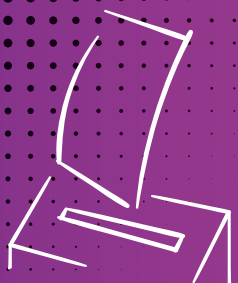

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

INFOR JEUNES

JE VOTE

MOI ET LA POLITIQUE

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

Moi et la politique

Résumé

Face à des affirmations clivantes en lien avec les élections, les jeunes seront amené·e·s à prendre position et à l'argumenter pour ensuite se positionner définitivement suite aux échanges avec le groupe.

Objectif(s)

Amener les jeunes à s'exprimer, confronter leurs idées reçues et déconstruire leurs préjugés mais surtout à (re) prendre position physiquement sur des sujets liés aux élections.

Public cible

Primo-votant·e·s, à partir de 16 ans.

Durée

Variable, selon le nombre d'affirmations utilisées.

Idéalement de 15 à 30 min.

Matériel

- Une ligne au sol.
- Un local dégagé ou un espace extérieur.
- Des affirmations clivantes.

Suggestions / Infos

- Pour un groupe de 5 à 20 jeunes.
- À utiliser en guise d'introduction ou de clôture d'une animation sur la thématique des élections.

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Ath.

Déroulement

1er temps : Mise en place

Au préalable, l'animateur·rice trace une ligne au sol qui divisera l'espace en 2 parties égales.

2e temps : Débat mouvant

Le groupe est placé sur la ligne centrale. L'animateur·rice précise qu'un côté représente le « d'accord » alors que l'autre correspond au « pas d'accord » et qu'il est possible de nuancer sa position en s'éloignant ou en se rapprochant de la ligne centrale.

L'animateur·rice lit la 1er affirmation. Les jeunes doivent alors se positionner à gauche ou à droite de la ligne selon qu'iels sont d'accord ou pas d'accord. Ensuite, L'animateur·rice donne la parole à une personne située de chaque côté de la ligne afin que chacun·e puisse argumenter sa position. Lorsqu'une personne est restée sur ou très proche de la ligne centrale, il est également intéressant de l'inviter à s'exprimer. Sur base des arguments proposés, les jeunes peuvent choisir de maintenir leurs positions ou d'en changer et dans ce cas de se déplacer.

L'animateur·rice procède de la même manière avec les autres affirmations.

Exemples d'affirmations clivantes :

1. « Mon vote va changer quelque chose ».
2. « Les partis politiques font tellement d'arrangements entre eux qu'aucun parti ne respecte finalement son programme ».
3. « Tous pourris ».
4. « Au niveau local, les politiques ne décident de rien ».
5. « On sait déjà qui sera élu avant même d'aller voter ».
6. « Le vote est un droit et non pas une obligation ».
7. « Voter blanc, c'est contester le système électoral en Belgique ».
8. « Au communal, il faut voter pour une personne et pas pour un parti ».
9. « Je ne risque rien si je ne vais pas voter ».
10. « Si voter servait à quelque chose, il y a bien longtemps que ça aurait été interdit ».

JE VOTE

DEVOIR CITOYEN

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

Devoir citoyen

Résumé

À travers cette animation, les jeunes sont amené·e·s à prendre conscience que le vote est un moyen d'exprimer ses idées et ses valeurs personnelles par le biais du choix d'une personnalité et/ou d'un parti politique. En devenant les électeur·rice·s de partis fictifs, les jeunes découvriront l'importance de s'informer sur les partis politiques et leurs programmes mais iels apprendront également à repérer les valeurs véhiculées dans ces derniers.

Objectif(s)

- Définir les concepts de base tels que : politique, démocratie, citoyenneté, valeur/opinion, pouvoir...
- Comprendre ce qu'est un parti politique, son rôle et quel est son pouvoir dans la société (état fédéral et entités fédérées).
- Développer un esprit critique.
- Prendre conscience que le vote est un pouvoir de peser sur les choix de vie en société et qu'il permet d'exprimer ses propres idées et valeurs.
- Réfléchir à son vote, s'informer sur les partis politiques et leurs programmes.

Public cible

Primo-votant·e·s, à partir de 16 ans.

Durée

2X50 min.

Matériel

- Programmes des 5 partis politiques fictifs.
- Réalisations concrètes des partis.
- Bonbons ou autre récompense.
- Tableau.
- Projecteur.

Suggestions / Infos

Consulter le glossaire du guide théorique pour définir les concepts de base.

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Entre Sambre et Meuse (Couvin).

Déroulement

1er temps : Introduction (20 min.)

L'animateur·rice propose au groupe 3 mises en situation de vote sélectif. Par exemple :

- Vote en fonction du sexe : seuls les garçons peuvent voter. Proposition de « loi » : Les filles doivent se rassembler dans le fond de la classe, chaises tournées vers le mur. Si le « oui » obtient la majorité des voix, les filles se déplacent et si le « non » l'emporte, personne ne bouge.
- Vote en fonction de la couleur des cheveux : seul·e·s les blond·e·s peuvent voter. Proposition de « loi » : on éteint la lumière du local. Si le « oui » l'emporte, l'animateur·rice éteint la lumière et si le « non » rassemble le plus de voix, la lumière reste allumée.
- Vote en fonction du port de lunettes : seules les personnes qui portent des lunettes peuvent voter. Proposition de « loi » : l'éducateur.rice sort de la classe. Si le « oui » l'emporte, iel sort du local alors que si le « non » prédomine, iel reste.

L'application des propositions de « lois » est immédiate, on l'exécute sur le champ. Après chaque vote, les votant·e·s reçoivent une récompense (bonbon ou autre), les autres non. Les votes ne sont ni discutés ni analysés à ce stade.

À la fin des mises en situation, un débriefing collectif est réalisé : *Comment aurais-tu aimé que cela se passe ? Quel sentiment as-tu ressenti quand tu (n') as (pas) pu voter ? Penses-tu que ce système d'élection soit réaliste ? Crois-tu qu'un tel système ait pu exister ? Quel est le système d'élection en vigueur en Belgique ?*

Durant le débriefing en groupe, l'animateur·rice note les termes importants qui émergent (ex : politique, démocratie, valeurs, etc.).

2e temps : Définitions (15 min.)

L'animateur·rice reprend les termes qui ont émergés durant le débriefing, invite les jeunes à tenter de les définir puis à s'exprimer sur l'importance de ces notions.

3e temps : Animation (50 min.)

L'animateur·rice explique que tous les partis politiques dégagent des valeurs à travers leurs programmes (+/- 3 valeurs principales et 3 valeurs secondaires par parti).

Ensuite, iel projette les programmes de 5 partis fictifs : parti de la carotte, parti du raisin rouge, parti du blé, parti de l'avocat et parti de la pomme de terre. Après avoir pris connaissance de ces 5 programmes, les jeunes sont invité·e·s à voter pour leur parti préféré, en spécifiant sur le papier la valeur ou l'idée qui les ont intéressé·e·s dans le programme du parti choisi.

VARIANTE : S'iel le souhaite, l'animateur·rice peut présenter oralement les programmes des partis ou demander aux élèves de le faire. Pour ce faire, utiliser les textes de présentation disponible en fin de fiche.

L'animateur·rice dépouille les bulletins de vote et le parti qui récolte le plus de voix est élu au gouvernement.

Après l'élection, l'animateur·rice revient sur les 5 programmes et propose aux jeunes d'identifier les 3 valeurs primaires véhiculées dans chacun d'eux :

- Parti de la carotte : réussite sociale, égalité, tradition.
- Parti du raisin rouge : travail, solidarité, spiritualité.
- Parti du blé : famille, richesse, amitié.
- Parti de l'avocat : liberté, solidarité, écologie.
- Parti de la pomme de terre : individualisme, patriotisme, autonomie.

L'animateur·rice projette ensuite les réalisations concrètes des partis politiques qui correspondent à ce que chacun aurait mis en œuvre s'il avait été élu. Une comparaison est notamment proposée entre les valeurs du parti élu par le groupe et celui qui a récolté le moins de voix. L'animateur·rice propose aux jeunes d'identifier les conséquences de ces réalisations concrètes et de trouver quelles sont les réalisations cachées derrière les valeurs véhiculées dans les programmes.

4e temps : Conclusion (15 min.)

L'animateur·rice débriefe avec les jeunes sur l'intérêt de l'animation, ce qu'il faut en retenir et les bonnes pratiques à avoir avant de donner sa voix à un parti ou une personnalité politique. Iel informe ensuite les jeunes de l'endroit où trouver les programmes des partis politiques et formule des pistes pour se renseigner sur ces partis.

Prolongements

S'iel le souhaite, l'animateur·rice peut enchainer avec la présentation des listes et/ou partis politiques de la commune ou d'un autre niveau de pouvoir.

Support(s)

Présentations des programmes

Parti de la carotte

Nous, au parti de la carotte, nous pensons que chacun doit avoir sa chance. C'est pourquoi nous proposons un accès totalement gratuit pour tout le monde, à l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur. Et quand nous disons que c'est gratuit, ça l'est pour tout ce qui concerne l'enseignement : transports scolaires, fournitures, repas, inscriptions et excursions.

Mais nous pensons aussi qu'il faut s'inspirer du passé. Comme l'a dit Jules César : « de tous les peuples gaulois, les belges sont les plus braves » et pour cela, nous exigeons le retour du latin et du grec jusqu'en 3e secondaire.

Chaque année, nous partirons sur les lieux chargés d'histoire de notre peuple. Et donc des voyages à Rome et à Athènes seront inclus dans le programme scolaire. Et si nous sommes élus, nous promettons que chaque élève qui réussira son CESS avec plus de 80%, recevra en récompense la toute dernière Audi et de fabrication belge s'il-vous-plait. Philippe, notre bon roi, vous la livrera en personne. Et enfin, car la réussite se mérite, nous prônons le retour des concours d'entrée pour toutes les études universitaires. Votez CAROTTE !

Parti du blé

Chers amis, nous, au parti du blé, nous voulons récompenser les meilleurs. C'est pourquoi nous voulons offrir aux premiers et premières de classes 1000€/moins ainsi que la possibilité de choisir un·e ami·e qui obtiendra la moitié de cette somme.

Pour assurer un climat familial dans les établissements scolaires, nous souhaitons que les parents viennent donner cours un jour par semaine en échange d'un supplément salarial. Et pour faciliter cela, les membres d'une même famille devront fréquenter la même école. De plus, les classes seront faites en fonction des revenus des parents.

Dans un souci de cohésion de groupe, nous créerons des fraternités sur le modèle américain afin de rassembler les jeunes d'un même milieu, avec les mêmes hobbys. Parce que nous, au parti du blé, nous pensons que chacun se sent mieux parmi ses semblables. Ensemble, vous formerez une vraie famille. Ainsi, toutes les activités extrascolaires se feront dans un cadre rassurant et avec des gens qui vous ressemblent. Votez BLÉ !

Parti de la pomme de terre

Nous, au parti de la pomme de terre, nous pensons que c'est le développement personnel qui est le plus important. Dès la première secondaire, à part le français, les math et l'histoire de la Belgique, les élèves pourront choisir le reste de leurs cours. Un quart de la grille horaire restera libre pour que chacun·e puisse travailler de son côté, seul·e ou avec un·e coach personnel·le et ce gratuitement. Et fini les travaux de groupe interminables dans lesquels vous devez travailler pour les autres feignasses.

Au parti de la pomme de terre, nous croyons en la Belgique. Chaque mois, une grande fête célébrant notre culture sera organisée dans toutes les écoles : la fête de la frite, la fête de la bière, la fête des diables rouges et tant d'autres encore. Nous exigerons le retour du service militaire rémunéré pour toutes et tous, à la fin de la rhéto. Et enfin, dans un esprit de célébration nationale, les étudiant·es de toutes les écoles s'affronteront dans un concours, avant leur service militaire, pour pouvoir gagner 2000€/mois à vie. Votez POMME-DE-TERRE !

Parti de l'avocat

Nous, au parti de l'avocat, nous voulons remettre le choix au centre du débat. Absolument tous les cours seront à la carte sauf le cours d'écologie, pour apprendre une manière de vivre qui respecte l'environnement. Durant ces activités, un jardin communautaire et bio sera mis en place dans chaque école et les légumes récoltés seront servis gratuitement à la cantine.

Nous, au parti de l'avocat, nous croyons à l'entraide des plus grand·es envers les plus petit·es. Chaque élève arrivant à l'école se verra attribuer un parrain ou une marraine qui la·le guidera durant son parcours scolaire.

Nous voulons aussi instaurer deux grandes évolutions. La première est que les élèves auront l'opportunité d'évaluer l'école et les professeur·e·s à la fin de chaque année scolaire et ce de manière anonyme et tout à fait libre. Les avis récoltés permettront d'améliorer le fonctionnement de l'établissement. La seconde révolution est la fin de l'enseignement obligatoire. Chaque jeune pourra arrêter ses études quand iel le désire, à condition qu'iel lance sa propre entreprise. Votez AVOCAT !

Parti du raisin rouge

Nous, au parti du raisin rouge, nous voulons redonner du sens à l'école. Afin que chaque groupe-classe puisse commencer sa journée de la meilleure façon possible, nous allons instaurer des moments de communion collective. Nous voulons ainsi ajouter une nouvelle discipline scolaire dans le programme, à savoir : la méditation.

Dans un esprit de cohésion de groupe, la classe sera évaluée dans son ensemble. Adieu la réussite et l'échec individuels ! C'est ensemble, main dans la main, que nous réussirons !

Au parti du raisin rouge, nous estimons que l'avenir professionnel se joue dès le début des études. Tout au long de l'année, les élèves découvriront un métier différent en participant à un stage rémunéré. Et afin que chacun·e puisse œuvrer pour le bien commun, l'argent récolté durant les stages sera mis dans la cagnotte de la classe et sera redistribué de manière équitable entre les élèves. Grâce à ces moments de découverte, nous assurons ainsi un véritable futur professionnel en offrant un travail à tous les élèves dès la fin de leur scolarité. Votez RAISIN ROUGE !

Devoir citoyen !

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE MACÉDOINE

JE VOTE — INFOR JEUNES

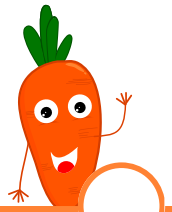

PARTI DE LA CAROTTE

- Accès totalement gratuit, pour toutes et tous, à l'enseignement, de la maternelle au supérieur.
- Cours de latin et de grec jusqu'en 3e secondaire et cours sur l'histoire de la Belgique en primaire et secondaire.
- Concours d'entrée pour accéder aux études universitaires.
- Voiture offerte par l'État aux élèves qui réussissent leur CESS avec + de 80%.
- Voyage scolaire annuel dans un lieu historique (Rome, Athènes...)

PARTI DU BLÉ

- Obligation pour les parents de donner cours dans les écoles de leurs enfants, 1 jour par semaine, en échange d'une prime.
- 1000€/mois offerts aux 1ers et 1ères de classes. Choix d'un·e ami·e qui recevra la moitié de cette somme.
- Formation des classes selon les revenus des parents.
- Obligation pour les membres d'une famille de fréquenter la même école.
- Toutes les activités sportives et scolaires seront réalisées en fraternités, groupes formés selon la race ou le rang social.

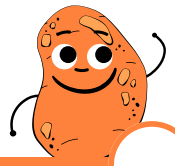

PARTI DE LA POMME DE TERRE

- Service militaire obligatoire pour tous et toutes après la rhéto.
- Cours optionnels, sauf français, math et histoire de la Belgique.
- En fin de rhéto, concours dans toutes les écoles, entre les meilleur·e·s élèves de chaque matière, pour gagner 2000€/mois à vie.
- ¼ de la grille horaire consacré au temps libre et travail de groupe proscrit.
- Coaching personnalisé gratuit pour chacun·e.
- Chaque mois, organisation d'une activité festive autour d'un aspect de la culture belge (ex : fête de la frite, fête de la bière).

PARTI DE L'AVOCAT

- Jardin communautaire bio dans toutes les écoles et cuisine des légumes à la cantine.
- Cours d'écologie obligatoire et autres cours optionnels.
- Fin de l'obligation scolaire, les élèves peuvent arrêter l'école à tout moment à condition de lancer leur entreprise.
- Chaque élève aura un parrain ou une marraine plus agé·e qui devra l'aider.
- Création d'un journal sans censure dans lequel les élèves pourront critiquer l'école et les profs.

PARTI DU RAISIN ROUGE

- Moment religieux tous les matins.
- Cours de méditation et un week-end de méditation chaque année.
- Evaluation de l'ensemble de la classe, fin de la réussite ou de l'échec individuel.
- À partir du 2e degré, 1 jour par semaine sera dédié à la découverte d'un métier via un stage rémunéré.
- L'argent gagné pendant les stages sera mis dans le pot commun de la classe et sera soit dépensé pour une activité collective en fin d'année soit redistribué entre les élèves.

INTÉRÊT POUR LE PARTI, 1 VALEUR/IDÉE IMPORTANTE POUR TOI QUI EST DÉFENDUE PAR LE PARTI, EN 1 MOT : .....

Devoir citoyen !

RÉALISATIONS CONCRÈTES DES PARTIS ÉLUS

PARTI DE LA CAROTTE

\+

Pour célébrer leur entrée dans le secondaire, chaque élève reçoit un IPhone dernier cris.

\-

Retour aux traditions avec la fin de la mixité dans les écoles.

PARTI DU BLÉ

\+

Une semaine de vacances au ski est offerte à toutes les familles

\-

Les riches sont encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres.

L'Athénée Machin offre un IPhone à chaque élèves alors que l'Institut Saint Bidule n'a plus de chauffage dans ses classes.

PARTI DE LA POMME DE TERRE

\+

La majorité est abaissée à 16 ans. Il est possible de partir de chez ses parents dès cet âge-là. Tout le monde est libre de vivre sa vie après le service militaire.

\-

La Belgique quitte l'Union Européenne et construit des murs aux frontières.

Expulsion des personnes d'origine étrangère et des belges qui ne sont pas de de sang pur.

PARTI DE L'AVOCAT

\+

Ouverture d'un grand nombre de petits commerces locaux tenus par des jeunes et chaque commerce reçoit des aides de l'État.

\-

Augmentation des faillites dans la grande distribution, fermeture de grandes surfaces et des chaines de fast-food

PARTI DU RAISIN ROUGE

\+

Plus personne n'est exclu du chômage et toutes les familles sont au-dessus du seuil de pauvreté.

\-

Obligation de fréquenter un lieu de culte dans les contrats de travail.

JE VOTE

PRÊTS PARTIS !

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

Prêts Partis !

Résumé

Le temps d'une animation, les jeunes se mettront dans la peau de mandataires pour une immersion au cœur du processus démocratique. Après la création d'un parti politique, les apprenti·e·s mandataires devront fixer des priorités en lien avec l'idéologie et les valeurs de leur parti. Iels devront ensuite défendre leurs idées au cours d'assemblées et trouver de bons arguments pour convaincre les autres partis de se rallier à leur avis.

Objectif(s)

- Découvrir le processus démocratique au sein des partis, des commissions parlementaires et du Parlement.
- Distinguer les idéologies politiques.
- Comprendre le lien entre les valeurs et les programmes politiques.
- Prendre conscience de l'impact du processus démocratique sur les décisions politiques qui peuvent différer des programmes politiques et idéologies.

Public cible

Primo-votant·e·s, à partir de 16 ans.

Durée

2X50 min.

Matériel

- Cartes numérotées pour la formation des groupes.
- Étiquettes des valeurs.
- Étiquettes des fonctions (1 lot/groupe).
- Étiquettes des bâtiments.
- 12 supports de cartes.
- Fiches des idéologies.
- Fiche « Rôle des membres d'un parti politique » (1/groupe).
- Fiche « Créer un parti politique » (1/groupe).
- Fiche « Concevoir un programme politique » (1/groupe).
- 4 fiches « Commission communale » (1 lot/groupe).
- Fiche « Conseil communal » (1/groupe).

Suggestions / Infos

Transmettre les idées aux autorités locales.

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Entre Sambre et Meuse (Couvin) – Infor Jeunes Saint Vith.

Déroulement

1er temps : Formation des groupes

L'animateur·rice imprime des lots de cartes numérotées en vue de constituer aléatoirement un maximum de 4 groupes. Tous les groupes se composeront d'un minimum de 4 membres.

Les jeunes sont invité·e·s à piocher une carte numérotée et à se rassembler avec les jeunes ayant le même numéro.

2e temps : Créer un parti politique

Rôles au sein du parti

Les jeunes ayant pioché un même numéro se rassemblent autour d'une table, leur bureau de parti, et reçoivent la fiche de travail « Rôle des membres d'un parti politique ». Iels doivent alors se répartir les rôles d'un commun accord et placer devant elleux l'étiquette de fonction correspondante.

Idéologie et valeurs du parti

Ensuite, chaque président·e de parti va piocher une carte « Idéologie » et récupère la fiche descriptive correspondante. Iel rejoint son parti politique pour prendre connaissance des tendances de l'idéologie attribuée. Le·la secrétaire est chargé·e de compléter la ficher « Créer un parti politique » au fur et à mesure des échanges.

Chaque parti envoie l'un·e de ses membres observer les cartes « Valeurs » disposées sur une table par l'animateur·rice. Iels rejoignent leurs partis respectifs au signal de l'animateur·rice. Chaque parti tente d'identifier 3 valeurs liées à son idéologie et envoie un·e membre récupérer les cartes correspondantes. L'animateur·rice précise qu'un seul parti peut être présent autour des cartes « Valeurs », le premier parti à avoir identifié les valeurs pourra donc choisir ses cartes en premier lieu. Les autres devront attendre que la place se libère et faire preuve de vivacité pour espérer récupérer les cartes de leurs choix. Si ces cartes ont déjà été prises, il faudra en choisir d'autres.

Priorités et identité du parti

Sur base de l'idéologie et des valeurs du parti, les membres doivent déterminer 3 priorités.

Iels choisissent ensuite un nom original pour leur parti et inventent un slogan en lien avec l'idéologie et les priorités définies. Les jeunes peuvent s'aider de phrases telles que « Nous voulons plus de … », « L'objectif de notre parti pour cette commune est de… », « Le plus important pour nous est de … ».

Présentation du parti

Chaque porte-parole est chargé·e de présenter son parti à l'ensemble du groupe, en maximum 1 minute. En cas de besoin, les partis bénéficient de 2 minutes pour préparer cette intervention.

VARIANTE : Plutôt que d'avoir recours aux idéologies existantes, l'animateur·rice peut proposer aux jeunes de créer leur propre idéologie en lien avec 3 valeurs piochées (choisies consciemment ou piochées au hasard).

3e temps : Concevoir un programme politique

Sur base de leurs priorités, les partis définissent les réalisations concrètes qu'ils souhaitent opérer. Pour ce faire, iels devront choisir 3 bâtiments à construire en priorité dans la commune. La sélection des bâtiments se fera en concertation, au cours d'un débat en interne.

Chaque parti envoie l'un·e de ses membres observer les cartes « Bâtiments » disposées sur une table par l'animateur·rice. Iels rejoignent leurs partis respectifs au signal de l'animateur·rice. Chaque parti se concerte de manière à sélectionner 3 bâtiments à construire dans la commune, en lien avec les priorités définies par le parti, et envoie un·e membre récupérer les cartes correspondantes. L'animateur·rice précise qu'un seul parti peut

être présent autour des cartes « Bâtiments », le premier parti ayant trouvé un consensus pourra donc choisir ses cartes en premier lieu. Les autres devront attendre que la place se libère et faire preuve de vivacité pour espérer récupérer les cartes de leurs choix. Si ces cartes ont déjà été prises, il faudra en choisir d'autres.

Une fois les 3 cartes récupérées, elles sont placées sur les supports. Les membres veillent à justifier leurs choix en expliquant pourquoi ces bâtiments sont importants et en quoi ils sont en adéquation avec les priorités de leur parti. Le·la secrétaire complète la fiche « Concevoir un programme politique » au fur et à mesure des échanges.

4e temps : Commissions communales

L'animateur·rice explique que les partis politiques vont devoir débattre, lors de commissions communales, sur 4 thématiques : santé, culture/enseignement, mobilité et économie. Chaque parti devra envoyer ses membres aux 4 commissions. L'objectif de chaque commission sera de sélectionner un seul des bâtiments présentés et de préparer ainsi le prochain conseil communal.

Avant de prendre part aux commissions, les partis reçoivent 4 fiches afin de préparer leurs interventions. Les 3 bâtiments considérés comme prioritaires par le parti sont répartis dans 3 thématiques et les arguments à utiliser pour convaincre les autres partis sont définis par les membres. Le parti devra donc prendre part à une commission sans avoir de bâtiment à présenter. C'est pourquoi le parti veillera à privilégier les thématiques en lien avec ses priorités pour l'attribution des bâtiments.

Pour préparer la commission communale sans bâtiment à présenter, les membres discutent des valeurs et priorités qu'il faudra mettre en avant au cours des débats. Ces valeurs et priorités devront également guider le membre du parti lorsqu'il devra voter pour l'un des bâtiments présentés par les autres partis.

Enfin, le parti prévoit la répartition de ses membres dans les 4 commissions communales. Seul·e le·la président·e ne pourra pas choisir la commission à laquelle il participe, iel devra animer le débat qui se déroulera au sein du bureau de son parti. Les partis peuvent décider librement d'envoyer plusieurs membres dans une commission et un·e seul·e dans une autre. Iels devront faire preuve de stratégie, selon leurs valeurs, priorités, bâtiments à présenter…

Chaque commission communale se déroule au sein d'un bureau de parti. L'animateur·rice attribue une thématique à traiter par commission, de manière aléatoire. Le·la président·e accueille les membres des autres partis et annonce le lancement des débats. Chaque parti présente, à tour de rôle, le bâtiment qu'il a choisi et argumente sa position. Au terme des présentations, un vote à main levée est organisé pour sélectionner le bâtiment qu'il faudrait construire dans la commune. Les débats se poursuivent jusqu'à l'obtention d'une majorité pour le choix du bâtiment.

5e temps : Conseil communal

À l'issue des commissions communales, les mandataires disposent de 2 minutes pour se réunir en bureau de partis et préparer le conseil communal. Pour ce faire, iels choisissent LE bâtiment à construire en premier lieu dans la commune, en lien avec leurs priorités et valeurs, et définissent l'argumentaire à utiliser pour convaincre les autres partis. Le·la secrétaire complète la fiche « Conseil communal » au fur et à mesure des échanges.

L'ensemble des mandataires prennent part au conseil communal, avec pour objectif de sélectionner le bâtiment qui sera construit en premier lieu. Chaque bâtiment choisi en commission est alors présenté par un·e membre du parti dont il constitue une priorité. Au terme des présentations, un vote à main levée est organisé pour sélectionner le bâtiment qui va être construit dans la commune. Les débats se poursuivent jusqu'à l'obtention d'une majorité pour le choix du bâtiment.

6e temps : Retour sur l'animation

Pour conclure, l'animateur·rice propose un débat mouvant afin de recueillir les impressions des jeunes et évaluer l'activité.

Pour ce faire, iel se place au centre du local et explique aux jeunes que des affirmations vont leur être proposées. Pour chacune, iels devront se déplacer à la gauche ou à la droite de l'animateur·rice, selon leur avis. Iel précise qu'un côté représente le « d'accord » alors que l'autre correspond au « pas d'accord » et qu'il est possible de nuancer sa position en s'éloignant ou en se rapprochant du centre.

L'animateur·rice donne la parole à une personne située de chaque côté afin que chacun·e puisse argumenter sa position. Lorsqu'une personne est restée au centre ou en est très proche, il est également intéressant de l'inviter à s'exprimer. Sur base des arguments proposés, les jeunes peuvent choisir de maintenir leurs positions ou d'en changer et dans ce cas de se déplacer.

L'objectif de cette activité est de comprendre l'importance du processus démocratique et de la nécessité de se renseigner sur un parti politique (idéologie, valeurs, priorités) avant de voter, de mettre en évidence le fonctionnement des instances démocratiques mais aussi de réfléchir aux moyens de rendre le fonctionnement du groupe plus démocratique. L'animateur·rice n'hésitera donc pas à rebondir sur les interventions des jeunes de manière à aborder ces thématiques.

Exemples d'affirmations :

1. Avec les membres de mon parti, nous avons pu facilement nous mettre d'accord.
2. Tout le monde a été écouté et a pu s'exprimer.
3. Personne n'a été laissé de côté.
4. Chacun et chacune a été respecté.
5. Il a été facile de trouver des arguments pour défendre nos idées.
6. Nous sommes rapidement arrivé·e·s à un consensus.
7. Les arguments étaient suffisants pour me convaincre de voter.
8. J'ai changé d'avis à un moment donné.
9. Cette activité reflète le fonctionnement d'un parti politique dans la réalité.
10. Cette activité reflète la manière dont les décisions sont prises dans la réalité.

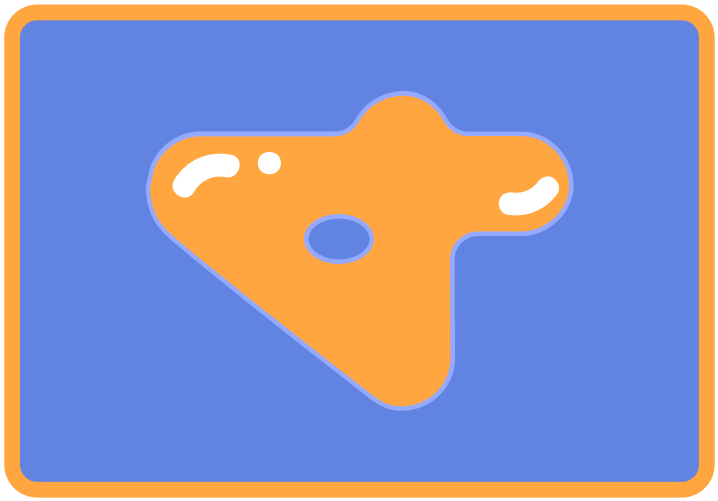
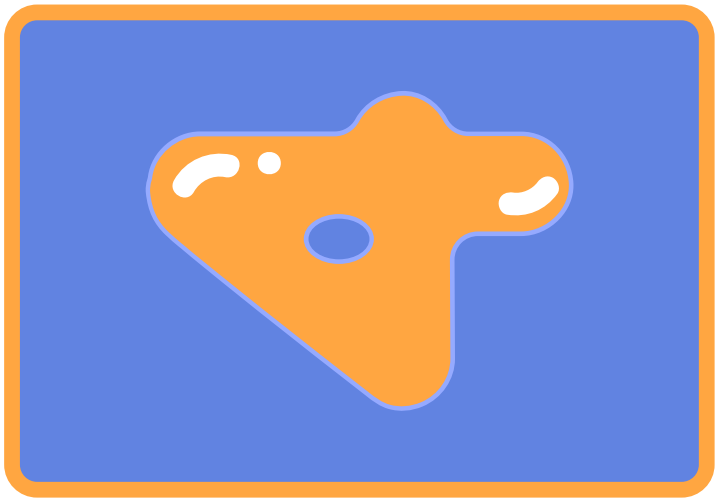
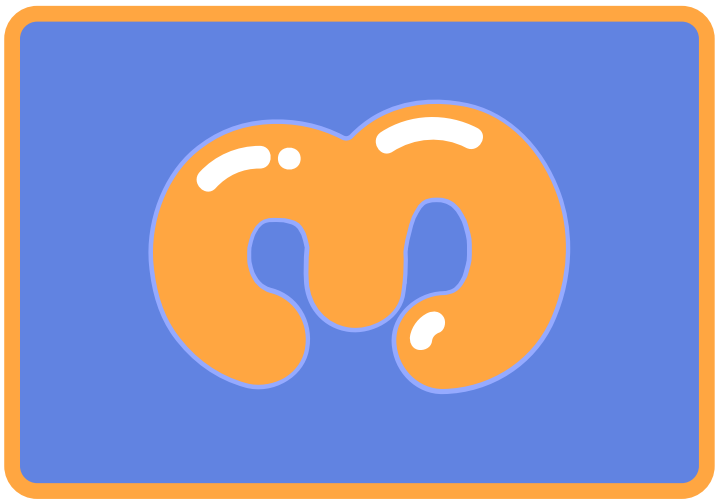
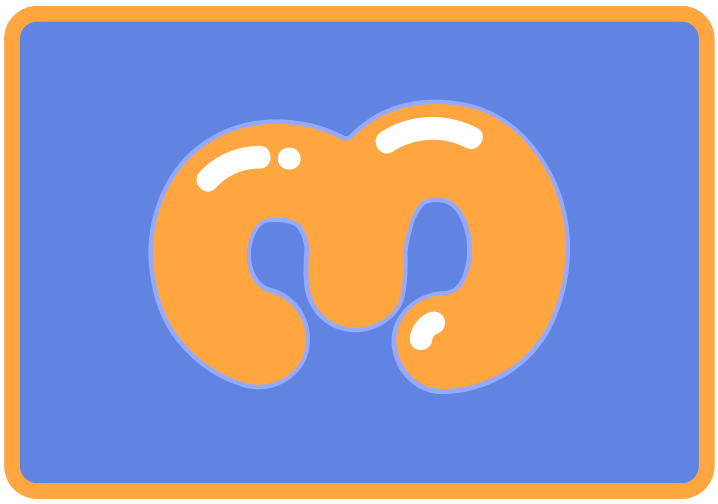

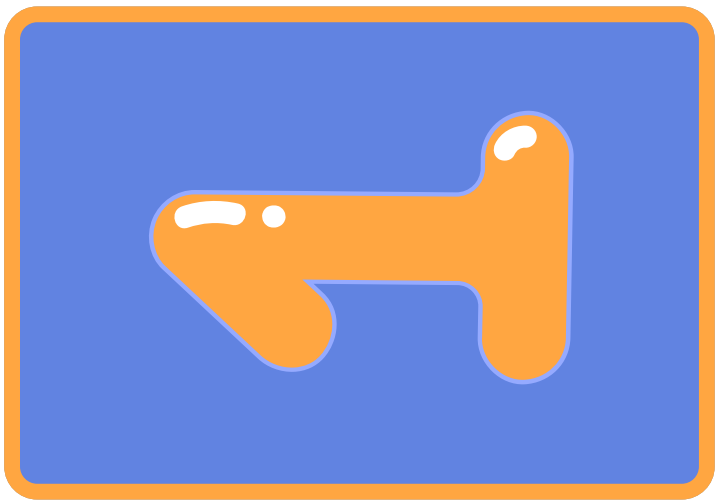
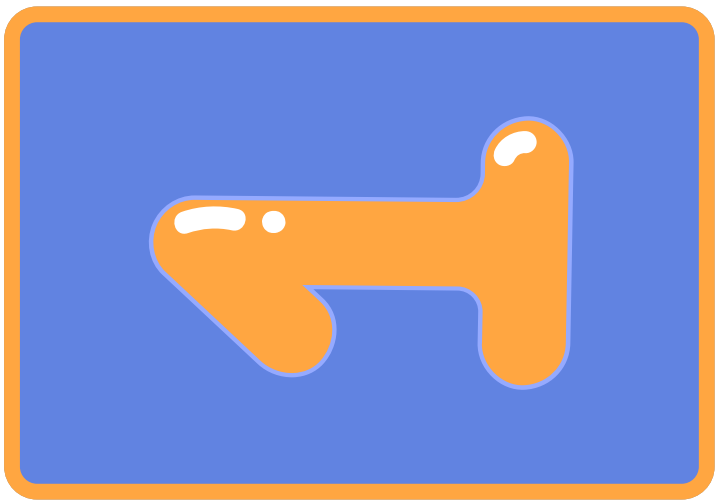

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

INFOR JEUNES

Prêts ? Partis !

JE VOTE

ECOLOGIE POLITIQUE

SOCIALISME

LIBÉRALISME

FÉDÉRALISME

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE / HUMANISME

NATIONALISME

IDÉOLOGIES POLITIQUES

Prêts ? Partis !

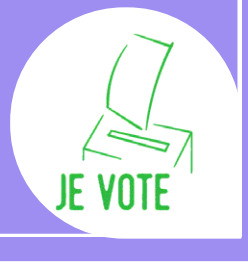

IDÉOLOGIES POLITIQUES

Prêts ? Partis !

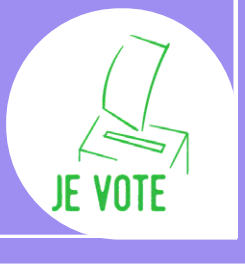

IDÉOLOGIES POLITIQUES

Prêts ? Partis !

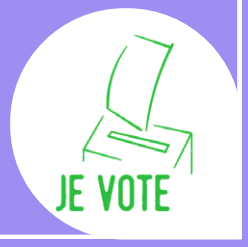

IDÉOLOGIES POLITIQUES

Prêts ? Partis !

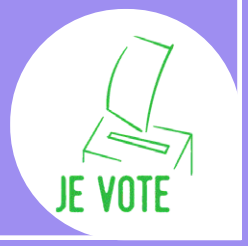

IDÉOLOGIES POLITIQUES

Prêts ? Partis !

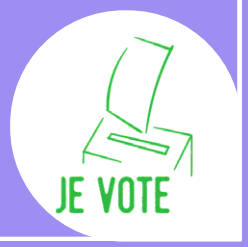

IDÉOLOGIES POLITIQUES

Prêts ? Partis !

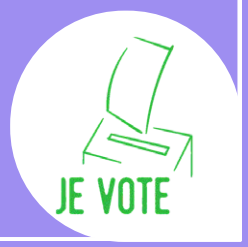

Egalité	Solidarité	Justice	Progrès	Liberté
Travail	Mérite	Autorité	Sécurité	Traditions
Ecologie	Autonomie	Réussite	Education	Ouverture
Famille	Devoir	Santé	Tolérance	Fraternité

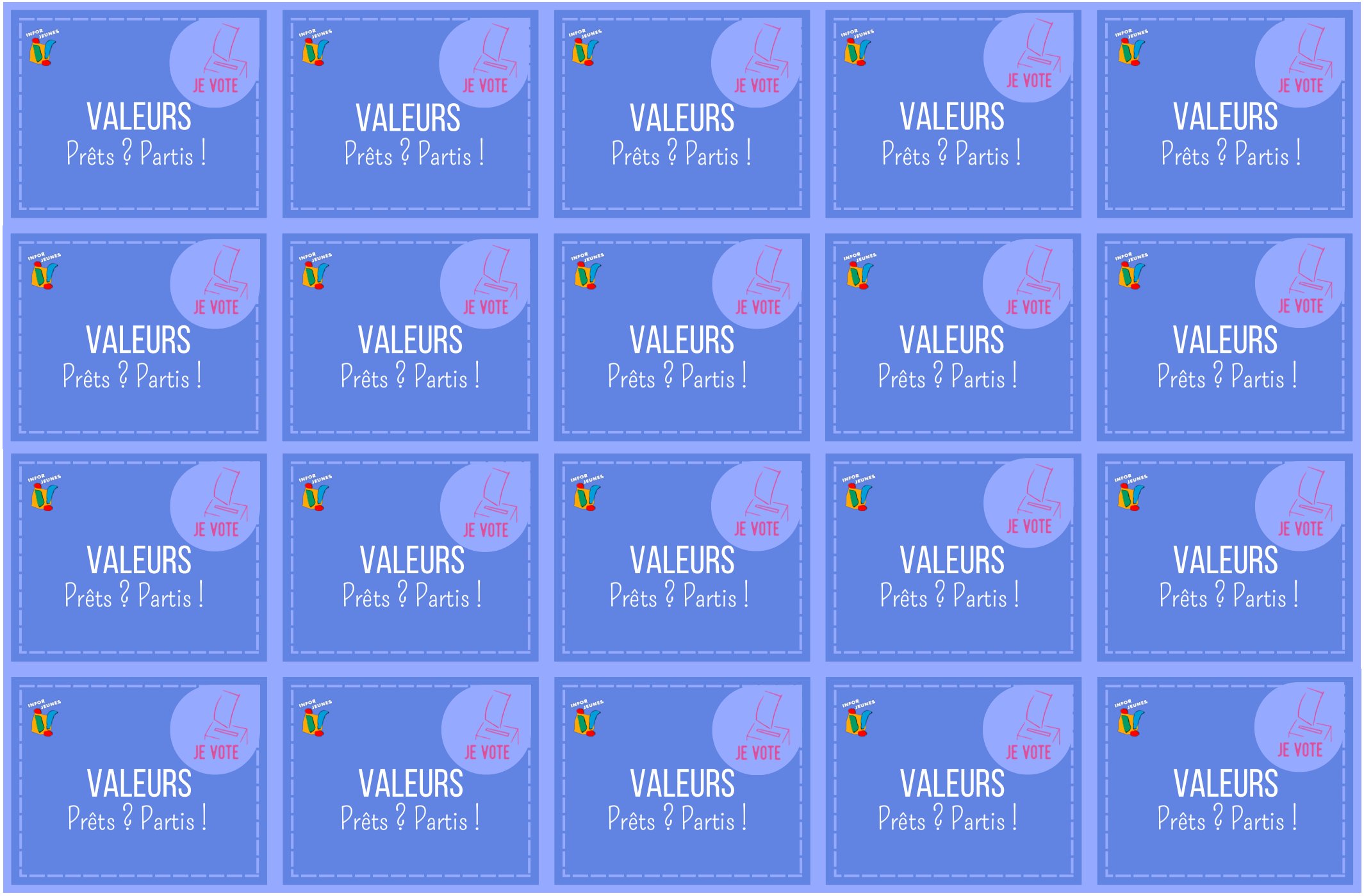
JE VOTE
VALEURS
Prêts ? Partis !

Justice sociale	Discipline	Equité	Excellence	Générosité
Plaisir	Respect	Volonté	Courage	Laïcité
Spiritualité	Patriotisme	Universalisme	Ordre	Abondance
Diversité	Indépendance	Partage	Pouvoir	Richesse

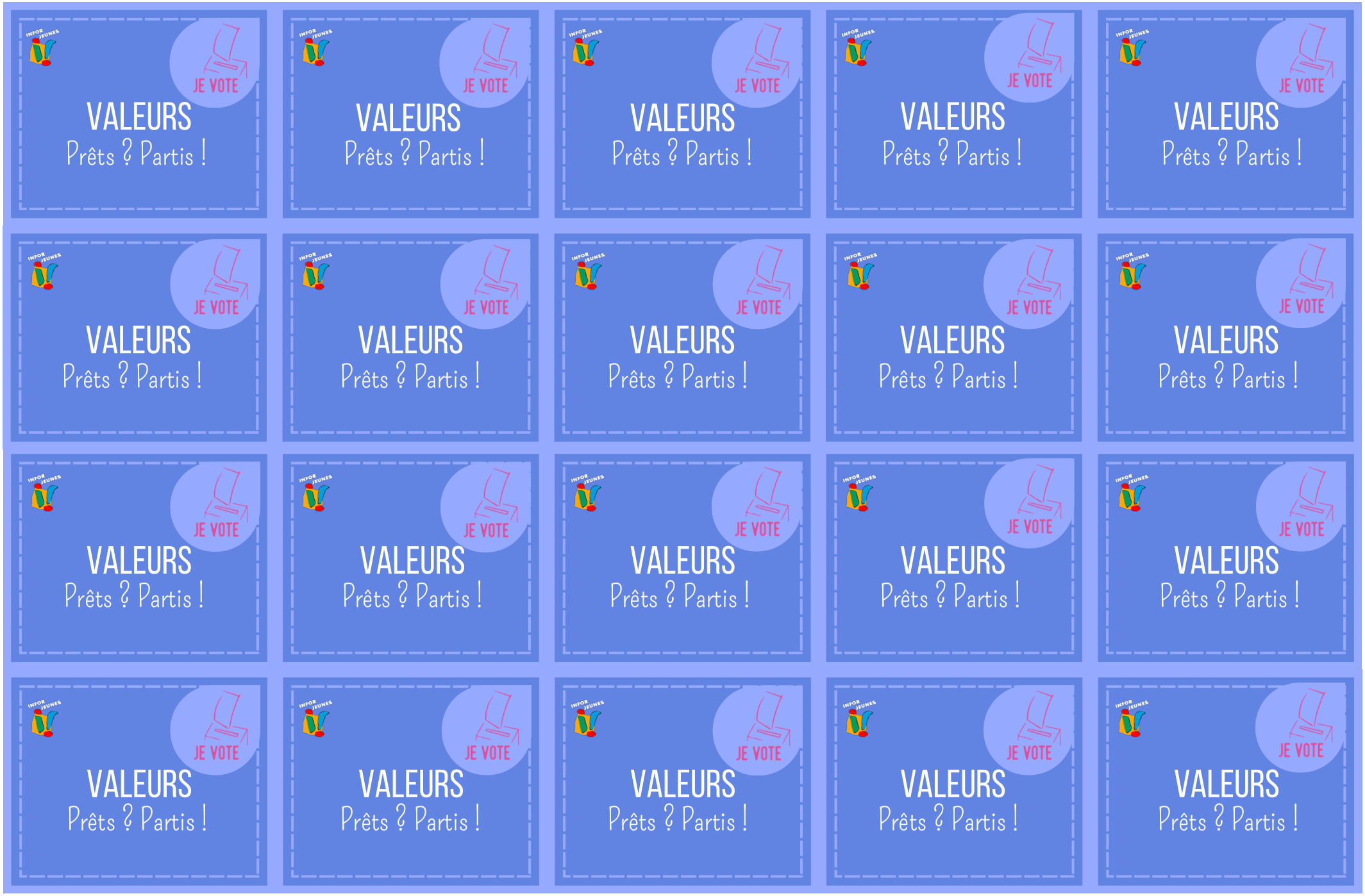
JE VOTE
VALEURS
Prêts ? Partis !

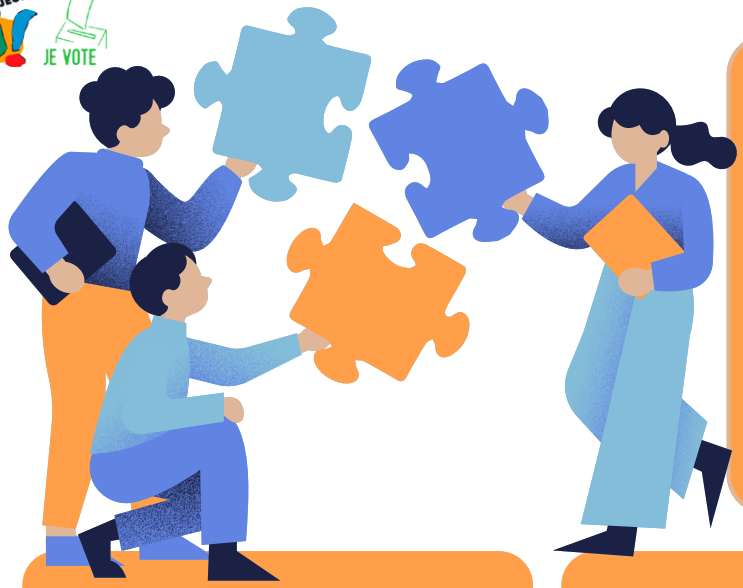

CONSIGNES

- Prenez connaissance des différentes fonctions au sein du parti .
- Répartissez-vous les rôles d'un commun accord (idéalement, selon vos points forts).
- Placer vos étiquettes de fonction devant vous pour permettre aux autres d'identifier vos rôles au sein du parti.

Porte-parole

- Défend les idées du parti politique.
- Parle facilement devant un groupe.
- S'exprime au nom du parti et pas en son propre nom.

1 personne

Secrétaire

- Ecrit lisiblement.
- Ecoute attentivement les autres.
- Sait prendre des notes.
- Est capable de retranscrire fidèlement les décisions prises.

1 personne

Président·e

- Gère le débat et intervient en cas de conflit.
- Veille à ce que chacun·e puisse s'exprimer.
- Laisse parler les autres sans les interrompre.
- Assure le respect des idées et avis.

1 personne

Membres du parti

- Intègrent un parti pour proposer des idées à appliquer.
- Interviennent en premier lors des débats.
- Savent défendre leurs idées de manière démocratique.

1 à 4 personne(s)

RÔLES DES MEMBRES DU PARTI POLITIQUE

Prêts ? Partis !

PORTE-PAROLE

Prêts ? Partis !

SECRÉTAIRE

Prêts ? Partis !

PRÉSIDENT·E

Prêts ? Partis !

MEMBRE

Prêts ? Partis !

MEMBRE

Prêts ? Partis !

MEMBRE

Prêts ? Partis !

CONSIGNES

- Piochez 1 idéologie et 3 carte valeurs en lien avec celle-ci.
- Sur base de l'idéologie et des valeurs, définissez les priorités de votre parti.
- Choisissez un nom original pour votre parti et inventez un slogan en lien avec l'idéologie et les priorités de votre parti.

Idéologie

Valeurs

1

2

3

Priorités

1

2

3

Nom & slogan

CRÉER UN PARTI POLITIQUE

CONSIGNES

- Sur base de vos priorités, définissez les réalisations concrètes que vous souhaitez opérer. Pour ce faire, choisissez les 3 bâtiments qui doivent, selon vous, être construits en priorité dans la commune.
- Justifiez en expliquant pourquoi ces bâtiments sont importants et en quoi ils sont en adéquation avec les priorités de votre parti.

Bâtiment 1

Bâtiment 2

Bâtiment 3

CONCEVOIR UN PROGRAMME POLITIQUE

COMMISSION COMMUNALE

Sujet	Date
ECONOMIE	..... /..... / .....

Ordre du jour

- Présentation des propositions de chaque parti et argumentation.
- Vote à main levée pour sélectionner le bâtiment à construire en priorité dans la commune.

Préparation de la commission

Bâtiment choisi par le parti :

- .....

Arguments :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMISSION COMMUNALE

Sujet	Date
CULTURE / ENSEIGNEMENT	..... /..... / .....

Ordre du jour

- Présentation des propositions de chaque parti et argumentation.
- Vote à main levée pour sélectionner le bâtiment à construire en priorité dans la commune.

Préparation de la commission

Bâtiment choisi par le parti :

- .....

Arguments :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFOR JEUNES JE VOTE

Prêts ? Partis !

COMMISSION COMMUNALE

Sujet	Date
MOBILITÉ	..... /..... / .....

Ordre du jour

- Présentation des propositions de chaque parti et argumentation.
- Vote à main levée pour sélectionner le bâtiment à construire en priorité dans la commune.

Préparation de la commission

Bâtiment choisi par le parti :

- .....

Arguments :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMISSION COMMUNALE

Sujet	Date
SANTÉ	..... /..... / .....

Ordre du jour

- Présentation des propositions de chaque parti et argumentation.
- Vote à main levée pour sélectionner le bâtiment à construire en priorité dans la commune.

Préparation de la commission

Bâtiment choisi par le parti :

- .....

Arguments :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFOR JEUNES JE VOTE

Prêts ? Partis !

CONSEIL COMMUNAL

Ordre du jour

- Présentation des propositions de chaque parti et argumentation.
- Vote à main levée pour sélectionner le bâtiment à construire en premier lieu dans la commune.

Préparation du conseil communal

Bâtiments choisis en commissions communales :

ÉCONOMIE	CULTURE/ENSEIGNEMENT
MOBILITÉ	SANTÉ

Préparation du conseil communal

Bâtiment choisi par le parti :

- .....

Arguments :

.....

.....

.....

.....

CONSEIL COMMUNAL

Ordre du jour

- Présentation des propositions de chaque parti et argumentation.
- Vote à main levée pour sélectionner le bâtiment à construire en premier lieu dans la commune.

Préparation du conseil communal

Bâtiments choisis en commissions communales :

ÉCONOMIE	CULTURE/ENSEIGNEMENT
MOBILITÉ	SANTÉ

Préparation du conseil communal

Bâtiment choisi par le parti :

- .....

Arguments :

.....

.....

.....

.....

INFOR JEUNES JE VOTE

Prêts ? Partis !

Syndicat	Mutuelle	Pharmacie	Centre culturel	Crèche
Dentiste	Ecole maternelle & primaire	Etablissement d'enseignement pour adultes	Centre pour personnes porteuses d'un handicap	Maison de repos
Hôpital	Ministère	Centre commercial	Cabinet médical	Mouvement de jeunesse
Magasin de seconde main	Plombier	Fast food	Refuge pour animaux	Restaurant

JE VOTE
BÂTIMENTS
Prêts ? Partis !

Boulangerie	Café	Librairie	Bureau de chômage	Boucherie
Coiffeur	Journal	Police	Ecole secondaire	Bibliothèque
Administration communale	Bureau d'informatique	Plaine de jeux	Magasin de vélos	Centre de tri des déchets
Bureau de poste	Banque	Compagnie d'assurances	Ferme	Parc à éoliennes

JE VOTE
BÂTIMENTS
Prêts ? Partis !

Station d'épuration	Radio et télévision	Pompiers	Firme de transport routier	Maison de jeunes
Garage	Vétérinaire	CPAS	Epicerie	Piscine
Institution religieuse	Centre sportif	Etablissement d'études supérieures	Entreprise multinationale	Tribunal
Parlement	Ligue des droits humains	Transports en commun	Musée	Prison

JE VOTE
BÂTIMENTS
Prêts ? Partis !

ECOLOGIE POLITIQUE

TENDANCES

Fin du productivisme ➡ Modèle économique qui tient compte des impacts environnementaux (pollution, épuisement des ressources, destruction des écosystèmes) et sociaux (inégalités sociales et environnementales).

Protection sociale forte.

Emplois durables via le développement d'une économie verte (énergie, mobilité, construction, recherche et développement...).

- Qualité de vie pour tous.
- Politique d'immigration ouverte + application correcte du droit d'asile.
- Progressistes sur les grandes questions de société (euthanasie, IVG, égalité des genres...).

Equilibre entre prévention et répression.

Politique européenne forte sur l'environnement pour une réelle efficacité.

- Mode de vie en harmonie avec l'environnement et les autres vivants.
- Préservation des ressources naturelles, des écosystèmes et du climat.

PRIORITÉ(S)

SOCIALISME

TENDANCES

- Régulation de l'économie et des marchés par l'Etat.
- Financement durable des services publics.

- Sécurité sociale forte.
- Justice sociale pour tous et toutes.
- Intérêt collectif avant intérêts individuels, principes d'égalité et de solidarité.

Stimuler l'esprit d'entreprendre et la création d'emplois durables.

- Progressistes sur les grandes questions de société (mariage pour tous et toutes, IVG, égalité des genres...).
- Côté francophone : défense du multiculturalisme et des droits des immigré·e·s et lutte contre les discriminations. Moins d'ouverture côté flamand.

Police de proximité, à la fois préventive et répressive.

UE trop libérale et trop orientée marchés.

Eco-socialisme : protection de l'environnement sans pénaliser les plus faibles.

PRIORITÉ(S)

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE HUMANISME

TENDANCES

Economie encadrée par l'Etat pour veiller à ce qu'elle reste au service des individus et non des intérêts personnels.

Prestations sociales proportionnelles à la perte et aux cotisations versées.

- Augmenter le taux d'emploi et réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.
- Activer les chômeurs·euses via travail d'intérêt public.
- Bien-être au travail et meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

- Qualité de vie pour tous et toutes, concilier les intérêts des personnes plus et moins aisées.
- Solidarité envers les plus démuni·e·s via la sécurité sociale et l'associatif.
- Liberté d'enseignement et maintien d'un enseignement libre.

Renforcer la prévention et la présence policière.

Plus de solidarité dans l'UE, politiques plus ambitieuses en matière d'écologie et réduire l'endettement.

Questions écologiques essentielles mais ne doivent pas être traitées au détriment des individus.

PRIORITÉ(S)

Prêts ? Partis !

LIBÉRALISME

TENDANCES

- Produire pour plus de progrès, de revenus et de bien-être.
- Encourager la concurrence entre entreprises.
- Liberté d'entreprendre et d'être récompensé à la hauteur de son travail.

- Limitation des prestations sociales et lutte contre la fraude sociale.
- Recours à des assurances privées.

- Valoriser et améliorer le statut des indépendant·e·s.
- Augmenter le taux d'emploi et réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.
- Activer les chômeurs·euses via sanctions et/ou travail d'intérêt public.

- Les individus avant la collectivité, l'Etat doit garantir les libertés individuelles.
- Progressistes sur les grandes questions de société (IVG, euthanasie...).
- Exécution des règles en matière d'immigration, condamnation sévère de l'immigration illégale.

Renforcer la présence policière pour plus de sécurité et forte répression.

- Augmenter les interconnections entre les pays pour des réponses concertées et communes aux grands enjeux (défense, énergie, climat...).
- Porteuse de croissance et d'innovation, compétitive sur les marchés.

La transition est un bon moyen de progrès économique (faire plus avec moins) et création d'emploi.

PRIORITÉ(S)

Prêts ? Partis !

FÉDÉRALISME

TENDANCES

- Libéralisme.
- Renforcer l'économie des régions et/ou communautés.
- Stimuler les investissements privés.

- Plus de justice sociale.
- Assurer que chacun·e puissent satisfaire ses besoins de base.

- Valoriser et améliorer le statut des indépendant·e·s.
- Réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.

- Défense d'une identité linguistique et des droits d'une région ou communauté.
- Belgique fédérale avec transfert de compétences vers les entités fédérées.
- Laïcité pour garantir l'égalité, les libertés et le vivre-ensemble.
- Inclusion de tous et toutes dans tous les domaines.

- Renforcer la présence policière.
- Mener des actions de prévention via des entités spécifiques.

Pour une UE fédérale, qui traite les questions politiques en plus des questions économiques.

Considérer les impacts écologiques dans toutes les décisions politiques.

PRIORITÉ(S)

NATIONALISME

TENDANCES

- Permettre la prise d'initiatives des individus et entreprises avec une régulation de l'Etat pour veiller à la solidarité.
- Positions diverses, selon les partis, sur le degré d'intervention de l'Etat pour réguler l'économie.

- Pour certains partis, priorité nationale/régionale pour accéder à la sécurité sociale.
- Limitation les prestations sociales dans le temps voire renforcer les contrôles.

- Valoriser et améliorer le statut des indépendant·e·s.
- Augmenter le taux d'emploi et réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.
- Activer les chômeurs·euses via sanctions et/ou travail d'intérêt public.

- Pour certains partis, réguler l'immigration non européenne.
- Plutôt conservateurs en matière de normes et valeurs.

Renforcer la présence policière pour plus de sécurité et forte répression.

Généralement critiques envers l'UE sans toutefois y être opposés.

Positions variées selon les partis, même s'ils ont souvent peu de revendications en la matière. Pour la N-VA, les intérêts économiques doivent primer.

PRIORITÉ(S)

JE VOTE

VALEURS ET POLITIQUE

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

Valeurs et politique

Résumé

Les jeunes partiront à la découverte de leurs propres valeurs en choisissant un parcours de vie idéal selon elleux. Ensuite, iels tenteront de relier les couleurs des partis politiques belges aux idéologies qu'ils défendent, avant de s'atteler à identifier les principales valeurs véhiculées par ces courants idéologiques. Les jeunes prendront ainsi conscience que l'on peut exprimer ses valeurs via le choix d'un parti politique et iels comprendront l'intérêt de consulter les programmes politiques pour voter en connaissance de cause.

Objectif(s)

- Prendre conscience de ses propres valeurs.
- Découvrir que l'on peut exprimer ses valeurs via le choix d'un parti politique.
- Comprendre l'intérêt de lire un programme politique.

Public cible

Primo-votant·e·s, à partir de 16 ans.

Durée

2X50 min.

Matériel

- Feuille de route.
- Dilemmes.
- Liste de valeurs.
- Projecteur + écran.
- Affiches des couleurs politiques.
- Post-it de 2 couleurs différentes.
- 8 attaches parisiennes et 8 flèches en carton ou un marqueur pour tableau blanc.

Suggestions / Infos

Cette animation doit idéalement s'inscrire dans un processus d'éducation à la citoyenneté.

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Entre Sambre et Meuse.

Déroulement

Au préalable

Imprimer les 8 affiches des couleurs politiques en recto-verso (une face colorée et une face présentant l'idéologie correspondante) et, idéalement, les plastifier. Pour chaque idéologie, au niveau du positionnement, fixer une flèche cartonnée (préalablement découpée) à l'aide d'une attache parisienne ou prévoir un marqueur pour tableau blanc si les feuilles ont été plastifiées.

1er temps : Introduction

L'animateur·rice commence par expliquer le but de l'animation, qui est de répondre à deux questions que bon nombre de jeunes se posent : Comment choisir un parti politique ? Quel parti me correspond le plus ?

Une feuille de route est distribuée à chaque jeune. Elle va lui servir tout au long de l'animation, et iel pourra la conserver à l'issue de celle-ci.

2e temps : Les valeurs

L'animateur·rice explique qu'un dilemme est une situation dans laquelle nous devons choisir entre deux alternatives et que ce choix entraîne forcément des conséquences. Iel projette ensuite différents dilemmes et demande aux jeunes de faire un choix pour chacun, selon leur vision du monde idéal, et d'entourer la proposition de son choix sur la feuille de route. Si aucune des propositions ne lui convient, iel peut ne pas choisir. A l'inverse, si les deux propositions lui conviennent, iel peut entourer les deux. L'animateur·rice explique alors que pour faire ces choix, iels ont dû mettre en lumière leurs valeurs.

L'animateur·rice projette ensuite une liste de valeurs et invite les jeunes à inscrire, sur la feuille de route, celles qui ont motivé leurs choix pour chaque dilemme de l'exercice précédent.

Le but de cet exercice et de la réflexion autour des valeurs est que les jeunes comprennent qu'elles influencent nos choix dans la vie quotidienne. Une valeur, c'est quelque chose que l'on veut défendre, c'est un idéal à atteindre. Les valeurs sont généralement transmises par notre entourage au sens large (famille, amis, école, pays, etc.) et nous les partageons avec nos groupes sociaux et culturels. Elles évoluent avec le temps et peuvent parfois varier en fonction de certaines situations. On peut choisir nos valeurs, elles ne s'imposent pas à nous ; elles peuvent d'ailleurs être en opposition avec celles de nos proches.

3e temps : Les idéologies

Après avoir imprimé les 8 affiches des couleurs politiques en recto-verso (une face colorée et une face présentant l'idéologie correspondante), l'animateur·rice dépose les affiches sur une table ou les fixe au mur, en exposant les faces colorées uniquement. Iel distribue ensuite 8 post-it d'une même couleur à chaque jeune avec pour consigne d'écrire sur chaque post-it un mot, une idée que leur inspire chaque couleur. Les jeunes sont alors invité·e·s à coller les post-it sur les affiches correspondantes. Une mise en commun permet de découvrir l'ensemble des idées formulées pour chaque couleur.

Dans un deuxième temps, l'animateur·rice explique que les partis politiques et les idées qu'ils défendent sont généralement associés à des couleurs. Iel distribue 8 post-it (d'une autre couleur que les précédents) à chaque jeune avec pour consigne d'écrire, pour chaque couleur, les idées politiques, les partis politiques et/ou les idéologies supposées.

Pour terminer, l'animateur·rice et le groupe réalisent un débriefing pour chaque couleur, en tentant de relier les idées générales (post-it de couleur 1) avec les mots et idées relatifs à la politique (post-it de couleur 2). L'exercice permet de faire émerger l'idéologie qui se cache derrière chaque couleur. L'animateur·rice tente de construire, avec les jeunes, une définition pour chaque idéologie.

L'animateur·rice explique aux jeunes ce qu'est le système de coalition utilisé en Belgique. Iel précise que le nom donné aux coalitions formées après les élections est basé sur les couleurs politiques et propose quelques exemples :

- La coalition violette (mauve) : partis socialistes (rouge) et libéraux (bleu).
- La coalition turquoise : partis libéraux (bleu) et écologistes (vert).
- La coalition orange bleue : partis libéraux (bleu) et chrétiens/humanistes (orange).
- La coalition suédoise : partis libéraux (bleu), parti nationaliste flamand (jeune) et parti chrétien

flamand (croix) qui rappelle le drapeau suédois (croix jaune sur fond bleu).
- La coalition Vivaldi : partis libéraux (bleu), socialistes (rouge), écologistes (vert) et parti centriste flamand (CD&V, orange). Le nom « Vivaldi » fait référence au compositeur du même nom et son œuvre « Les quatre saisons », pour désigner les 4 couleurs des partis politiques engagés dans la coalition.

4e temps : L'axe gauche-droite et les valeurs politiques

Après chaque débriefing, l'animateur·rice retourne l'affiche et parcourt avec les jeunes les priorités et tendances des idéologies politiques, en insistant sur le fait qu'il s'agit de tendances générales et non des revendications des partis politiques, d'où l'importance de prendre connaissance des programmes des partis politiques.

L'animateur·rice attire l'attention des jeunes sur la notion de « positionnement », qui figure sur chaque affiche. Iel précise que les différentes idéologies se situent traditionnellement sur un axe gauche-droite et que cette classification permet de mieux appréhender le jeu politique. L'animateur·rice explique que cet axe gauche-droite est un modèle linéaire qui oppose deux visions de la société, celle de la gauche et celle de la droite, et iel décrit ces deux modèles (voir guide théorique au besoin).

Ensuite, l'animateur·rice invite les jeunes à tenter de positionner les différentes idéologies politiques sur cet axe gauche-droite. Pour ce faire, iel répartit les jeunes en 8 groupes, leur attribue une idéologie et leur demande d'identifier les 3 principales valeurs qui transparaissent dans les tendances de cette idéologie. Chaque groupe doit alors positionner la flèche (ou la dessiner au marqueur) vers la grande tendance qui correspond à l'idéologie traitée et justifier sur base des valeurs identifiées.

L'animateur·rice termine par un débriefing avec les jeunes et insiste sur le fait qu'il s'agit de grandes tendances mais que la réalité est bien plus nuancée. En effet, le positionnement peut légèrement varier selon les partis politiques (par exemple, les socialistes wallons et flamands) et des partis peuvent mêler à la fois des idées de droite et de gauche. C'est pourquoi il ne faut pas s'arrêter aux idées qui ont servi de base à l'animation mais aller consulter les programmes des partis politiques afin de trouver celui qui leur parle le plus.

Prolongement : Les programmes des partis politiques

L'animateur·rice peut poursuivre par une analyse des programmes des partis politiques afin de permettre l'échange et la discussion avec les jeunes à ce sujet.

Quelques pistes d'activités en lien avec l'analyse des programmes politiques :

- Retrouver 3 valeurs dans chaque programme et positionner chaque parti politique dans une idéologie.
- Identifier des thématiques qui intéressent les jeunes et/ou les concernent directement pour ensuite rechercher ce que chaque parti politique propose en la matière et réaliser un tableau comparatif.
- Replacer les logos des partis politiques sur l'axe gauche-droite, en justifiant les positions grâce à des revendications identifiées dans les différents programmes.

Un tel prolongement est l'occasion de préciser que l'on peut voter pour un parti différent à chaque niveau de pouvoir car les compétences des différents niveaux et ce que l'on attend d'eux ne sont pas toujours comparables.

JE VOTE

VALEURS ET POLITIQUE

DILEMMES

01

A. École obligatoire jusqu'à 18 ans

VS

B. Fin de l'obligation scolaire

02

A. Cours d'histoire centrés sur l'histoire de la Belgique

VS

B. Ouverture sur le monde entier

03

A. Enseignement gratuit pour tout le monde

VS

B. Enseignement payant en cas d'échec

04

A. Travaux de groupes avec cotations collectives

VS

B. Travaux de groupes avec cotations individuelles

05

A. Temps d'étude libre dans la grille horaire

VS

B. Temps d'étude tutorée dans la grille horaire

06

A. Devoirs et leçons à domicile

VS

B. Devoirs et leçons à exclusivement l'école

INFOR JEUNES

JE VOTE

VALEURS ET POLITIQUE

DILEMMES

07

A. Service militaire obligatoire

VS

B. Service militaire non obligatoire

08

A. Cours particuliers gratuits pour tous et toutes

VS

B. Cours particuliers gratuits réservés aux élèves en échec

09

A. Règlement pour les tenues vestimentaires

VS

B. Pas de règlement pour les tenues vestimentaires

10

A. Baisse du chauffage dans les classes pour réduire la consommation d'énergie

VS

B. Maintien d'un minimum de 20°C pour garantir le confort

11

A. Réinstaurer le tableau d'honneur

VS

B. Réinstaurer le bonnet d'âne

12

A. Proposer des plats inclusifs à la cantine

VS

B. Proposer uniquement des plats belges traditionnels

INFOR JEUNES

JE VOTE

VALEURS ET POLITIQUE

VALEURS

- Egalité
- Excellence
- Equité
- Liberté
- Réussite
- Devoir
- Respect
- Solidarité
- Discipline
- Autonomie
- Santé
- Ecologie
- Justice
- Générosité
- Famille
- Ouverture
- Réussite
- Plaisir
- Education
- Travail
- Tolérance
- Fraternité
- Tradition
- Sécurité
- Volonté
- Courage
- Partage
- Autorité

INFOR JEUNES

VALEURS ET POLITIQUE

FEUILLE DE ROUTE

DILEMMES	CHOIX	VALEURS
1	A - B	
2	A - B	
3	A - B	
4	A - B	
5	A - B	
6	A - B	
7	A - B	
8	A - B	
9	A - B	
10	A - B	
11	A - B	
12	A - B	

VALEURS ET POLITIQUE

FEUILLE DE ROUTE

DILEMMES	CHOIX	VALEURS
1	A - B	
2	A - B	
3	A - B	
4	A - B	
5	A - B	
6	A - B	
7	A - B	
8	A - B	
9	A - B	
10	A - B	
11	A - B	
12	A - B	

JE VOTE

VERT

Les écologistes

INFOR JEUNES

IDÉOLOGIE

Ecologie politique

PRIORITÉS

- Mode de vie en harmonie avec l'environnement et les autres vivants.
- Préservation des ressources naturelles, des écosystèmes et du climat.

TENDANCES

Fin du productivisme ➡ Modèle économique qui tient compte des impacts environnementaux (pollution, épuisement des ressources, destruction des écosystèmes) et sociaux (inégalités sociales et environnementales).

Protection sociale forte.

Emplois durables via le développement d'une économie verte (énergie, mobilité, construction, recherche et développement...).

- Qualité de vie pour tous et toutes.
- Politique d'immigration ouverte + application correcte du droit d'asile.
- Progressistes sur les grandes questions de société (euthanasie, IVG, égalité des genres...).

Equilibre entre prévention et répression.

Politique européenne forte sur l'environnement pour une réelle efficacité.

PARTIS POLITIQUES BELGES

ECOLO

GROEN

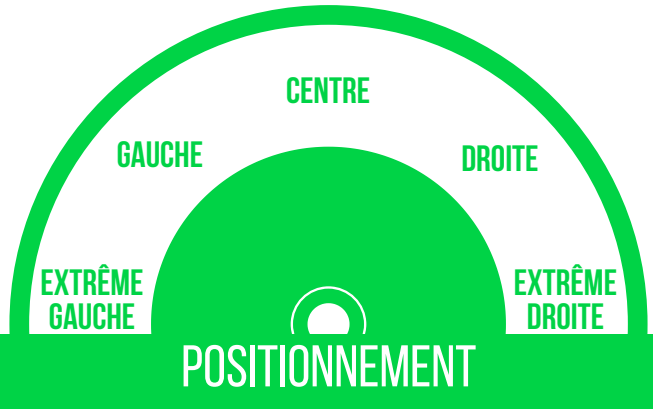

JE VOTE

ROUGE

Les socialistes

INFOR JEUNES

IDÉOLOGIE

Social-démocratie

PRIORITÉS

- Sécurité sociale forte.
- Justice sociale pour tous et toutes.
- Intérêt collectif avant intérêts individuels, principes d'égalité et de solidarité.

TENDANCES

- Régulation de l'économie et des marchés par l'Etat.
- Financement durable des services publics.

Stimuler l'esprit d'entreprendre et la création d'emplois durables.

- Progressistes sur les grandes questions de société (mariage pour tous et toutes, IVG, égalité des genres...).
- Côté francophone : défense du multiculturalisme et des droits des immigré·e·s et lutte contre les discriminations. Moins d'ouverture côté flamand.

Police de proximité, à la fois préventive et répressive.

UE trop libérale et trop orientée marchés.

Eco-socialisme : protection de l'environnement sans pénaliser les plus faibles.

PARTIS POLITIQUES BELGES

PS

VOORUIT

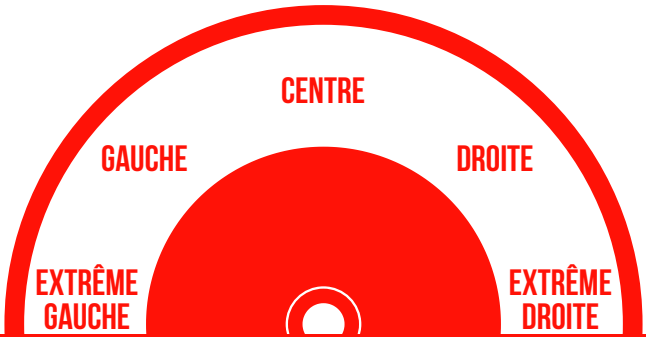

POSITIONNEMENT

JE VOTE

INFOR JEUNES

ROUGE FONCÉ

Les anticapitalistes

IDÉOLOGIE

Anticapitalisme / Communisme

PRIORITÉS

- Anticapitalisme.
- Intérêt collectif avant intérêts individuels, égalité réelle et absolue.
- Défense des travailleur·euses salarié·e·s et des minorités.

TENDANCES

- Economie d'État basée sur la planification des ressources, des moyens disponibles et des besoins.
- Taxation du capital et des grandes fortunes.

Emploi stable et faisable pour tous et toutes, avec un salaire décent.

- Progressistes sur les grandes questions de société (mariage pour tous et toutes, IVG, égalité des genres, euthanasie...).
- Défense des immigré·e·s, accès facilité à la régularisation ainsi qu'à la nationalité belge et droit de vote pour les personnes d'origine étrangère.

Prévention plutôt que répression.

Développer des services publics et une sécurité sociale au niveau de l'UE ainsi qu'une solidarité internationale.

- Capitalisme responsable de la dégradation de l'environnement.
- Transition sans pénaliser les plus faibles.

- Ne pas pénaliser les malades de longue durée et les chômeur·euses.
- Revaloriser les pensions et les allocations sociales.

PARTIS POLITIQUES BELGES

PTB - PVDA | PCB - CPB | PSL - LSP

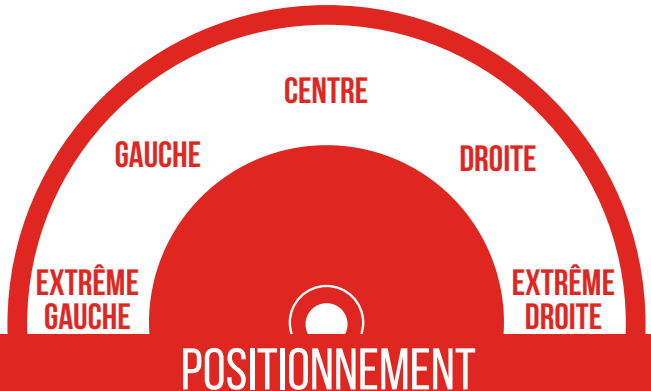

JE VOTE

INFOR JEUNES

BRUN

Les nationaux-populistes

IDÉOLOGIE

National-populisme

PRIORITÉS

- Nationalisme.
- Politique d'immigration ferme.
- Conservatisme et traditionalisme (couples hétérosexuels avec enfants, femmes au foyer, interdiction de l'IVG...)

TENDANCES

- Indépendance économique et priorité au marché national/régional.
- Réduire la charge fiscale des travailleurs·euses et des entreprises de la nation/région.

- Offre de formations selon les besoins du marché du travail.
- Augmenter le salaire minimum et activer les chômeurs·euses via sanctions.

Faire régner la loi et l'ordre, avec une répression importante.

Pour certains, rejet de l'UE au bénéfice d'une souveraineté nationale.
Pour d'autres, l'UE est un moyen de défendre la civilisation européenne et ses valeurs traditionnelles ainsi qu'à faire bloc contre l'immigration.

- Partis climato-sceptiques ou climato-rassurants.
- Transition énergétique progressive et socialement équitable.

- Sécurité sociale forte avec une priorité nationale ou régionale.
- Prestations sociales réservées aux personnes qui ont cotisé.

PARTIS POLITIQUES BELGES

FN | VB | CHEZ NOUS | NATION | DROITE POPULAIRE

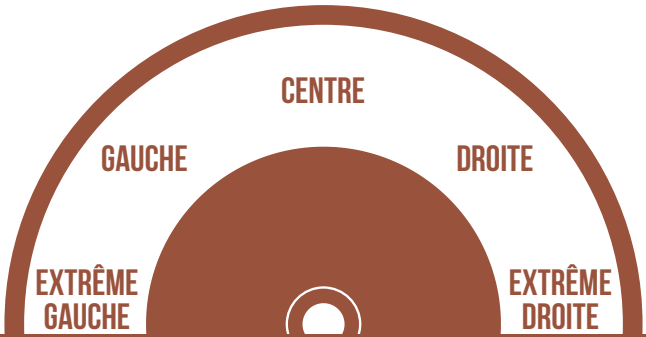

POSITIONNEMENT

JE VOTE

INFOR JEUNES

JAUNE

Les autonomistes

IDÉOLOGIE

Nationalisme / Rattachisme

PRIORITÉS

Nationalisme ou rattachisme, avec pour objectif de renforcer les identités culturelles et linguistiques.

(!) Tendances divergentes selon les partis (positions conservatrices ou progressistes).

TENDANCES

- Permettre la prise d'initiatives des individus et entreprises avec une régulation de l'Etat pour veiller à la solidarité.
- Positions diverses sur le degré d'intervention de l'Etat pour réguler l'économie.

- Augmenter le taux d'emploi et réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.
- Activer les chômeurs·euses via sanctions et/ou travail d'intérêt public.

Renforcer la présence policière pour plus de sécurité et forte répression.

Généralement critiques envers l'UE sans toutefois y être opposés.

Positions variées selon les partis, même s'ils ont souvent peu de revendications en la matière. Pour la N-VA, les intérêts économiques doivent primer.

- Pour certains, priorité nationale/régionale pour accéder à la sécurité sociale.
- Limitation les prestations sociales dans le temps voire renforcer les contrôles.

- Pour certains partis, réguler l'immigration non européenne.
- Plutôt conservateurs en matière de normes et valeurs.

PARTIS POLITIQUES BELGES

N-VA | RWF | RPW | VISTA

JE VOTE

INFOR JEUNES

ORANGE

Les chrétiens démocrates ou humanistes

IDÉOLOGIE

Démocratie chrétienne - Humanisme

PRIORITÉS

- Qualité de vie pour tous et toutes, concilier les intérêts des personnes plus et moins aisées.
- Solidarité envers les plus démuni·e·s via la sécurité sociale et l'associatif.
- Liberté d'enseignement et maintien d'un enseignement libre.

TENDANCES

Economie encadrée par l'Etat pour veiller à ce qu'elle reste au service des individus et non des intérêts personnels.

- Augmenter le taux d'emploi et réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.
- Activer les chômeurs·euses via travail d'intérêt public.
- Bien-être au travail et meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

Renforcer la prévention et la présence policière.

Plus de solidarité dans l'UE, politiques plus ambitieuses en matière d'écologie et réduire l'endettement.

Questions écologiques essentielles mais ne doivent pas être traitées au détriment des individus.

Prestations sociales proportionnelles à la perte et aux cotisations versées.

PARTIS POLITIQUES BELGES

LES ENGAGÉS

CD&V

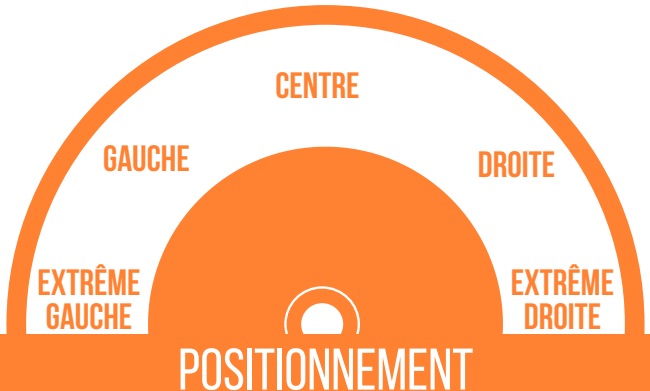

JE VOTE

INFOR JEUNES

FUCHSIA

Les fédéralistes

IDÉOLOGIE

Fédéralisme

PRIORITÉS

- Défense d'une identité linguistique et des droits d'une région ou communauté.
- Belgique fédérale avec transfert de compétences vers les entités fédérées.
- Laïcité pour garantir l'égalité, les libertés et le vivre-ensemble.
- Inclusion de tous et toutes dans tous les domaines.

TENDANCES

- Libéralisme.
- Renforcer l'économie des régions et/ou communautés.
- Stimuler les investissements privés.

- Valoriser et améliorer le statut des indépendant·e·s.
- Réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.

- Renforcer la présence policière.
- Mener des actions de prévention via des entités spécifiques.

Pour une UE fédérale, qui traite les questions politiques en plus des questions économiques.

Considérer les impacts écologiques dans toutes les décisions politiques.

- Plus de justice sociale.
- Assurer que chacun·e puissent satisfaire ses besoins de base.

PARTIS POLITIQUES BELGES

DÉFI PRODG

POSITIONNEMENT

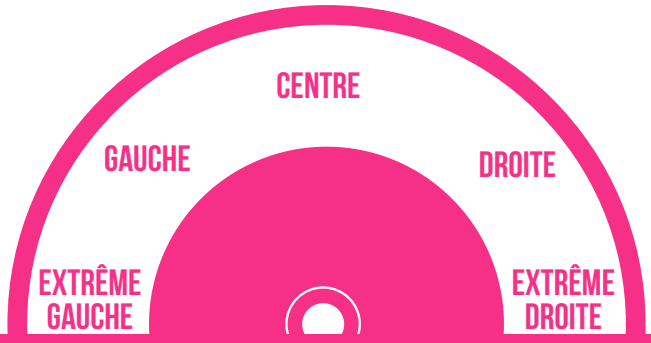

JE VOTE

INFOR JEUNES

BLEU

Les libéraux

IDÉOLOGIE

Libéralisme

PRIORITÉS

- Produire pour plus de progrès, de revenus et de bien-être.
- Encourager les initiatives pour plus de concurrence entre entreprises.
- Liberté d'entreprendre et d'être récompensé à la hauteur de son travail.

TENDANCES

- Les individus avant la collectivité, l'Etat doit garantir les libertés individuelles.
- Progressistes sur les grandes questions de société (euthanasie, IVG...).
- Contrôle et exécution des règles en matière d'immigration et condamnation plus sévère de l'immigration illégale.

- Valoriser et améliorer le statut des indépendant·e·s.
- Augmenter le taux d'emploi et réduire les charges sur le travail pour les travailleurs·euses et les entreprises.
- Activer les chômeurs·euses via sanctions et/ou travail d'intérêt public.

Renforcer la présence policière pour plus de sécurité et forte répression.

- Augmenter les interconnections entre les pays pour des réponses concertées et communes aux grands enjeux (défense, énergie, climat...).
- Porteuse de croissance et d'innovation, compétitive sur les marchés.

La transition est un bon moyen de progrès économique (faire plus avec moins) et création d'emploi.

- Limitation des prestations sociales et lutte contre la fraude sociale.
- Recours à des assurances privées.

PARTIS POLITIQUES BELGES

MR

OPEN VLD

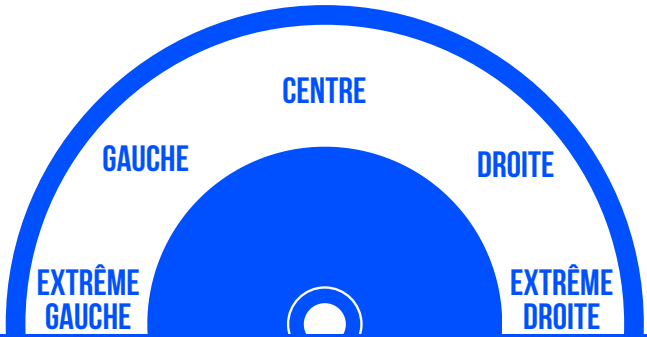

POSITIONNEMENT

DÉMOCRATIE À L'EXTRÊME

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

Démocratie à l'extrême

Résumé

À travers des extraits vidéo et des situations, les jeunes vont découvrir les piliers d'une démocratie, les prémices d'un changement de régime ainsi que les autres régimes politiques qui existent. Les jeunes observeront les effets produits par des situations extrémistes sur l'équilibre d'une démocratie.

Objectif(s)

- Comprendre ce qu'est une démocratie et identifier les piliers sur lesquels elle repose.
- Distinguer la démocratie des autres régimes politiques.
- Détecter les prémices d'un changement de régime.
- Découvrir l'impact des extrêmes dans un système démocratique.

Public cible

À partir de 16 ans.

Durée

2X50 min.

Matériel

- Extraits vidéo : Extrait 1 – Extrait 2 – Extrait 3 – Extrait 4 – Extrait 5.
- Écran + projecteur + éventuellement des baffles.
- Cartes « Situation ».
- Affiches « Régimes politiques ».

Suggestions / Infos

/

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Entre Sambre et Meuse (Couvin).

Déroulement

1er temps : Introduction – La démocratie et ses 4 piliers

L'animateur·rice commence par définir la démocratie, notamment sur base de cette définition bien connue d'Abraham Lincoln : *« La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »*.

Des extraits de films sont ensuite diffusés, chacun illustrant l'absence d'un ou de plusieurs piliers de la démocratie. Après chaque extrait, les jeunes sont amené·e·s à exprimer les raisons pour lesquelles iels pensent qu'il ne s'agit pas ou plus d'une démocratie ou que celle-ci n'est que partiellement respectée. L'animateur·rice note les arguments des jeunes au tableau, en les classant selon les quatre piliers, sans les nommer. Les jeunes essayent ensuite de nommer les piliers selon le classement effectué et l'animateur·rice écrit le nom de ces piliers au tableau.

L'animateur·rice conclut en expliquant que si au moins un des quatre piliers (État de droit – Séparation des pouvoirs – Droits Humains – Suffrage universel) n'est pas respecté, alors il ne s'agit pas ou plus d'une démocratie.

2e temps : La démocratie en danger

L'animateur·rice distribue aléatoirement les cartes « Situation » aux jeunes. Celleux-ci sont invité·e·s, à tour de rôle, à aller placer les cartes sous le pilier de la démocratie qui est impacté. Des échanges sont réalisés afin de mettre en évidence le fait que ces piliers sont potentiellement fragiles et que, même chez nous, ils peuvent être mis en danger. Or, lorsqu'un un pilier tombe, la démocratie s'en va…

3e temps : Les autres régimes politiques et les extrêmes

L'animateur·rice demande aux jeunes de quoi il s'agit lorsqu'il ne s'agit pas d'une démocratie. Iels dispose ensuite les affiches « Régimes politiques » côté définitions et parcours ces dernières avec les jeunes. Les échanges visent à faire émerger le nom de ces régimes politiques, que l'animateur·rice révèle ensuite en retournant les fiches, et à faire des parallèles avec les extraits vidéo visionnés au début de l'animation.

Les jeunes sont alors invité·e·s à disposer ces affiches sur le sol, dans l'ordre croissant de démocratie.

→	→	→	→	→
Totalitarisme	**Autoritarisme**	**D. représentative**	**D. participative**	**D. Directe**

Pour terminer, l'animateur·rice lit les mises en situation ci-dessous et demande aux jeunes de se déplacer vers le régime politique auquel mène chaque proposition.

Liste des mises en situation

Totalitarisme (T) – autoritarisme (A) – démocratie représentative (DR) – démocratie participative (DP) – démocratie directe (DD)

1. Parlement tiré au sort - DP.
2. Rachat de la presse par un·e chef·fe d'État - A/T.
3. L'ensemble des citoyens et citoyennes ainsi que les étrangers vivant sur le territoire peuvent voter - DP.
4. Le bulletin de vote comporte un seul parti politique - T.
5. Les citoyens et citoyennes de la commune se rencontrent une fois par mois pour décider de l'avenir de la commune - DD.
6. Le gouvernement et le parlement n'ont pas le droit de regard l'un sur l'autre - A.
7. Les juges interprètent la loi selon la personne en face d'elleux - A.
8. La police peut aller chez les personnes s'ils les soupçonnent de quoi que ce soit - A.
9. Toutes les grandes décisions sont prises suite à une consultation populaire - DP.
10. Le·la Premier·ère Ministre est également le·la chef·fe de la justice - A/T.
11. Les politiques ne peuvent occuper qu'un seul et unique poste politique - DP.
12. L'armée a beaucoup de pouvoir - A.
13. Il y a plusieurs candidat·e·s et plusieurs partis aux élections, mais ils sont tous reliés à un seul grand parti - A.
14. Les personnes qui portent du rouge sont éliminées - T.
15. Le·la Premier·ère Ministre réinvente l'histoire du pays et le met au centre du monde - T Le·la chef·fe du pays est militaire et chef·fe de l'armée - A.
16. Les décisions ne sont pas négociées, mais prises par les citoyens et citoyennes, selon la majorité - DD.
17. Les citoyens et citoyennes élisent des représentant·e·s qui vont porter leurs visions des choses - DR.
18. Les citoyens et citoyennes vont voter environ tous les 5 ans - DR.
19. Plusieurs candidat·e·s sont sur les listes électorales et il y a des débats entre elleux dans la presse - DR.

AUTORITARISME

Système politique caractérisé par une confiscation du pouvoir au profit du gouvernement en place, se traduisant par :

- l'absence d'élection (ou des élections truquées)
- une répression policière importante (existence d'une police politique)
- une forte limitation des libertés
- l'existence d'une censure

En dehors des activités à caractère politique, ce type de système laisse aux individus des espaces de liberté au sein de la société civile.

Ce régime ne cherche pas à contrôler les mentalités.

Exemples de pays :

- Les pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan…)
- La Biélorussie

DÉMOCRATIE DIRECTE

Une des formes premières de la démocratie dans laquelle le peuple exerce directement le pouvoir politique, sans l'intermédiaire de représentant·e·s.

Certains pays ont intégré des éléments de ce type de démocratie dans leurs institutions (référendums, assemblées locales, initiatives populaires, pétitions…), pour que les citoyens et citoyennes soient davantage impliqué·e·s dans les décisions politiques.

Remarque : le référendum est interdit par la constitution belge (prise de pouvoir en cas de communauté dominante).

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Régime qui permet d'augmenter l'implication des citoyens et citoyennes dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision.

Ce type de démocratie se présente comme un système mixte dans lequel le peuple délègue son pouvoir à des représentant·e·s qui proposent et votent des lois, mais le peuple conserve le pouvoir de se saisir lui-même de certaines questions.

Quelques caractéristiques d'une telle démocratie :

- l’extension du droit de vote et de sa fréquence,
- la concertation dynamique (débats libres),
- la mise en place d'un système organisé qui garantit que toutes les idées constructives et nouvelles des citoyens et citoyennes seront examinées de manière efficace.

Actuellement, aucun pays n’applique complètement ce système. Des outils de démocratie participative sont néanmoins utilisés à des niveaux plus locaux (Ex : Interpellation citoyenne ou consultation populaire).

En Belgique, la consultation populaire est possible au niveaux régionaux, communautaires, provinciaux et communaux.

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Forme de démocratie dans laquelle les citoyens et citoyennes expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentant·e·s élu·e·s à qui iels délèguent leurs pouvoirs. Ces élu·e·s, qui représentent la volonté générale, votent les lois et contrôlent éventuellement le gouvernement.

L’une des conditions pour que le régime soit démocratique est que le mandat des représentant·e·s soit limité dans le temps. Aucun gouvernement n'est jamais installé définitivement.

La plupart des démocraties actuelles ont adopté ce système.

TOTALITARISME

Régime politique dans lequel un parti unique détient la totalité des pouvoirs et ne tolère aucune opposition (monopartisme). Ce régime exige le rassemblement de l'ensemble des citoyens et citoyennes en un bloc unique derrière l'État.

Dans un tel régime, l'État prétend gérer, outre la vie publique, la vie privée des individus (régime policier, encadrement de la jeunesse et des relations professionnelles...).

Exemple de tels régimes :

- Le fascisme italien
- Le national-socialisme allemand
- La Corée du Nord

Des personnes ont été emprisonnées pour avoir voulu créer un nouveau parti politique

Le Roi ou la Reine détient l'ensemble du pouvoir et le transmet automatiquement à sa descendance

Le gouvernement bloque l'accès des citoyens et citoyennes à certains sites internet et réseaux sociaux

Le gouvernement contrôle la presse et la censure est de mise

Les citoyens et citoyennes sont obligé·e·s de pratiquer une religion, les autres religions sont interdites

Seul le parti politique au pouvoir est autorisé, les autres partis sont interdits

Les citoyens et citoyennes se voient attribuer un lieu de résidence et un travail en fonction de leur classe sociale

Il y a plusieurs candidat·e·s aux élections mais iels sont tous et toutes d'un seul et unique parti

Des personnes sont emprisonnées à cause de leurs opinions politiques ou de leurs convictions religieuses

Les personnes qui critiquent le pouvoir sont emprisonnées dans des camps et y subissent de mauvais traitements

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

Seules les personnes des classes sociales supérieures peuvent se présenter aux élections

Les citoyens et citoyennes ont besoin d'un Visa pour pouvoir se déplacer d'une région à l'autre de leur pays

Le gouvernement et le parlement n'ont pas le droit de regard l'un sur l'autre

Seules les personnes dont les parents sont nés dans le pays peuvent voter

Les juges interprètent la loi selon la personne en face d'elleux

Offrir un pot-de-vin aux juges permet d'éviter de lourdes sanctions

La police peut aller chez les personnes si elle les soupçonne de quoi que ce soit

Les membres du gouvernement bénéficient d'une immunité complète et ne peuvent donc pas être poursuivis, jugés ou sanctionnés

Le·la Premier·ère Ministre est également le·la chef·fe de la justice

La personne qui détient le pouvoir change les lois comme bon lui semble

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

INFOR JEUNES

SITUATION

Démocratie à l'extrême

JE VOTE

ON N'EST PAS DES PIGEONS !

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

On n'est pas des pigeons !

Résumé

En période électorale, tous les coups sont permis, y compris les coups de rhétoriques ! Durant cette animation, les jeunes apprendront à débusquer les arguments fallacieux et prendront conscience de l'existence de biais cognitifs afin de ne pas se laisser berner par les discours politiques trompeurs. Iels se mettront ensuite dans la peau de personnalités politiques et devront créer une communication trompeuse visant à convaincre le public de voter pour leurs partis respectifs.

Objectif(s)

- Prendre conscience de l'existence de biais cognitifs et de leur impact dans le traitement de l'information.
- Identifier les arguments fallacieux, les débusquer dans un discours et s'en distancier.
- Aiguiser l'esprit critique par le développement de capacités à décrypter les discours politiques.

Public cible

À partir de 16 ans.

Durée

2X50 min.

Matériel

- Un ordinateur.
- Un projecteur et des baffles.
- Extraits vidéo.
- Repères théoriques – Arguments fallacieux (1 exemplaire/jeune).
- Repères théoriques – Biais cognitifs OU brochure « Mon cerveau, abonné aux fake news ? » (1 exemplaire/jeune).
- Synthèse – Arguments fallacieux (1 exemplaire/jeune).
- Cartes « Thématique », « Stratégie », « Public cible », « Média » et « Numéro ».
- Cartes « On n'est pas des pigeons ! » (1 lot/groupe).
- Fiche « Embrouiller pour convaincre » (1 exemplaire/groupe).
- Fiches-outil « Critères de choix d'un média » (1 exemplaire/groupe).

Suggestions / Infos

- Cette animation est une adaptation de l'animation « Arrête de m'embrouiller », conçue par Infor Jeunes Luxembourg, elle-même inspirée de l'outil « Critique de l'info : l'outil ultime » créé par Action Média Jeunes. L'animateur·rice qui en éprouve le besoin trouvera des éclairages dans le dossier de l'enseignant·e, disponible sur le site internet de l'ASBL (https://acmj.be/outilultime/les-arguments-fallacieux).
- Constituer une liste de lecture avec les extraits vidéo sélectionnés.

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Luxembourg et Infor Jeunes Namur.

Déroulement

Informations préalables

Sélection des biais cognitifs et/ou arguments fallacieux

La présente animation propose de travailler 4 arguments fallacieux et 4 biais cognitifs. Toutefois, l'animateur·rice qui ne dispose que de 2x50 minutes veillera à sélectionner un maximum de 4 stratégies parmi les 8 proposées, afin de permettre aux jeunes de se les approprier et de laisser place aux échanges. En fonction des arguments fallacieux/biais cognitifs choisis, l'animateur·rice sélectionnera les cartes « Stratégies » et « On n'est pas des pigeons ! » à inclure dans l'animation, ainsi que les repères théoriques à imprimer.

Si l'animateur·rice dispose de 50 minutes supplémentaires, iel peut soit organiser un second round pour traiter les 4 autres stratégies soit attribuer directement 2 stratégies (par exemple, un argument fallacieux et un biais cognitif) à chaque groupe.

Constitution des groupes

Dans la 1ère activité, les jeunes devront constituer 4 groupes de travail sur base d'un numéro pioché au hasard. Chaque groupe découvrira un biais cognitif ou un argument fallacieux. La 2e activité nécessitera la formation de nouveaux groupes, composés d'au moins 4 jeunes portant les numéros 1, 2, 3 et 4 afin d'assurer la transmission des informations recueillies lors de la 1ère activité. Pour faciliter la création de ces nouveaux groupes, des formes ont été apposées sur les cartes « Numéro », permettant de former jusqu'à 8 groupes de 4 jeunes. L'idéal est de se limiter à 4 jeunes/groupe mais un lot de cartes est prévu pour former des groupes de 5 le cas échéant. L'animateur·rice devra donc veiller à sélectionner les cartes en fonction des formes apposées et du nombre de jeunes animé·e·s.

1er temps : Introduction

L'animateur·rice explique que nous sommes en période de campagne électorale et que jusqu'aux élections, les personnalités politiques vont tenter de convaincre les citoyen·ne·s de voter pour elles et leurs partis politiques. Chaque parti a élaboré un programme politique qui contient des propositions pour aller vers sa vision de ce que devrait être la société. Les politiques tentent donc de démontrer que le modèle de société qu'iels défendent est le meilleur et que leurs propositions sont les plus cohérentes pour améliorer la vie des citoyen·ne·s.

Dans une démocratie représentative, voter est le moyen d'élire les représentant·e·s politiques qui prendront des décisions aux niveaux de pouvoir concernés par les élections. Par ailleurs, se rendre aux urnes est obligatoire en Belgique. Alors quitte à faire le déplacement, autant jouer le jeu ! Voter est l'une des possibilités qui s'offrent aux citoyen·ne·s d'exprimer des idées et des valeurs. En effet, donner sa voix à une personnalité politique ou un parti, c'est choisir des tendances, porter des valeurs et soutenir des idées qui seront débattues lors de prises de décisions. Il est donc important de faire son choix en connaissance de cause et de se montrer critique face aux discours politiques qui visent parfois à nous manipuler. Et il existe bien des moyens de tromper pour convaincre !

2e temps : Découverte de quelques biais cognitifs et arguments fallacieux

L'animateur·rice aura préalablement aménagé 4 espaces de travail et attribué à chacun d'eux un numéro compris de 1 à 4 ainsi qu'un biais cognitif ou un argument fallacieux.

Les jeunes piochent une carte « Numéro ». Celleux qui ont le même numéro se rassemblent à l'espace de travail correspondant. L'animateur·rice distribue à chaque jeune un exemplaire des repères théoriques et donne les consignes suivantes : « Vous disposez de 5 minutes pour comprendre le biais cognitif ou l'argument fallacieux qui vous a été attribué et trouver des exemples. Vous devrez ensuite réexpliquer ce que vous avez appris aux autres donc il faudra vous assurer d'avoir vraiment bien compris et d'être capables de répondre aux questions éventuelles ».

Les groupes prennent connaissance des documents et tentent de comprendre le biais cognitif ou l'argument fallacieux qui leur a été attribué. L'animateur·rice circule dans les groupes et demande aux jeunes d'expliquer ce qu'iels ont compris, de reformuler, d'illustrer par un exemple… afin de vérifier leur niveau de compréhension et apporter des compléments d'information au besoin. Cette étape est très importante car les jeunes devront ensuite être en mesure de transmettre leurs apprentissages aux autres, de réexpliquer avec leurs mots, d'illustrer par des exemples, de répondre aux questions.

Lorsque tout le monde a compris, l'animateur·rice attire l'attention des jeunes sur le fait qu'une forme est apposée sur leur carte « Numéro ». Iel demande alors à celleux qui ont la même forme de se rassembler. Chaque membre est chargé·e d'expliquer aux autres le biais cognitif ou l'argument fallacieux qu'iel a découvert au cours de la 1ère activité. Cette étape de transmission devra être réalisée en 10 minutes. Comme pour l'activité précédente, l'animateur·rice circule dans les groupes et demande aux jeunes d'expliquer ce qu'iels ont compris, de reformuler, d'illustrer par un exemple… afin de vérifier leur niveau de compréhension et apporter des compléments d'information au besoin.

Repères pour l'animateur·rice

Au travers de leurs discours, les personnalités politiques ont pour principal objectif de convaincre leur public et parfois, elles commettent des erreurs de logique. Ces erreurs ou arguments fallacieux sont qualifiées de paralogismes lorsqu'elles sont involontaires et de sophismes quand elles sont commises volontairement. Et dans ce dernier cas, l'intention est bien de tromper le public ! Il ne s'agit pas nécessairement d'un mensonge mais d'une manière erronée de présenter les choses, par exemple en faisant croire à un choix unique alors que d'autres options sont possibles ou encore en présentant l'imminence d'une réalité qui a en fait peu de chances de se produire. Un argument fallacieux est donc un argument qui semble logique et cohérent mais qui, en réalité, vise à tirer des conclusions erronées.

*Par ailleurs, **notre cerveau n'est pas infaillible**. Il a tendance à traiter l'information de manière subjective et déformée, pour gagner du temps et de l'énergie. Il utilise en effet des raccourcis mentaux afin de traiter rapidement et efficacement l'énorme quantité d'informations auxquelles il est confronté quotidiennement. Mais ce type de raisonnement a bien une raison d'être. D'ailleurs, quand les biais fonctionnent on les appelle des heuristiques (de jugement). Ceux-ci nous permettent de prendre des décisions ou de porter des jugements de façon moins laborieuse. En effet, raisonner de façon analytique demande un effort plus ou moins important. Il est donc impossible d'imaginer que nous devions fournir des efforts pour chaque décision. Hélas, même s'ils sont rapides et utiles, les biais peuvent être à l'origine d'erreurs de jugement et à des distorsions de la réalité. Ces filtres ou biais cognitifs sont des schémas de pensées trompeurs et faussement logiques qui vont influencer notre perception, notre mémoire, notre prise de décision ou encore nos jugements. Si ces biais sont utilisés de manière inconsciente, certains en revanche les exploitent de manière stratégique. Ainsi, ce n'est pas un hasard si des publicités mettent en scène des célébrités, des personnes au physique attrayant ou des gens en blouses blanches. Et la politique n'échappe évidemment pas aux biais cognitifs ! D'où la nécessité d'une certaine vigilance lorsqu'il faut prendre une décision cruciale ou lorsqu'on doit se forger une opinion sur un sujet important, par exemple.*

En bref, nous pouvons nous laisser manipuler par des arguments fallacieux et notre cerveau peut nous jouer des tours. Mieux vaut donc avoir l'esprit critique aiguisé pour éviter de se laisser berner !

3e temps : Débusquer les biais cognitifs et arguments fallacieux

L'animateur·rice distribue à chaque groupe un lot de cartes « On n'est pas des pigeons ! ». Iel diffuse les vidéos correspondant aux arguments fallacieux/biais cognitifs sélectionnés. Après chaque extrait, les jeunes doivent discuter par groupes afin d'identifier l'argument fallacieux ou le biais cognitif illustré. Lorsqu'iels sont d'accord sur la réponse, iels lèvent la carte « On n'est pas des pigeons ! » correspondante. L'animateur·rice invite les jeunes à préciser les éléments qui leur ont permis d'identifier la stratégie à l'œuvre et lance un mini-débat en cas d'avis divergents. Iel interroge enfin les jeunes sur les moyens de démonter ces arguments ou de se prémunir des biais cognitifs.

Liste des extraits vidéo

Extrait 1 - Homer Simpson

- Argument fallacieux « Ad personam » - *Homer Simpson attaque son adversaire sur sa personne et tente de le discrédité sur base de son âge plutôt que sur son argumentaire.*

Extrait 2 - Donald Trump VS Joe Bidden

- Argument fallacieux « Ad personam » - *Les deux candidats tentent de discréditer leur adversaire avec des attaques personnelles.*

Extrait 3 - Georges Bush

- Argument fallacieux « Faux dilemme » - *Pour les convaincre les autres nations de s'allier aux Etats-Unis, suite aux attentats du septembre 2001, le président Georges Bush présente 2 options : être allié des États Unis ou être du côté des terroristes. Il existe évidemment d'autres options que celles présentées.*

Extrait 4 - Éric Zemmour

- Argument fallacieux *« Faux dilemme » - Au cours d'un débat, Éric Zemmour s'exprime sur les quartiers qui accueillent une population majoritairement musulmane. Et la seule alternative qu'il propose à « accepter que les personnes musulmanes imposent leur culture » est de les contraindre à se fondre dans la masse et se soumettre au mode de vie des français.*

Extrait 5 - Samia Ghali

- Argument fallacieux « Autorité anonyme » - *Dans cet extrait, Samia Ghali s'oppose à la dépénalisation du cannabis. Pour appuyer sa position, elle affirme que les traitements contre les cancers ne fonctionnent pas chez les patients qui fument du cannabis. Elle annonce alors avoir obtenu cette information par « des oncologues» avec lesquels elle aurait discuté.*

Extrait 6 – Jean-Luc Mélenchon

- Argument fallacieux « Autorité anonyme » - *Jean-Luc Mélenchon se réfère au mythe du déluge pour expliquer la formation de la mer Noire. Il affirme que son hypothèse est la bonne, tout d'abord parce qu'il l'a lu dans « Libé » (le quotidien français Libération). Il rit lui-même de cet argument et justifie ensuite avoir lu « 3 ou 4 trucs » qui défendent cette hypothèse, sans citer ses sources.*

Extrait 7 - Nicolas Sarkozy

- Argument fallacieux « Pente savonneuse » - *Nicolas Sarkozy s'oppose à la proposition d'un paquet de cigarette neutre. Plutôt que d'expliquer en quoi cette proposition est problématique, il affirme qu'accepter le paquet neutre entrainera la bouteille de vin neutre et finalement, la fin des appellations et des terroirs. Or, adopter le paquet neutre n'entrainerait pas nécessairement la suite de conséquences annoncées.*
- Biais cognitif « Biais de cadrage » - En raison de la manière dont sont envisagées les conséquences du paquet neutre.

Extrait 8 - Jacques-Alain Bénisti

- Argument fallacieux « Pente savonneuse » - *Jacques-Alain Bénisti est contre la dépénalisation du cannabis. Pour appuyer sa position, il utilise l'argumentaire suivant : le parti socialiste a déjà accepté de nombreuses mesures (mariage des couples homosexuels, autorisation du «piratage», limitation de vitesse, etc.) et si on accepte la dépénalisation du cannabis, alors on va finir par dépénaliser le viol. Évidemment, il n'y a aucun lien entre ces différentes mesures et dépénaliser le cannabis n'entrainera jamais la dépénalisation du viol.*

Extrait 9 – Revue de presse de Samuel Etienne

- Biais cognitif « Biais de cadrage » - *Dans sa revue de presse, Samuel Etienne compare les gros titres de la presse au sujet du chômage, suite à l'annonce des derniers chiffres par le gouvernement français. Alors que certains journaux évoquent une baisse record du taux de chômage et du jamais vu depuis 7 ans, d'autres en revanche sont moins optimistes, y voyant plutôt une légère baisse, un avenir toujours morose et une hausse de la précarité. De mêmes chiffres donnent donc lieu à des interprétations différentes, selon le contexte utilisé pour les expliquer (chiffres du chômage bruts, comparaison avec le passé, part des travailleurs pauvres…).*

Extrait 10 – Éric Dupond-Moretti

- Biais cognitif « Biais de cadrage » - *Éric Dupond-Moretti n'est pas d'accord de sanctionner le harcèlement de rue qui ne concerne, selon lui, « que » le fait de siffler les jeunes filles. Il justifie son opposition à cette loi par sa vision de la situation, en référence à son expérience personnelle parce qu'il n'avait aucune mauvaise intention lorsqu'il sifflait les filles dans la rue. Il occulte donc les autres incivilités concernées par le harcèlement de rue (insultes, atteinte à l'intégrité physique…) et ne considère pas le ressenti des victimes.*
- Biais cognitif « Biais de représentativité » - Éric Dupond-Moretti se base sur son expérience personnelle pour en faire une norme.

Extrait 11 - Éric Naulleau

- Biais cognitif « Biais de représentativité » - *Eric Naulleau fait référence à son expérience personnelle, son ressenti et des faits divers pour avancer l'idée qu'il y aurait une montée des violences en France.*

Extrait 12 - Éric Zemmour

- Biais cognitif « Biais de représentativité » - *Éric Zemmour explique que l'Islam n'est pas compatible avec la France en assimilant toutes les personnes de confession musulmane à des islamistes.*

Extrait 13 - Jean Lassalle

- Biais cognitif « Effet de halo » - *Jean Lassalle tient un discours assez drôle devant l'assemblée. Il apparaît alors comme une personne sympathique et marrante, ce qui a tendance à nous faire penser qu'il possède également d'autres caractéristiques positives.*

Extrait 14 - Philippe Poutou

- Biais cognitif « Effet de halo » - *Philippe Poutou, lors du débat présidentiel, était le seul qui n'était pas habillé en costume. Cela peut faire penser que c'est un homme politique proche des citoyens et citoyennes, qui s'habille et vit « comme tout le monde ». Cela peut le rendre sympathique au premier abord et influencer notre perception générale de lui. À l'inverse, certain·e·s verront un look négligé, un manque de prestance, une incompatibilité avec la fonction présidentielle.*

Extrait 15 - Emmanuel Macron

- Biais cognitif « Erreur fondamentale d'attribution » - *Emmanuel Macron affirme qu'il est possible de trouver un emploi simplement en traversant la rue, sous-entendant que cette personne est de mauvaise volonté et qu'elle est responsable de sa situation. Or, de nombreux facteurs peuvent expliquer la difficulté à trouver un emploi (statut, qualification, type de contrat, conjoncture économique…).*

Extrait 16 – Sarah Saldmann

- Biais cognitif « Erreur fondamentale d'attribution » - *Dans cet extrait, Sarah Saldmann, avocate, s'exprime sur l'ampleur des absences pour cause de maladie. Elle attribue ces absences à la faiblesse et la fainéantise des salarié·e·s qui, selon elle, s'absentent pour un simple rhume parce qu'iels bénéficient du salaire garanti. En assimilant les malades à des faibles, des fainéant·e·s et des profiteur·euse·s, elle se base sur des causes internes, personnelles plutôt que de prendre en compte la multiplicité des causes externes pouvant expliquer ces absences (contexte covid, quarantaines, vieillissement de la population…).*

- *Même si elle ne s'adresse pas directement à sa cible, il est possible de considérer un argument fallacieux de type Ad personam car Sarah Saldmann profère des insultes à l'encontre des malades.*

4e temps : Embrouiller pour convaincre

Les jeunes ayant appris à détecter les biais cognitifs et arguments fallacieux, iels vont maintenant pouvoir passer de l'autre côté et les exploiter de manière à convaincre un public spécifique.

L'animateur·rice explique que les groupes incarnent des partis politiques dont les membres se réunissent afin de concevoir une campagne de communication visant à convaincre le public de voter pour leur parti. Et pour y parvenir, tous les coups sont permis ! L'animateur·rice distribue une fiche « Embrouiller pour convaincre » à chaque groupe.

Afin de cadrer le travail, un·e membre de chaque groupe pioche une carte dans chacune des 3 catégories suivantes : « Thématique », « Public cible » et « Stratégie ». Iel rejoint ensuite son parti politique et présente les cartes piochées. Les membres doivent alors déterminer les arguments susceptibles de toucher le public cible sur la thématique piochée et choisir le média au travers duquel iels vont communiquer (un·e membre du groupe peut alors récupérer la carte « Média » correspondante). Les jeunes établissent ensuite une stratégie pour intégrer l'argument fallacieux ou exploiter le biais cognitif, selon la carte piochée.

Variante : la présente démarche propose de laisser aux groupes le choix du média, de manière à pouvoir atteindre facilement le public cible. Les cartes « Média » ne doivent donc pas être piochées au hasard. Il est évidemment possible de modifier le type de cartes piochées au hasard et celles en libre choix. Par exemple, le média peut être pioché au hasard et le public cible choisi par chaque groupe. En outre, pour réduire le niveau de complexité, il est possible de s'en remettre au hasard pour les deux seules cartes « Stratégie » et « Public cible » ou uniquement pour la carte « Stratégie ».

Dans un deuxième temps, chaque groupe va mettre en forme son argumentaire pour créer une communication adaptée au média choisi. Pour ce faire, il devra veiller à respecter les codes propres au média, en se basant si nécessaire sur les informations fournies dans les fiches-outil.

Enfin, chaque groupe présente à tour de rôle sa communication. Il ne doit pas dévoiler le public cible, la thématique et la stratégie utilisée pour convaincre. Ce sont les autres jeunes qui devront tenter d'identifier ces éléments au terme de la présentation. L'animateur·rice invite alors les jeunes à exprimer les indices qui leur ont permis d'identifier ces éléments. Iel recueille également les avis quant au pouvoir de la communication présentée.

5e temps : Conclusion

L'animateur·rice propose un petit tour de table afin de récolter le ressenti des jeunes.

Pour terminer, l'animateur·rice demande aux jeunes s'iels ont déjà utilisé des arguments douteux pour tenter de convaincre et ce qu'iels ressentent lorsqu'iels ne parviennent pas à faire changer d'avis une personne. L'objectif ici est de faire prendre conscience aux jeunes qu'il nous est déjà arrivé à tous et toutes d'être en manque d'arguments, d'avoir l'impression de se trouver face à un mur et de nous sentir frustré·e·s de ne pas parvenir à convaincre quelqu'un. Dans ce cas, la tentation est grande d'avoir recours à des arguments fallacieux tels que des attaques personnelles, faire des généralisations abusives ou encore de "mythoner". Or, est-il réellement important d'avoir le dernier mot et de clouer le bec à son interlocuteur·rice ? Tout le monde doit-il nécessairement partager les mêmes avis, les mêmes idées ? Et si on essayait plutôt d'instaurer un dialogue pour comprendre les autres points de vue et s'enrichir mutuellement ?

Pensions	Emploi	Allocations sociales	Santé	Enseignement
Environnement	Sports/loisirs	Mobilité	Europe	Inclusion
Logement	Bien-être & qualité de vie	Effet de halo	Erreur fondamentale d'attribution	Biais de représentativité
Biais de cadrage	Ad personam	Faux dilemme	Autorité anonyme	Pente savonneuse
16-25 ans	25-40 ans	40-60 ans	60 ans et +	16-25 ans

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Thématique
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Stratégie
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Public cible
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Public cible
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Public cible
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Public cible
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Public cible
On n'est pas des pigeons !

25-40 ans	40-60 ans	60 ans et +	Radio	TikTok
YouTube	Twitch	X (ex Twitter)	Facebook	Télévision
Instagram	1 ▲	2 ▲	3 ▲	4 ▲
1 ■	2 ■	3 ■	4 ■	1 ●
2 ●	3 ●	4 ●	1 ★	2 ★

Média
Public cible
Numéro
JE VOTE
On n'est pas des pigeons !

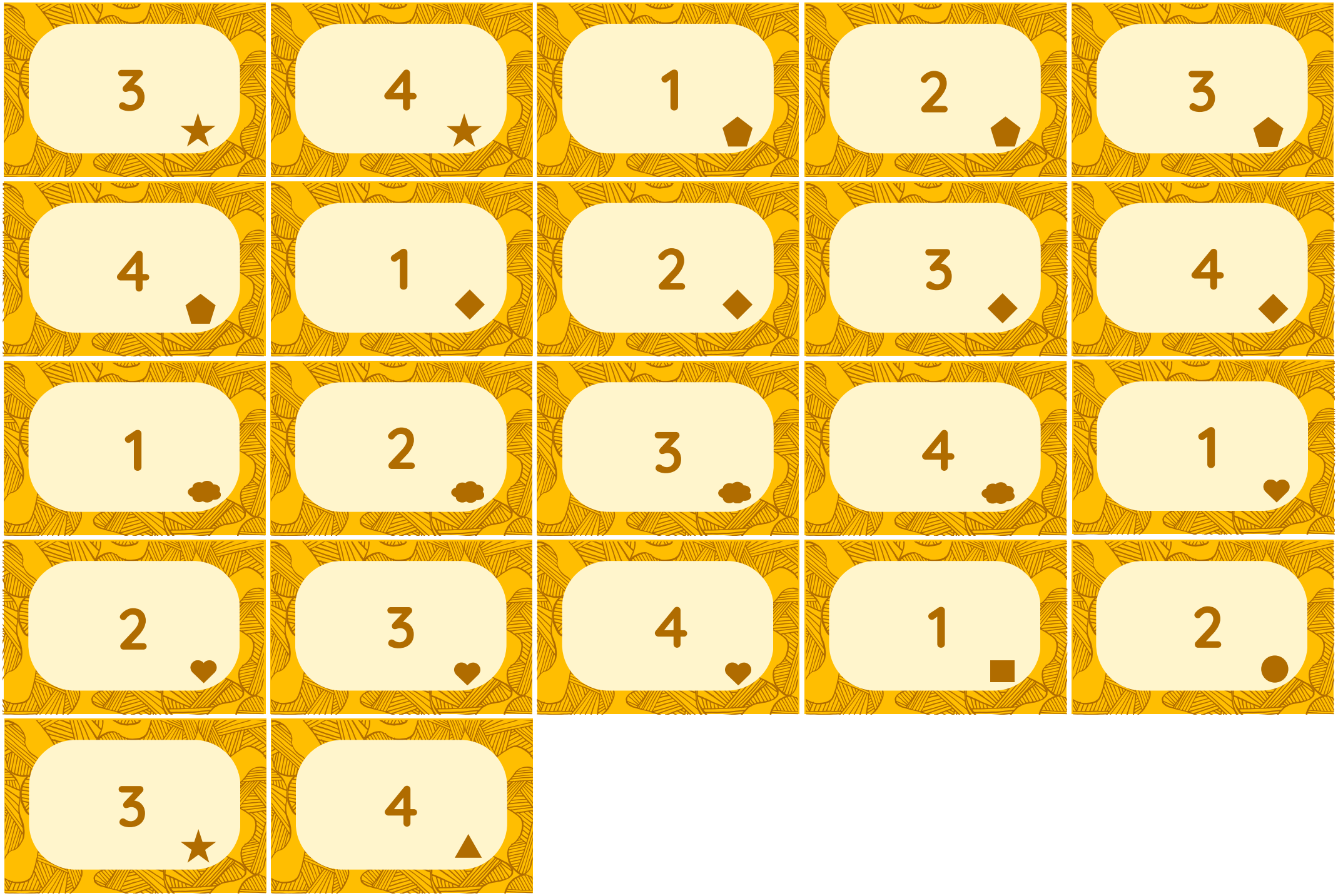
3
4
1
2
3
4
1
2
3
4
1
2
3
4
1
2
3
4
2
3
4
1
2
3
4

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

JE VOTE
Numéro
On n'est pas des pigeons !

Biais de représentativité

Quand on généralise de manière abusive...

Biais de cadrage

Quand on voit le verre à moitié plein ou à moitié vide...

Effet de halo

Quand un élément "contamine" la perception globale...

Erreur fondamentale d'attribution

Quand on émet des jugements en sous-estimant le contexte...

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

Autorité anonyme

Quand on utilise des “on-dit” comme arguments...

Pente savonneuse

Quand on glisse vers des conséquences exagérées pour éveiller la peur...

Ad personam

Quand les attaques personnelles et les insultes remplacent les arguments...

Faux dilemme

Quand on réduit les possibilités à deux faux choix alors qu'il existe des alternatives...

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

JE VOTE
On n'est pas des pigeons !
INFOR JEUNES

On n'est pas des pigeons !

EMBROUILLER POUR CONVAINCRE

PUBLIC CIBLE

1

2

THÉMATIQUE

STRATÉGIE ARGUMENTATIVE

3

SUPPORT MÉDIATIQUE

5

ARGUMENTAIRE

4

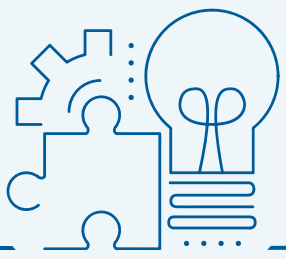

TÉLÉVISION

Les programmes TV et les pages publicitaires sont des canaux de communication intéressants. Il est possible d'apparaitre dans une émission spécifique, par le biais d'une interview ou d'un reportage, ou encore de diffuser un message publicitaire.

Pour atteindre sa cible, il faut tenir compte de l'audience (nombre de personnes qui regardent un programme ou une chaine) et choisir des heures de diffusion adaptées au public. Il est également nécessaire de choisir une chaine visionnée par le public à atteindre.

En moyenne, 45% des téléspectateurs et téléspectatrices ont plus de 50 ans, 30% ont entre 35 et 49 ans, 25% ont moins de 35 ans.

RADIO

Même si le nombre d'auditeurs et d'auditrices est en baisse, la radio reste un canal de communication intéressant puisqu'environ 3 millions de personnes l'écoutent chaque jour en Belgique. Il est possible d'apparaitre dans un message publicitaire, une interview ou encore une émission.

La radio permet un ciblage géographique grâce à des radios locales et un ciblage d'intérêt grâce à des chaines thématiques (radios jeune public, radios politiques ou économiques...).

Pour atteindre sa cible, il faut tenir compte de l'audience (nombre de personnes qui écoutent), choisir des heures de diffusion adaptées au public et diffuser sur une chaine écoutée par la cible.

Critères de choix d'un média

- Puissance du média
- Capacité à cibler le public
- Affinité entre le média et la cible
- Place et rôle du média dans la vie du public cible
- Coûts d'utilisation du média
- Adéquation du média avec le fond et la forme du message délivré

On n'est pas des pigeons !

TWITCH

Twitch est une plateforme de streaming qui se concentre sur les jeux vidéo, bien qu'elle ait élargi sa portée avec d'autres contenus : émissions de musique, de créations artistiques, de discussions, podcasts...

Les streamers et streameuses peuvent diffuser leur contenu en direct. Un chat permet une interaction en temps réel, pour poser des questions, discuter du contenu et interagir avec la communauté. Les spectateurs et spectatrices peuvent créer des clips de moments intéressants ou amusants pendant une diffusion et les partager sur Twitch ou sur d'autres réseaux sociaux.

Les streamers et streameuses peuvent être soutenus financièrement via l'abonnement à leur chaîne ou l'envoi de "Bits" (monnaie virtuelle achetée avec de l'argent).

INSTAGRAM

Instagram est une plateforme axée sur le partage de photos et de vidéos. Les utilisateurs et utilisatrices peuvent publier des photos et vidéos sur leur profil, les agrémenter de filtres, légendes et tags pour les partager avec leurs abonnés.

Le fil d'actualité affiche les publications des personnes suivies et permet de rester au courant de leurs activités. Les stories, publications éphémères, disparaissent au bout de 24h ; elles peuvent être des photos et vidéos mais aussi des sondages ou des questions-réponses.

La fonction "Explore" propose du contenu recommandé selon les intérêts, des publications populaires, des tendances et des recommandations personnalisées. L'utilisation des hashtags permet quant à elle de retrouver facilement du contenu sur des sujets spécifiques.

X (EX TWITTER)

X est une plateforme qui permet de communiquer en partageant des messages courts de 280 caractères maximum, pouvant contenir du texte, des liens, des images, des vidéos ou des GIF. Les utilisateurs et utilisatrices peuvent ainsi partager pensées, opinions, actualités, liens vers des articles...

Il est possible de liker un message, le commenter et le diffuser à son tour. Des hashtags (mots-clés précédés du symbole #) sont utilisés pour regrouper des contenus sur un sujet spécifique, permettant d'accéder à tous les contenus de ce sujet grâce à un simple clic sur un hashtag.

Les utilisateurs et utilisatrices peuvent organiser les personnes suivies en listes, ce qui facilite le suivi de contenus spécifiques ou de groupes.

TIKTOK

TikTok est une plateforme centrée sur la création et le partage de vidéos courtes et engageantes. Les utilisateurs et utilisatrices peuvent créer des vidéos courtes, généralement de 15 à 60 secondes, intégrer de la musique et des effets sonores ou encore ajouter des effets spéciaux, des filtres...

TikTok est connu pour la possibilité de créer des vidéos en réponse à des défis populaires, ce qui contribue à la viralité et à la diffusion rapide de certains contenus.

Que les vidéos soient diffusées en live ou pas, il est possible de réagir aux publications via des likes, partages et commentaires. Et ce sont les vidéos regardées et les interactions réalisées qui déterminent ensuite le contenu proposé sur la page d'accueil.

Critères de choix d'un média

- Puissance du média
- Capacité à cibler le public
- Affinité entre le média et la cible
- Place et rôle du média dans la vie du public cible
- Coûts d'utilisation du média
- Adéquation du média avec le fond et la forme du message délivré

On n'est pas des pigeons !

FACEBOOK

Facebook est une plateforme qui nécessite de créer un profil (personnel ou professionnel) afin de partager du contenu (texte, images, photos, vidéos), de créer ou rejoindre des groupes, de s'abonner ou créer des pages. Une page permet de sponsoriser des publications, c'est-à-dire payer pour diffuser du contenu aux personnes non abonnées.

Il est possible de choisir l'audience des publications (tout le monde, les "amis" ou uniquement certaines personnes), de réagir à un post (likes, smiley, commentaires) et de le partager à son tour. L'utilisation des hashtags permet en outre de retrouver facilement du contenu sur des sujets spécifiques.

Le fil d'actualité affiche les publications des contacts et du contenu recommandé par Facebook, sur base des activités précédentes. Les utilisateurs et utilisatrices peuvent aussi réaliser des live, créer des sondages et publier des stories (disparition automatique après 24h).

YOUTUBE

YouTube est une plateforme de partage de vidéos et de diffusion en direct qui permet aux utilisateurs et utilisatrices de regarder, télécharger, partager, liker et commenter des vidéos.

Les vidéos sont regroupées sur la chaîne du Youtubeur ou de la Youtubeuse et il est possible de s'y abonner pour rester informé de leurs mises à jour. Les utilisateurs et utilisatrices peuvent créer des playlists pour regrouper plusieurs vidéos sur un sujet donné ou pour partager une liste de vidéos préférées avec d'autres personnes.

Les créateurs et créatrices de contenu peuvent gagner de l'argent en activant la publicité mais aussi grâce à des abonnements, des dons en direct et d'autres de soutiens financiers.

#2 Le biais de représentativité
Ou la généralisation abusive

DÉFINITION

Tendance à considérer qu'une information est plus crédible quand elle correspond à une représentation qu'on se fait de la réalité, même si cette représentation ne se base que sur quelques éléments familiers qui ne représentent pas cette réalité dans son ensemble (confiance excessive dans les stéréotypes)[6]. On délaisse donc la probabilité statistique pour fonder son jugement sur les exemples qui nous viennent facilement en tête. Parfois, il suffit d'un évènement pour que notre cerveau fasse une généralité.

TROIS SITUATIONS OÙ TU PEUX CROISER CE BIAIS

- Quand on lit 3 fois dans la semaine un fait divers similaire, comme l'accident mortel d'un jeune conducteur en état d'ébriété, notre cerveau sera tenté d'imaginer qu'il y a un phénomène global et que le nombre de jeunes qui prennent le volant après avoir bu est en hausse. Or, tant qu'il ne s'appuie pas sur des statistiques, ce raisonnement est trompeur.
- Si l'on présente à plusieurs personnes le profil de Bernard (48 ans, 6 enfants, bon vivant et fan de tuning) et qu'on demande aux participants de déterminer s'il est « banquier d'affaire » ou « père au foyer », il y a fort à parier que la majorité des répondants choisiront « père au foyer » en se basant sur les exemples qui leur viennent en tête, liés à l'image stéréotypée du banquier.
- Ce biais intervient aussi lorsqu'on se réfère à des souvenirs ancrés dans la mémoire collective pour juger une situation dans le présent. Le souvenir des pénuries de guerre, par exemple, a mené certaines personnes à se ruer sur les produits de première nécessité au début de la crise du COVID-19. Leur interprétation de la situation était biaisée par la similarité avec un évènement historique.

Pour plus d'infos, scanne-moi ! !

#4 L'effet de halo

Un élément « contamine » notre perception globale

DÉFINITION

Tendance à se faire une idée générale d'une personne sur base d'un ou plusieurs traits spécifiques. Cela peut aussi être notre impression vis-à-vis d'un groupe, d'une marque, d'une activité, etc. Si notre première impression est positive (ou négative), cela peut pousser notre cerveau à imaginer que tout le reste est positif (ou négatif). Mais ce raisonnement est erroné, car on ne connait pas forcément les nombreuses autres caractéristiques qui définissent cette personne, ce groupe, cette marque…

TROIS SITUATIONS OÙ TU PEUX CROISER CE BIAIS

- Les personnes séduisantes sont souvent mieux considérées à tous les niveaux (intelligence, sympathie, confiance…)[8]. La caractéristique « beauté » contamine les autres. Et cela ne vaut pas que pour la beauté physique ! Une personne drôle pourra aussi être considérée comme plus intelligente, comme plus fiable, etc.
- Vu que les célébrités ont du succès et un physique avantageux, on a tendance à penser qu'elles sont aussi intelligentes, talentueuses, bienveillantes, etc. Mais ça n'est pas toujours le cas ! Les influenceur·euses, par exemple, sont souvent suivi·e·s en raison d'une caractéristique jugée très positive par leur communauté : beauté, humour, argent, etc. L'effet de halo pousse les abonné·e·s à penser que tout est positif chez ces influenceur·euses, en ce compris les produits parfois douteux dont ils·elles font la promotion…
- Quand on est fan d'une marque pour un de ses produits, il y a des chances pour que notre cerveau apprécie automatiquement les autres produits de cette marque sans jamais les avoir testés.

Pour plus d'infos, scanne-moi ! !

#8 Le biais de cadrage

Le verre à moitié plein ou à moitié vide ?

DÉFINITION

Lorsqu'on nous décrit une situation, la même information peut être cadrée d'une manière positive ou négative. Ce cadrage peut influencer notre réaction. Pourtant, l'information de base est la même dans les deux cas. Ce biais peut donc influencer notre perception des risques lorsqu'on doit prendre une décision[17].

TROIS SITUATIONS OÙ TU PEUX CROISER CE BIAIS

- Si une personne choisit de prendre un traitement médical qui lui donne 80% de chances de survie, elle devrait logiquement choisir le même traitement s'il était décrit comme ayant un taux de mortalité de 20%. Mais le fait de présenter la même option de différentes façons modifie la décision de l'individu[18].
- Dans une expérience de 1981, des scientifiques évoquent une épidémie à venir susceptible de tuer 600 personnes[19]. On propose aux participant·es deux programmes sanitaires. Programme A : 200 personnes seront sauvées. Programme B : il y a 1/3 de chances que 600 personnes soient sauvées et 2/3 de chances que personne ne soit sauvé. 72% des participant·es ont choisi le programme A. La perspective de sauver 200 personnes est plus séduisante que la possibilité d'en laisser mourir 400, pourtant le risque est le même dans les deux cas.
- Au supermarché, tu dois choisir entre deux yaourts[20]. Le premier indique « 20% de matière grasse » (cadrage négatif) et le second indique « 80% sans matière grasse » (cadrage positif). Notre cerveau risque d'être automatiquement séduit par le cadrage qui évoque le taux de matière grasse absente.

Pour plus d'infos, scanne-moi ! !

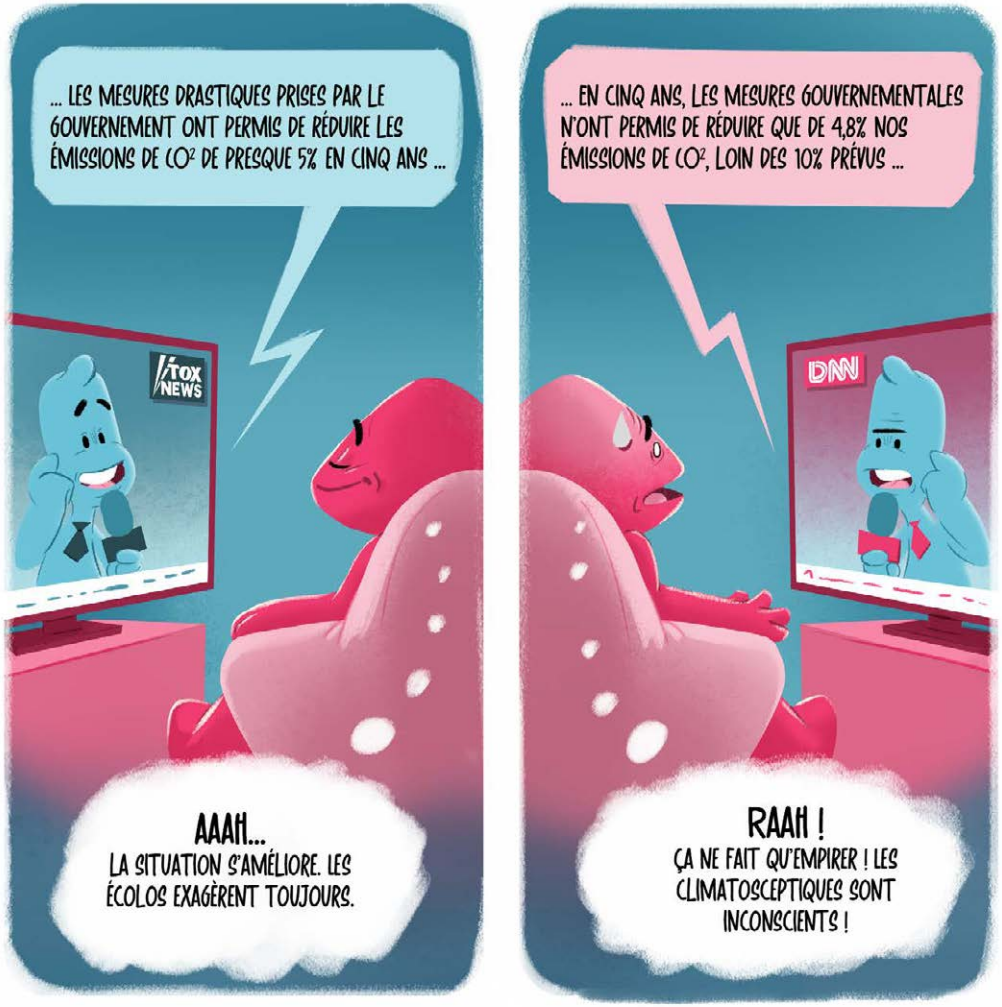

#9 L'erreur fondamentale d'attribution

Juger en sous-estimant le contexte

DÉFINITION

Tendance à surestimer les facteurs personnels (comme la personnalité, le caractère, etc.) pour expliquer des comportements observés chez les autres, tout en sous-estimant les facteurs liés à la situation[21]. Notre cerveau suppose que les actions d'une personne dépendent du « type » de personne qu'elle est, plutôt que des forces environnementales et sociales qui l'influencent. On se base sur les caractéristiques internes supposées de la personne pour juger de ce qui lui arrive ou de ce qu'elle fait.

TROIS SITUATIONS OÙ TU PEUX CROISER CE BIAIS

- On voit un conducteur brûler un feu rouge et on se dit « quel imbécile imprudent » (caractéristique interne supposée). En réalité, il est peut-être poussé à agir de la sorte à cause d'un facteur extérieur à sa personnalité : sa femme enceinte perd les eaux à l'arrière. Cette situation n'excuse pas son attitude, mais l'explique. Cette personne est peut-être de nature prudente en temps normal (caractéristique interne réelle).
- L'« effet Julien Lepers » est une erreur d'attribution où l'on va être amené·e à penser que le·la présentateur·trice est plus intelligent·e que les candidat·es (facteur personnel) alors que les réponses sont soufflées dans son oreillette (facteur situationnel). Cet effet s'applique aussi aux présentateur·trices de JT, dont on pourrait surestimer les connaissances alors qu'ils·elles lisent un prompteur.
- Ce biais peut nous amener à penser que chaque personne mérite la situation dans laquelle elle se trouve en raison de facteurs personnels. Par exemple, il est plus facile de dire « tous·tes les chômeur.euses sont des fainéant·es » (généralisation associée à une cause interne) que d'analyser la multiplicité des causes externes du chômage : crise économique, discriminations, problèmes de santé, handicaps, etc.

Pour plus d'infos, scanne-moi ! !

L'ARGUMENTUM AD PERSONAM

1 POINT HADDOCK

C'EST QUOI ?

Cette expression latine signifie littéralement : “argument contre la personne” et désigne un des paralogismes les plus répandus et les plus efficaces. Heureusement, il est aussi l'un des plus faciles à repérer.

L'argumentum ad personam (ou plus brièvement l'ad personam) consiste à s'en prendre à la personne qui énonce une idée ou un argument plutôt qu'à cette idée ou à cet argument. On cherche ainsi à détourner l'attention de la proposition qui devrait être débattue. Contrairement à l'argument ad personam, l'argument ad hominem tient compte du fond de l'argumentaire tout en attaquant la personne. Il est un peu plus difficile à repérer qu'un argument ad personam car il est plus subtil. L'argument ad personam est sûrement un des sophismes les plus faciles à reconnaître. Il est donc très peu utilisé dans sa forme la plus brute, sauf par des enfants qui se chamaillent par exemple. Vous aurez souvent affaire à un argument ad hominem plutôt qu'à un argument ad personam.

L'argument ad personam, comme tous les sophismes, n'a pas sa place dans un débat logique. Il s'agit d'un argument extrême, visant purement à détruire la réputation plutôt que l'argumentaire de son adversaire. C'est un argument souvent haineux ou diffamatoire, ou incitation à la haine ou à la diffamation.

Exemple courant (rarement IRL) / "TG!! Avec ton QI de 34 t'es pas capable d'aligner 2 phrases sans faire de fautes. On pourra débattre quand tu t'achèteras un cerveau."

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

L'ARGUMENTUM AD PERSONAM

EXEMPLES MÉDIATIQUES

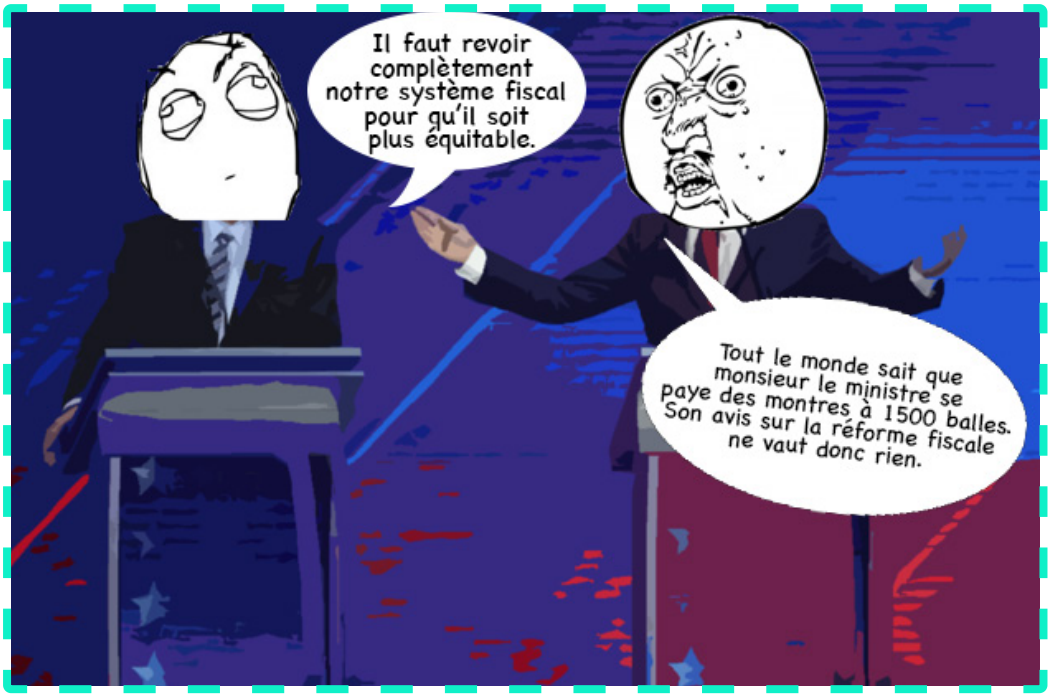

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

LA PENTE SAVONNEUSE

1 POINT
NOSTRADAMUS

C'EST QUOI ?

Prouver qu'une proposition est irrecevable en lui inventant, sans offrir la moindre preuve à l'appui, une dégringolade de conséquences qui aboutissent à une conclusion catastrophique.

La pente glissante est un paralogisme qu'on dit de diversion, parce qu'il distrait notre attention du sujet discuté en nous amenant à considérer autre chose – en l'occurrence toute une série d'effets indésirables attribués à un point de départ que défend notre interlocuteur dans un échange. Le raisonnement fallacieux invoqué ici est que si on accepte A, soit le point de départ que prône notre interlocuteur, il s'ensuivra B; puis C; puis D; et ainsi de suite, de conséquence indésirable en conséquence indésirable, jusqu'à quelque chose de particulièrement terrible.

L'argument, bien entendu, est destiné à prouver qu'on ne doit pas accepter A. Il peut également être formulé en commençant par une conséquence indésirable plutôt que de finir par elle et remonter progressivement jusqu'au point de départ prôné par notre interlocuteur.

La pente glissante tire une part substantielle de son efficacité du fait que les récepteurs ne remarquent pas que chacun des maillons de la chaîne est fragile et qu'il n'est pas raisonnable de conclure qu'on devrait passer de l'un à l'autre. Dès lors, puisque rien ne garantit la solidité de chacun des maillons de la chaîne, rien n'assure non plus que si l'on accepte A, tout le reste s'ensuivra.

Exemple courant / "Si aujourd'hui je vous donne ça (en montrant la main), demain vous me demanderez ça (en montrant tout le bras jusqu'à l'épaule)".

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

LA PENTE SAVONNEUSE

EXEMPLES MÉDIATIQUES

Raymond
lesvaleursd'antan

Aujourd'hui on accepte que les couples de même sexe se marient. Demain c'est la polygamie, après-demain l'inceste et après il restera quoi ? La zoophilie ?!

4:17 PM. Jan 28, 2020 .

2 Retweets 8 Likes

8sur8
Yesterday at 4:45am •

La ville de Bruxelles fait passer toute la ville en zone 30 !

2k 215 Comments 823 Shares

Like Share

View more 214 Comments

Emile Etlesautres Rien n'arrêtera ces politiciens sans "limite"... pardonnez moi le
jeu de mot.. ^^. Aujourd'hui on atteint notre liberté de circuler. Qu'est ce sera demain : notre liberté de parole ? Notre liberté de penser librement ?

J'aime · Répondre · 2 min · Modifié

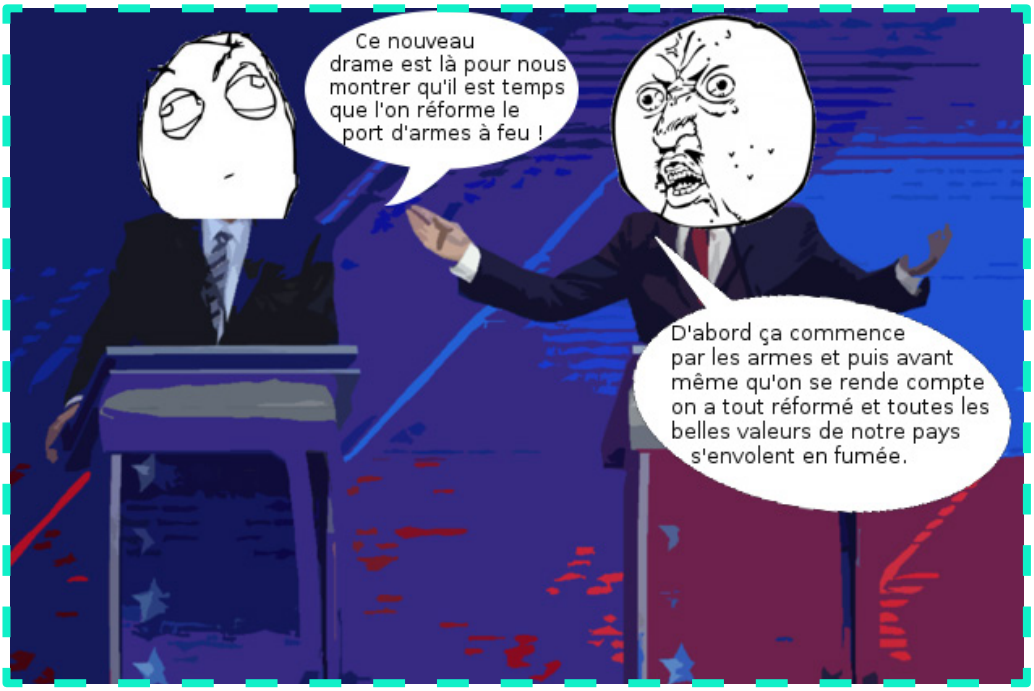

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

LE FAUX DILEMME

1 POINT
DILEMME

C'EST QUOI ?

Ne présenter que deux options comme étant les seules tout en masquant des alternatives. Un vrai dilemme, puisque cela existe, survient lorsque nous sommes devant une alternative : deux choix – et seulement deux – s'offrent à nous. Nous sommes indécis, puisque nous avons d'aussi bonnes raisons de désirer opter pour l'un que pour l'autre.

Un faux dilemme survient lorsque nous nous laissons convaincre que nous devons choisir entre deux et seulement deux options mutuellement exclusives, alors que c'est faux. En général, lorsque cette stratégie rhétorique est utilisée, l'une des options est
inacceptable et rebutante tandis que l'autre est celle que le manipulateur veut nous voir adopter. Quiconque succombe à ce piège a donc fait un choix forcé et, par là, sans grande valeur.

Placé devant un faux dilemme, le penseur critique devrait réagir en faisant remarquer qu'entre A et Z, il existe une grande variété d'autres options (B , C, D et ainsi de suite).

Il est bien entendu possible, selon le même procédé, de créer des faux trilemmes, quadrilemmes, et ainsi de suite.

Exemple courant / "Tu veux te brosser les dents avant l'histoire ou après l'histoire ?"

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

LE FAUX DILEMME

EXEMPLES MÉDIATIQUES

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

AUTORITÉ ANONYME

1 POINT
SOURCE INCONNUE

C'EST QUOI ?

Utiliser comme source des "experts", des "études" anonymes ou des groupes généralisés (comme "les scientifiques") pour affirmer que quelque chose est vrai.

Cette illusion est commise quand une personne prétend que quelque chose est vrai parce qu'un expert ou une autorité fait cette déclaration mais sans que cet expert soit identifié. Puisque l'expert n'est pas nommé ni identifié, il est impossible de dire si la personne est effectivement qualifiée, ou même de dire si la déclaration citée est bien réelle. À moins que l'autorité soit identifiée et possède des compétences bien établies, il n'y a aucune raison d'accepter l'affirmation.

Cette sorte de raisonnement n'est pas si rare. La personne usant d'un tel argument dira quelque chose du genre : "J'ai lu un livre qui dit que..." ou "ils disent que ..." mais encore "les experts disent que ...", "les scientifiques disent que..." et le meilleur : "j'ai vu à la télévision que..." ou toute autre formulation ressemblante. Dans un tel cas, celui qui use de ce raccourci verbal espérera que son auditoire acceptera simplement la source non identifiée en tant qu'autorité légitime pour croire en la déclaration faite. Si l'auditoire accepte la déclaration sur la seule foi de la source non identifiée en tant qu'expert, il devient victime de l'illusion.

Exemple courant / "D'après les dernières avancées scientifiques, boire un verre d'alcool par jour serait bon pour la santé."

CRITIQUE DE L'INFO
L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

AUTORITÉ ANONYME

EXEMPLES MÉDIATIQUES

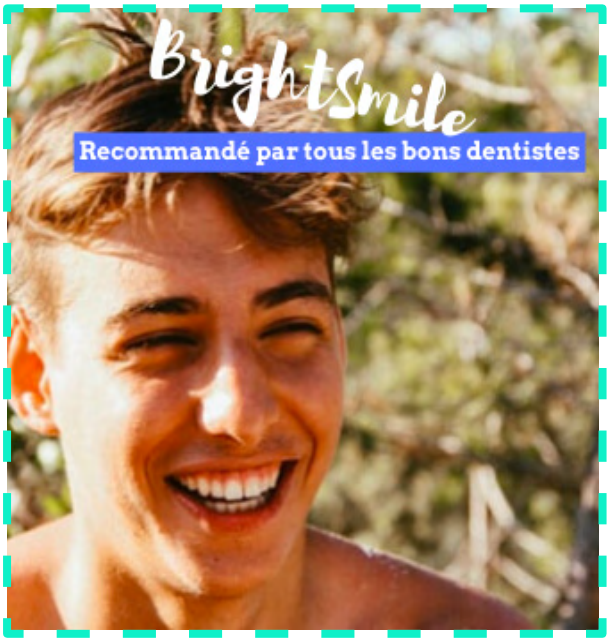

LES SCIENTIFIQUES PRÉTENDENT QUE DES EXTRATERRESTRES INTELLIGENTS POURRAIENT SURVEILLER L'HUMANITÉ DANS UN «ZOO GALACTIQUE»

March 23, 2019 Science 4 Views

Facebook Twitter Google + LinkedIn Pinterest

Des extraterrestres auraient-ils pu trouver des humains d'abord sans qu'on s'en rende compte? Des scientifiques affirment que des êtres intelligents pourraient surveiller silencieusement l'humanité dans un «zoo galactique» pour nous protéger de la triste vérité de leur existence

- Des chercheurs se sont réunis à Paris cette semaine pour la réunion METI International
-
- Certains disent que des extraterrestres auraient pu nous trouver en premier, se cachent intentionnellement

Par Cheyenne Macdonald Pour Dailymail.com

Auteur	Sujet : omega 3 pour les enfants ??
lau99eo Invité	Posté le 16/04/2004 à 13:37:04 Y a t'il un interet à donner des omega 3 aux enfants: 3 ans , et si oui à quel posologie ???? je vois réguliérement dans les discutions effets secondaires: diarrhés et nausées , qu'en est il ????? est ce juste au début pendant quelques jours ?????? en ce moment j'essaye de faire un régime assez strict, donc je me demande si je dois commencer les omega maintenant ou attendre la fin de mon régime , est ce que les omega 3 sont très calorique ??????? car étant donné le fait que c'est de l'huile je me pose quelques questions par rapport à mon régime merci pour vos réponses J'aime 0
PETZOUILLE Profil : Doctinaute d'or	Posté le 16/11/2009 à 05:33:07 les meres qui ont beneficié d'apports suffisants pendant leur grossesse font moins de dépressions du post partum et leurs enfants ont un QI moyen superieur de plusieurs points à celui d'enfants nés de meres deficitaires en omegas 3; c'est une etude anglaise qui l'a montré donc oui il faut donner des omegas 3 aux enfants et le plus tôt possible ..même J'aime 0

CRITIQUE DE L'INFO L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

SYNTHÈSE : LES ARGUMENTS FALLACIEUX

C'EST QUOI, UN ARGUMENT FALLACIEUX ?

Un ***argument fallacieux*** est un argument qui a des ***apparences logiques***, mais dont la structure permet en réalité de ***tirer des conclusions fausses***, dans certains cas de figure. Être capable d'identifier ce type d'arguments permet de les réfuter et d'exercer ton esprit critique.

Au sein des raisonnements fallacieux, nous distinguons encore :

- L'argumentation avec ***intention de tromper***, c'est-à-dire les ***sophismes***
- Les ***paralogismes***, qui regroupent les ***erreurs de raisonnement*** et sont donc ***involontaires***

ARGUMENT AD PERSONAM

Cette expression latine signifie littéralement : "argument contre la personne". Un des arguments fallacieux les plus faciles à repérer, il consiste à ***s'en prendre à la personne qui énonce une idée ou un argument plutôt qu'à cette idée ou à cet argument***. On cherche ainsi à détourner l'attention de la proposition qui devrait être débattue. Il est très peu utilisé dans sa forme la plus brute, sauf par des enfants qui se chamaillent par exemple.

L'argument ad personam n'a pas sa place dans un débat logique car il s'agit d'un argument extrême, visant purement à détruire la réputation plutôt que l'argumentaire de son adversaire. C'est un argument souvent haineux ou diffamatoire, ou incitant à la haine ou à la diffamation.

Exemple courant / "Avec ton QI de 34 t'es pas capable d'aligner 2 phrases sans faire de fautes. On pourra débattre quand tu t'achèteras un cerveau."

LA GÉNÉRALISATION HÂTIVE

Comme son nom l'indique, il consiste à ***généraliser trop vite et à tirer des conclusions au sujet d'un ensemble donné en se basant sur un trop petit nombre de cas***. Certes, les cas invoqués peuvent avoir un rapport avec la conclusion avancée mais c'est leur rareté qui pose problème.

Dans la vie de tous les jours, il prend souvent la forme d'un argument anecdotique, c'est-à-dire qu'il invoque une expérience personnelle pour appuyer un raisonnement. Nous voulons, en fait, pouvoir induire des conclusions générales de cas particuliers. Le penseur critique a tout intérêt à rester sceptique devant les généralisations et se demande, avant de les accepter, si l'échantillon invoqué est suffisant et représentatif.

Exemple courant / "Il y a une BMW qui m'a coupé la route tout à l'heure. Les conducteurs de BM sont des gros égoïstes."

ARGUMENT AD POPULUM

Le nom latin de cet argument signifie simplement "(en appeler) à la foule", puisqu'il consiste à en appeler à son autorité. C'est donc ***prétendre que quelque chose est vrai car c'est une pratique courante***.

Bien sûr, le fait que tout le monde le pense, le fasse ou le croie n'est pas en soi un argument suffisant pour conclure que cela est juste, bien ou vrai.

Une variante bien connue en appelle à la tradition pour conclure (faussement) que, comme on a toujours fait de telle ou telle manière bien connue, cela doit donc être la bonne manière de faire. Évidemment, tout le monde (et la tradition) peut se tromper !

L'appel à la foule et à la tradition sont des stratégies très efficaces et pour cela très prisées des manipulateurs. Elles offrent notamment l'avantage de flatter les convictions les plus conformistes et donc les plus courantes.

Exemple courant / "j'ai eu 9/20 à cette interro mais en même temps tout le monde a raté"

LA PENTE SAVONNEUSE

Prouver qu'une proposition est irrecevable en lui inventant, sans offrir la moindre preuve à l'appui, ***une dégringolade de conséquences qui aboutissent à une conclusion catastrophique.***

La pente glissante permet une ***diversion***, parce qu'elle distrait notre attention du sujet discuté en nous amenant à considérer autre chose – en l'occurrence toute une série d'effets indésirables attribués à un point de départ que défend notre interlocuteur dans un échange.

Exemple courant / "Si aujourd'hui je vous donne ça (en montrant la main), demain vous me demanderez ça (en montrant tout le bras jusqu'à l'épaule)".

LE FAUX DILEMME

Un vrai dilemme, puisque cela existe, survient lorsque nous sommes face à deux choix– et seulement deux – qui s'offrent à nous. Nous sommes indécis, puisque nous sommes face à deux situations d'égal intérêt.

Un faux dilemme survient lorsque nous nous laissons convaincre que nous devons choisir entre deux et seulement deux options mutuellement exclusives, alors que c'est faux. ***Il ne présente que deux options comme étant les seules tout en masquant des alternatives.*** En général, lorsque cette stratégie rhétorique est utilisée, l'une des options est inacceptable et rebutante tandis que l'autre est celle que le manipulateur veut nous voir adopter. Quiconque succombe à ce piège a donc fait un choix forcé et, par-là, sans grande valeur.

Exemple courant / "Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous !" ou "Tu veux te brosser les dents avant l'histoire ou après l'histoire ?"

L'HOMME DE PAILLE

Il tire son nom de cette ancienne coutume des soldats qui s'entraînaient au combat contre un mannequin fait de paille.

Il s'agit de ***créer une caricature simplifiée ou déformée de l'argument de son adversaire, et argumenter contre cette caricature plutôt que contre le vrai argument***. Pour éviter ce type de raisonnement fallacieux, il faut garder en mémoire le principe de charité argumentative, selon lequel nous devons présenter les idées que nous contestons sous leur jour le plus favorable.

Exemple courant / A:"Les élèves devraient pouvoir utiliser leur téléphone pour faire des recherches en classe". B: "Quelle idée de permettre aux élèves de passer tous leurs cours sur leur téléphone. Avec ça plus aucun ne prendra note et bonjour l'attention en classe !"

L'ARGUMENT D'AUTORITÉ ANONYME

Il consiste à utiliser comme source des "experts", des "études" anonymes ou des groupes généralisés (comme "les scientifiques") pour affirmer que quelque chose est vrai.

Cette illusion est commise quand une personne prétend que quelque chose est vrai parce qu'un expert ou une autorité fait cette déclaration mais sans que cet expert soit identifié. Puisque l'expert n'est pas nommé ni identifié, il est impossible de dire si la personne est effectivement qualifiée, ou même de dire si la déclaration citée est bien réelle. À moins que l'autorité soit identifiée et possède des compétences bien établies, il n'y a aucune raison d'accepter l'affirmation.

Exemple courant / "D'après les dernières avancées scientifiques, boire un verre d'alcool par jour serait bon pour la santé."

CORRÉLATION N'EST PAS CAUSALITÉ

Cet argument fallacieux intervient lorsqu'un lien de cause à effet est affirmé entre deux événements alors que ce lien est douteux. En effet, beaucoup de gens confondent la corrélation (le fait que les choses varient en même temps) et la causalité (le fait qu'une chose en provoque une autre). Il s'agit donc ici de ***prétendre que deux événements simultanés ont une relation de cause à effet***.

Il n'est pas possible de conclure qu'il existe une relation de cause à effet entre deux événements seulement du fait que l'un et l'autre sont corrélés. Déterminer s'il existe effectivement une causalité requiert d'autres investigations.

Exemple courant / "Ma fille me raconte beaucoup moins ses journées depuis qu'elle a Snapchat."

Les types d'arguments fallacieux évoqués ici sont parmi les plus courants mais il en existe de nombreux autres.

CRITIQUE DE L'INFO L'OUTIL ULTIME

ACTION MÉDIAS JEUNES

Éditrice Responsable : Claire Berlage - Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique | Illustrations : Surf Up Vector + Action Médias Jeunes asbl

JE VOTE

ON VOTE, ET APRÈS ?

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

On vote, et après ?

Résumé

Convaincu·e·s par l'importance du vote, les jeunes sont empreint·e·s d'enthousiasme à l'idée d'avoir exercé pleinement leurs droits. Iels ont voté mais ensuite, que se passe-t-il ? Et s'iels ne sont pas satisfait·e·s des politiques menées ? Et s'iels souhaitent faire entendre leurs voix en dehors de l'isoloir ? Grâce à cette animation, les jeunes découvriront les outils démocratiques mis à leur disposition pour exercer leur rôle citoyen en dehors des élections et iels prendront conscience qu'il existe de nombreux autres moyens d'exercer sa citoyenneté au quotidien.

Objectif(s)

- Favoriser l'esprit critique par le développement des capacités à exercer une citoyenneté active.
- Se situer dans ses propres dynamiques d'action et d'engagements.
- Découvrir différents moyens et outils pour s'engager et les actions associées.

Public cible

À partir de 16 ans.

Durée

2X50 min.

Matériel

- Cartes « Engagement ».
- Post-it.
- Cartes « Action ».
- Feuille de travail « Transformer la société » (1/groupe).

Suggestions / Infos

/

Déroulement

1er temps : Introduction – Photolangage

L'animateur·rice dispose les cartes « Engagement » sur une table et invite les jeunes à les observer pendant 2 minutes. Iel leur demande ensuite de prendre une carte qui représente, à leurs yeux, l'engagement. Tout le monde se regroupe et un tour de table est organisé afin que chacun·e présente sa carte et explique les raisons de son choix.

2e temps : Débat mouvant

Dans un deuxième temps, l'animateur·rice propose aux jeunes de se positionner face à des affirmations clivantes, en lien avec l'engagement, au cours d'un débat mouvant. Iel précise qu'un côté représente le « d'accord » alors que l'autre correspond au « pas d'accord » et qu'il est possible de nuancer sa position en s'éloignant ou en se rapprochant du centre du local. Pour chaque affirmation, les jeunes doivent se positionner à gauche ou à droite, selon qu'iels sont d'accord ou pas d'accord. Ensuite, L'animateur·rice donne la parole à une personne située de chaque côté afin que chacun·e puisse argumenter sa position. Lorsqu'une personne est restée au centre, il est également intéressant de l'inviter à s'exprimer. Sur base des arguments proposés, les jeunes peuvent choisir de maintenir leurs positions ou d'en changer et dans ce cas de se déplacer.

Exemples d'affirmations clivantes

- S'engager, c'est faire de la politique.
- S'engager, c'est rester en dehors de la sphère politique.
- S'engager, c'est aider les gens dans le besoin.
- S'engager, c'est se donner bonne conscience.
- S'engager, c'est imposer des valeurs aux autres.
- S'engager, c'est prendre des responsabilités.
- S'engager, c'est prendre des risques.
- S'engager, c'est accepter d'être seul.
- L'engagement va de pair avec le collectif, on ne peut pas s'engager seul.e.
- S'engager, c'est porter la parole des autres.
- S'engager, c'est vouloir améliorer sa qualité de vie.
- Quand on s'engage pour quelqu'un.e, on attend d'être remercié.e.
- Si l'engagement part de bons sentiments, on ne peut que bien faire.
- Si je suis sincère dans mon engagement, on ne peut pas me critiquer.
- Tout le monde devrait s'engager.
- Il est préférable de s'engager pour des causes qui nous concernent directement.

3e temps : Les saisons de l'engagement

Cette partie de l'animation est basée sur l'outil « *Les saisons de l'engagement* », développé par l'asbl Ecotopie (poster et fiche-outil disponibles via son **site internet**).

L'animateur·rice explique aux jeunes que participer aux élections, est une manière de s'engager car voter pour un parti ou une personnalité politique, c'est voter pour les valeurs défendues par ce parti ou cette personnalité, c'est choisir un projet de vie en société. Cependant, voter ne garantit pas que le parti choisi sera au pouvoir ou que la personnalité choisie sera élue et donc que la société évoluera de la manière souhaitée.

L'animateur·rice lance la question suivante : « Si les valeurs que vous défendez et les projets de société que vous espérez ne sont pas appliqués après les élections, que pouvez-vous faire ? ». Les jeunes sont invité·e·s à inscrire une réponse sur un post-it. L'animateur·rice récupère les post-it et les colle sur le tableau, en les classant visuellement selon les 4 saisons, sans toutefois les nommer :

ACTIONS QUI REPRESENTENT L'AUTOMNE
Transformation du mode de vie, actes posés en accord avec sa vision de la société et du modèle considéré comme juste
Exemples : Acheter bio, local, équitable, 2e main – Privilégier les TEC – Trier, recycler – Éviter les GAFAM – Changer de banque – Donner plutôt que jeter – Donner son sang…

ACTIONS QUI REPRESENTENT L'HIVER
Transformation intérieure et culturelle
Exemples : Remise en question – Introspection – Mise en projet – Recherche d'informations – Formations/ ateliers - Lecture…

ACTIONS QUI REPRESENTENT L'ETE
Transformation relationnelle, actions visant à se relier aux autres, au monde
Exemples : Faire du bénévolat – Rejoindre ou lancer des initiatives locales (monnaies locales, potagers partagés…) – S'investir dans une association…

ACTIONS QUI REPRESENTENT LE PRINTEMPS
Transformation structurelle et institutionnelle, actions menées pour modifier le système, la société
Exemples : S'affilier à un parti politique ou un syndicat – Manifester – Faire grève – Lancer ou signer une pétition – Se présenter comme délégué de classe…

Il est possible que les jeunes formulent peu de propositions à ce stade, la suite de l'animation leur permettra de découvrir différents moyens de s'engager.

L'animateur·rice explique que l'engagement peut prendre de multiples formes et que chacun·e peut en trouver un ou plusieurs qui lui corresponde(nt). Iel justifie alors la répartition des post-it sur le tableau, en présentant la symbolique des « saisons de l'engagement » et en notant le nom des 4 saisons :

- L'automne : durant cette saison, la nature se prépare à la rude saison qui va suivre. Les arbres perdent leurs feuilles qui vont enrichir le sol et nourrir les êtres vivants qui le peuplent, les oiseaux migrent, les animaux emmagasinent des réserves en vue du prochain hivernage… L'automne est une période de changement de son mode de vie, d'adaptation de ses pratiques, de prises de résolutions avec pour objectif d'apporter sa pierre à l'édifice du mieux vivre-ensemble, peu importe que le geste soit petit, imparfait, incomplet pour autant qu'il soit en lien avec nos valeurs.
- L'hiver : à l'image de la nature qui est au repos et des animaux qui hibernent, cette saison est une période de calme, de retrait. L'hiver est le moment de prendre du recul, de faire son introspection, de modifier ses perceptions… pour changer de paradigme.
- Le printemps : saison du réveil, le printemps incite à réinvestir le dehors grâce au retour du soleil. Tel le bourgeonnement des arbres, les réflexions menées durant l'hiver s'épanouissent et se concrétisent. C'est le moment des revendications, des actions collectives et de toute forme d'engagement actif qui vise à transformer les structures, les institutions capables d'améliorer le vivre-ensemble.
- L'été : saison du soleil, des barbecues et des festivals, l'été est une période propice aux rassemblements et aux moments de convivialité. C'est durant l'été que vont se produire des concertations, se tenir des débats, se concrétiser des initiatives citoyennes…

L'animateur·rice distribue les cartes « Action » de manière aléatoire et demande aux jeunes, à tour de rôle, de classer chaque carte dans la saison de l'engagement correspondante. Iel invite chacun·e à répondre aux 2 questions suivantes : « En quoi est-ce une manière d'exercer sa citoyenneté, de s'engager ? » et « Le ferais-tu ou pas ? ». Iel sollicite ensuite les autres jeunes afin de recueillir leurs avis et de lancer un débat. Enfin, l'animateur·rice précise que la liste d'actions évoquées n'est pas exhaustive, qu'il existe bien d'autres moyens de s'engager, et iel invite les jeunes à formuler d'autres propositions pour chaque saison.

L'objectif de cette activité est de faire prendre conscience aux jeunes que les formes d'engagement sont cycliques, complémentaires et qu'elles poursuivent toutes un même objectif de transformer la société pour mieux vivre ensemble. Car l'engagement n'est pas nécessairement une action, il débute dès que des réflexions sont menées intérieurement.

4e temps : Transformer la société...

L'animateur·rice forme des sous-groupes (idéalement composés de 3 à 5 jeunes) et distribue à chacun une feuille de travail « Transformer la société ». Iel demande à chaque groupe de choisir un élément à changer pour transformer la société et aller vers un idéal. L'élément à transformer sera inscrit au centre de la fiche de travail. Les jeunes tenteront alors de trouver des formes d'engagement pour chaque saison, afin de parvenir à cette transformation.

therefore I am

Engagement

On vote, et après ?

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

VOLUNTEER
VOLUNTEER
VOLUNTEER
AID
Medicine
FRAGILE
FRAGILE

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

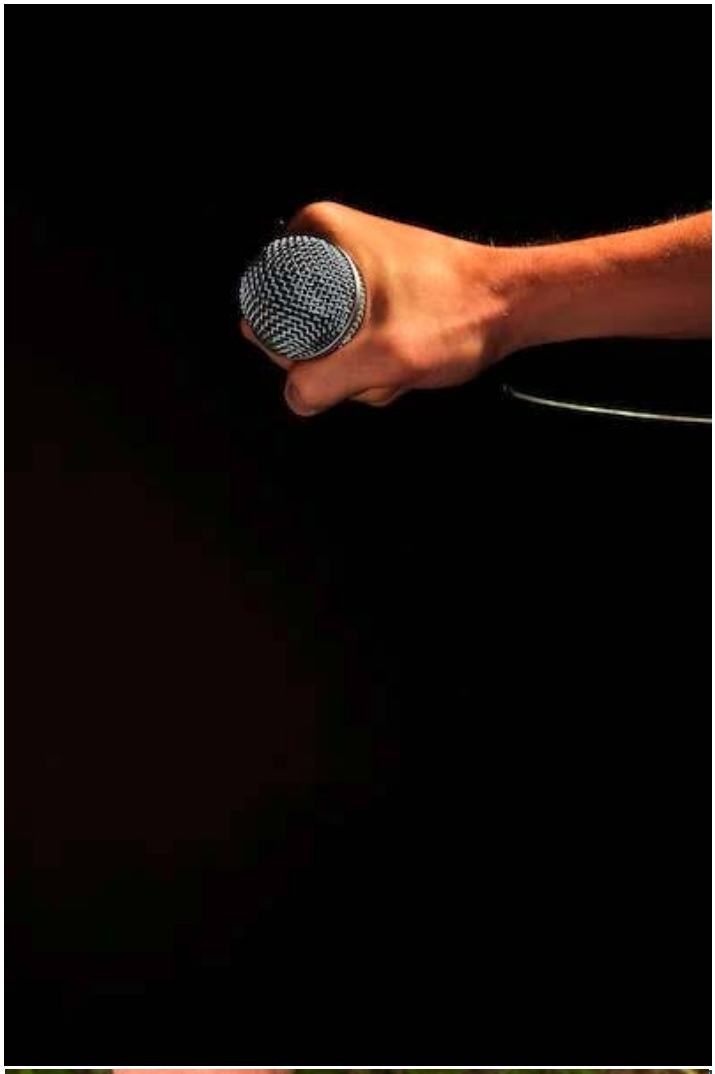

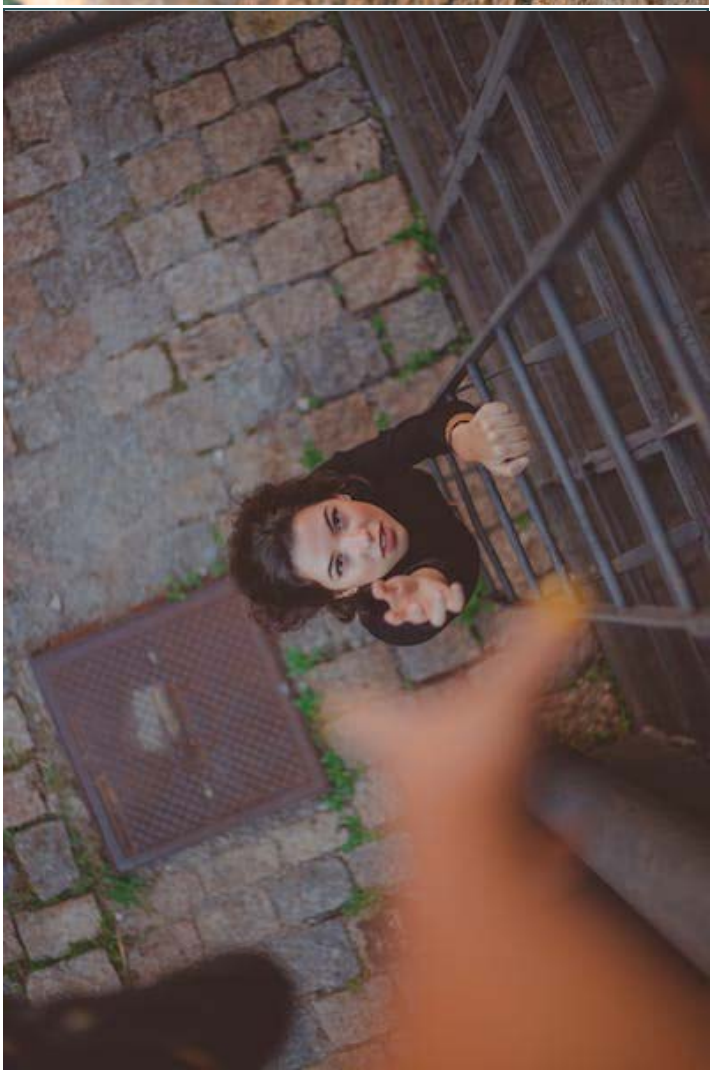

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

USE
yOuR
Voice

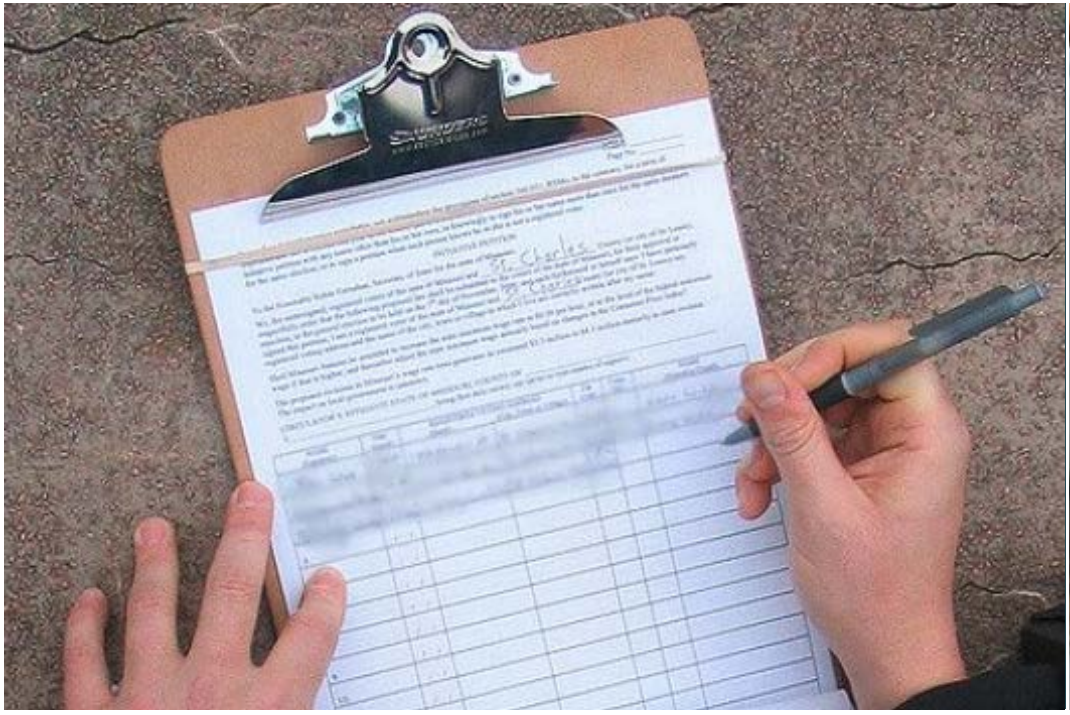

PAPER
PLASTIC

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

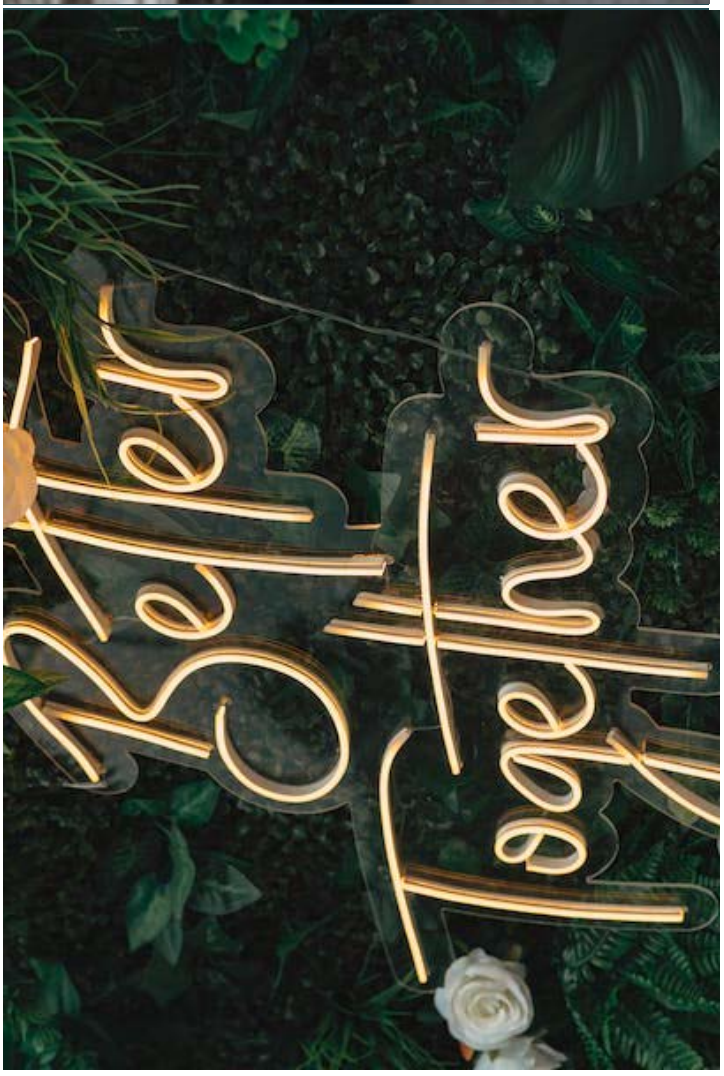
Together

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

SCOUT
FIELD

Engagement

On vote, et après ?

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

POLICE

SIDA

POLICE

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

VEGETARIAN

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

ONE
WORLD

notes
CHANGE

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

PROGRESS

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

NO HOMOPHOBIA
NO VIOLENCE
NO RACISM
NO SEXISM
KINDNESS

PEACE & LOVE
LOVE
GIVE PEACE A CHANCE

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

PATIENCE

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

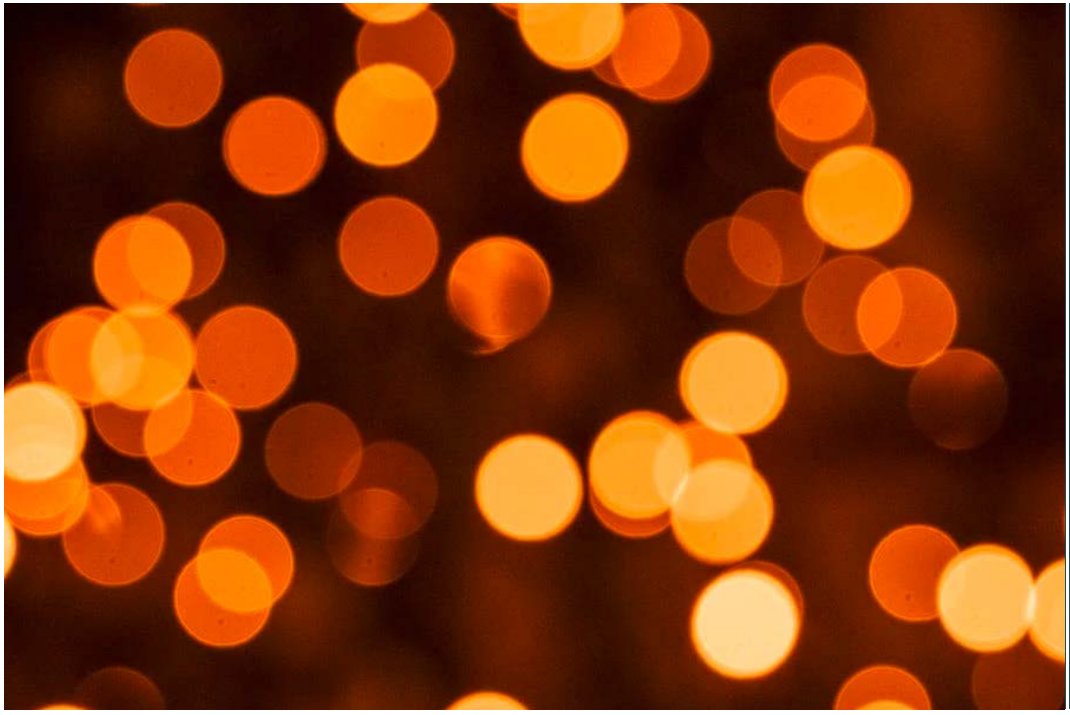

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

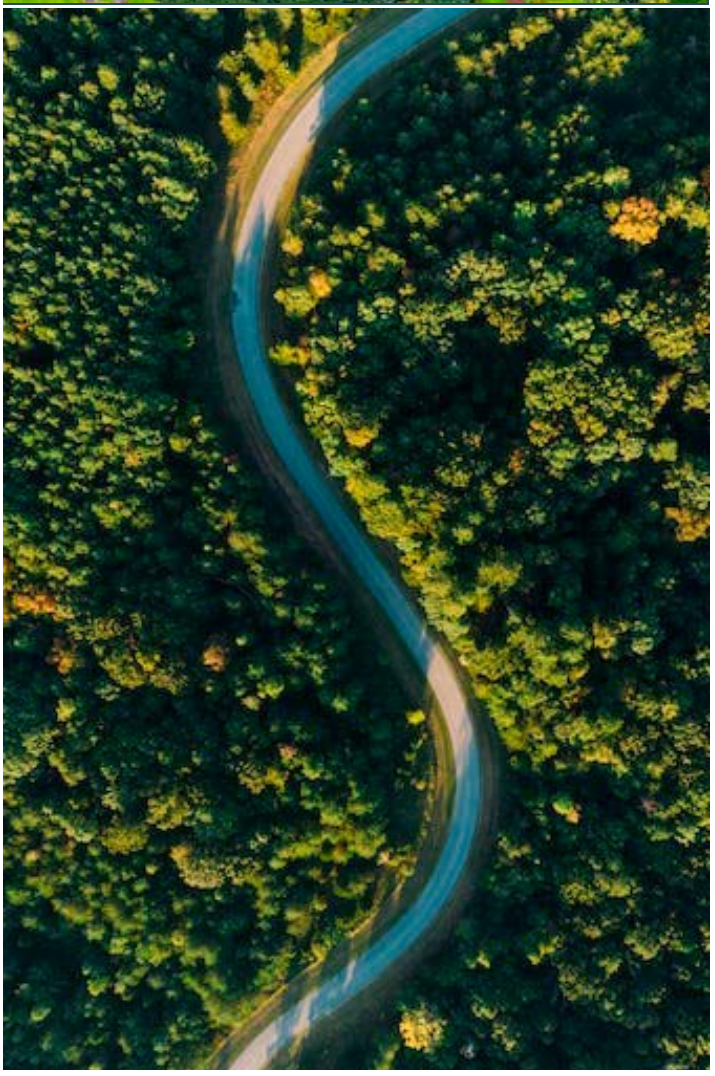

Engagement

On vote, et après ?

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Engagement

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

Dans le Hainaut, le projet d'extension d'un zoning industriel implique la destruction d'un bois. Alain, un citoyen, se bat pour la protection de cet espace naturel et a lancé une pétition en ce sens. Ayant récolté près de 4.000 signatures, Alain a pu être entendu au Parlement wallon et interpeller les député·es. Grâce à son intervention, des analyses vont être effectuées et le projet d'extension pourrait être recalé...

La Ville de Namur permet aux citoyen·nes de concrétiser des projets qui présentent un intérêt pour la commune. C'est dans ce cadre que la maison de jeunes "Jambes 2000" a obtenu 18.975 € pour créer un parcours sportif dans un parc du quartier. Les objectifs du projet étaient d'offrir une infrastructure sportive accessible et gratuite ainsi que de favoriser les rencontres intergénérationnelles et le partage autour du sport. Ce projet a été initié par les jeunes fréquentant l'asbl.

La Ville de Mons a initié le projet "Bougeons pour nos villages". Ainsi, des ateliers sont organisés dans chacune des 11 communes pour permettre aux citoyen·nes de dialoguer, et de proposer des pistes d'actions concrètes en lien avec leurs besoins et attentes. Grâce à ces rencontres, les habitant·es ont donc la possibilité de participer aux prises de décisions qui concernent leur commune (sécurité, aménagement, loisirs...).

En 2018, une asbl athoise a créé le SolATOi, une monnaie locale spécifique à la ville d'Ath. Depuis lors, les citoyen·nes sont invité·es à convertir des euros en SolATOi et à les utiliser dans les commerces locaux. L'objectif de cette monnaie locale est de faire des achats plus éthiques et plus solidaires puisqu'ils permettent de redynamiser l'économie locale.

Budget participatif

INFOR JEUNES

On vote, et après ?

Pétition

INFOR JEUNES

On vote, et après ?

Consultation citoyenne

INFOR JEUNES

On vote, et après ?

Monnaie locale

INFOR JEUNES

On vote, et après ?

À Liège, Gisèle et Lisette on crée l’association “L-slam”. L'objet social de cette asbl est l'animation et la mise en valeur d'ateliers slam avec des femmes de toute origine. Ces ateliers ont pour but de permettre aux femmes de s’exprimer, de retrouver confiance en elles et dans leur capacité à s’exprimer.

WooCoop est une épicerie coopérative citoyenne à but non-lucratif basée à Waterloo. Les membres de la coopérative se relaient au magasin pour effectuer les tâches, selon les compétences de chacun·e. Les économies réalisées permettent de réduire la marge et donc le prix sur des produits locaux, sains et éthique. Par souci d’équité, seuls les membres ont accès au magasin.

Nicolas Rolland, un habitant d’Elouges (Dour) est l’un des administrateurs du groupe Facebook "Troc Jardin Mons". Ce groupe a été créé pour permettre aux membres d’échanger des semences, des plantes et des outils de jardin.

Depuis 2016, la commune de Thuin dispose d’une Commission jeunesse qui rassemble des jeunes âgés de 12 à 26 ans souhaitant s’investir pour la commune. En 2020, les jeunes ont voté pour la création d’un potager collectif dans chaque village de l’entité. Les objectifs sont de renforcer la convivialité et la coopération mais aussi de valoriser les producteurs locaux, le bio et le zéro déchet. L'idée est également de développer un projet intergénérationnel avec les citoyen·nes.

Coopérative

JE VOTE

On vote, et après ?

ASBL

JE VOTE

On vote, et après ?

Potager collectif

JE VOTE

On vote, et après ?

Groupe d'échange

JE VOTE

On vote, et après ?

Dans la région de Bertix et Paliseul, en province de Luxebourg, des habitants ont créé un Système d'Échange Local (SEL). Baptisée “UniverSel”, cette organisation propose aux membres d’échanger des services, qu’il s’agisse de savoirs, de savoir-faire, ou de biens. Les échanges sont comptabilisés en unité de temps (1 minute = 1 grain de sel). Un service reçu pourra ainsi être rendu plus tard, à n’importe quel membre de l’association.

Comme de nombreuses autres communes belges, Malmedy dispose d’un Conseil communal des jeunes. Composé de 20 jeunes agé·es entre 12 et 21 ans, ce conseil permet aux membres de mettre en place un ou plusieurs projet(s) d’intérêt collectif et d’effectuer les démarches nécessaires à leur(s) concrétisation. Les membres peuvent également soumettre des avis sur des questions liées à la jeunesse.

Le Point de Contact Alcool et autres Drogues (PCAD) est un service citoyen de première ligne, gratuit pour les habitants de plus de 18 ans qui voudraient être informés, écoutés ou conseillés sur un problème lié à l’alcool, le tabac ou autres drogues, pour eux-mêmes ou un proche, dans le respect et la confidentialité. Il est animé par un bénévole à la retraite. Celui-ci a contacté spontanément l’administration communale de Florennes car il possède une expertise dans le domaine des assuétudes, y ayant travaillé.

En 2020, Valerie Lucera a interpellé le Conseil communal de Saint-Gilles au sujet des violences sexistes et du harcèlement de rue. Après avoir subit une agression et avoir récolté de nombreux témoignages similaires, elle a souhaité dénoncer ce fléau et pousser la commune à prendre des mesures. Son intervention a notamment entrainé l’organisation de cours de self-défense à Saint-Gilles, la formation du personnel d’accueil des victimes et des actions de sensibilisations dans la commune.

Conseil communal des jeunes

JE VOTE

On vote, et après ?

Système d'Échange Local

JE VOTE

On vote, et après ?

Interpellation citoyenne

JE VOTE

On vote, et après ?

Initiative citoyenne

JE VOTE

On vote, et après ?

En 2021, suite aux nombreuses plaintes pour viols et agressions sexuelles dans le milieu de la nuit bruxellois, Maïté Meeus, jeune belge de 23 ans, a créé la page Instagram @balance_ton_bar afin de recueillir anonymement les témoignages des victimes et les publier en posts ou en stories. L'objectif était de dévoiler cette réalité au grand jour et montrer aux victimes qu'elles n'étaient pas seules. S'en est suivi un réel mouvement de libération de la parole, avec le hashtag #BalanceTonBar, qui a dépassé nos frontières.

Ismaël Nuino, 22 ans, est étudiant en droit et le président de "Génération Engagée", une organisation de jeunesse politique. Il a décidé de s'engager en politique après avoir échoué à l'examen d'entrée en médecine. Il trouvait injuste d'être recalé alors qu'il n'avait échoué qu'à une petite partie de l'examen. Il a cherché à comprendre qui avait mis en place ces règles et il s'est aperçu que la politique avait un impact important sur la vie des gens. Il s'est alors promis de tout faire pour mettre fin à cette limitation du nombre de médecins.

Elisabeth, 24 ans, se préoccupe du bien-être animal depuis son plus jeune âge. Il y a 3 ans, elle décide d'agir en refusant les cosmétiques testés sur des animaux. Elle se trouve alors hypocrite de faire ce choix alors qu'elle consomme de la viande. C'est ainsi qu'elle est devenue végétarienne du jour au lendemain. Elle se sent plus à l'aise avec sa conscience, mais pas encore totalement car elle souhaite devenir végétalienne. Même si elle sait qu'elle ne changera pas la face du monde à elle seule, il lui importe de ne pas contribuer au massacre.

Ella est une jeune flamande de 18 ans. Elle passe beaucoup de temps à suivre des débats qui concernent des enjeux de société, sur (ex Twitter). Si elle trouve intéressant de prendre connaissance de divers points de vue, elle regrette souvent de ne pas intervenir face à des propos qui heurtent ses valeurs et convictions car elle n'ose pas publier en son nom.

Parti politique

On vote, et après ?

Dénonciation

On vote, et après ?

Réseaux sociaux

On vote, et après ?

Végétarisme

On vote, et après ?

Du haut de ses 17 ans, Audrey trouve qu'il existe bien trop d'injustices. Elle aimerait faire quelque chose mais elle ne sait pas quoi faire ni par où commencer. Il y a tant de combats à mener qu'elle a l'impression qu'il y en a trop et elle ne parvient pas à se décider.

Meg, jeune carolo de 18 ans, a découvert le mouvement "Black Lives Matter" en 2020, lorsque de nombreuses manifestations ont été organisées à travers le monde, pour dénoncer la mort de George Floyd.
Cette situation a particulièrement touché Meg qui ne parvenait pas à imaginer qu'une telle chose soit possible. Elle a voulu en savoir plus et s'est donc informée sur le sujet. Elle a également visionné de nombreuses stories, même si cela l'attristait beaucoup.

Alexia, 38 ans, s'estime chanceuse d'avoir une famille , un toit, un travail, et une bonne santé. Pour elle, donner son sang, c'est donner un peu de sa chance et d'espoir à quelqu'un·e. La première fois, elle était émue de faire cet acte qu'elle qualifie de simple, rapide, gratuit et altruiste. Maintenant, ce rendez-vous trimestriel est devenu une évidence.

Jacqueline Honoré, 90 ans, est bénévole à l'hôpital Erasme (Anderlecht) depuis plus de 30 ans. Elle accueille les visiteurs à l'entrée et accompagne les patients dans les démarches d'accès ou les itinéraires compliqués de l'hôpital.
Ce dévouement a valu à Jacqueline d'être reçue au Palais royal en septembre 2023, avec une dizaine d'autres bénévoles.

Information

JE VOTE

On vote, et après ?

Questionnement

JE VOTE

On vote, et après ?

Volontariat

JE VOTE

On vote, et après ?

Don de sang

JE VOTE

On vote, et après ?

Nawal, 18 ans, est membre des Scouts depuis son plus jeune âge. Elle y a notamment appris l'ouverture aux autres, la vie en groupe, l'entraide, le partage, le sens des responsabilités et l'autonomie. C'est pour transmettre à son tour ces valeurs qui lui sont chères qu'elle a accepté de devenir animatrice et de participer ainsi à la mission éducative du mouvement de jeunesse.

Des milliers de participant·e·s se sont rassemblé·e·s à Bruxelles le 3 décembre 2023, pour réclamer des mesures de lutte contre le changement climatique, avec pour toile de fond la 28e conférence des Nations Unies sur le climat (COP28), qui se déroulait au même moment à Dubaï. Organisée par la Coalition climat, qui rassemble une centaine d'ONG, de syndicats et de mouvements citoyens, cette manifestation a réunis plus de 20.000 personnes.

Après une formation de comédienne, Catherine Vanandruel découvre le théâtre de contact et le théâtre de rue qui consistent à aller à la rencontre directe du public. Plus tard, la découverte des clowns en hôpital a suscité son envie "d'animer les couloirs de la pédiatrie". Petit à petit, cet exercice est devenu son activité principale. Elle est aujourd'hui à la tête de l'association "Les Clowns à l'Hôpital" et forme les nouveaux.elles aspirant·e·s clowns.

Thomas est professeur de français à Bruxelles. Depuis 3 ans, il met ses compétences aux services des jeunes qui fréquentent l'école des devoirs du quartier. Chaque mercredi après-midi, il vient en aide à de nombreux jeunes pour qui le français n'est pas la langue maternelle et qui éprouvent dès lors des difficultés scolaires.

Manifestation

On vote, et après ?

Mouvement de jeunesse

On vote, et après ?

Ecole des devoirs

On vote, et après ?

Clown à l'hôpital

On vote, et après ?

Sofie Peeters, étudiante flamande, a diffusé en 2012 un documentaire filmé en caméra cachée. Elle y montrait les réactions inappropriées d'hommes lors de son passage dans la rue : sifflements, moqueries, insultes… Cette dénonciation a permis l'adoption d'une loi pour lutter contre le sexisme dans l'espace public. Elle punit d'une peine d'emprisonnement d'un mois à un an et/ou d'une amende de 50 à 1000 € l'auteur de tout geste ou comportement qui a pour but d'exprimer un mépris envers une personne en raison de son sexe.

La loi impose aux organismes de jeunesse d'accueillir des jeunes au sein de leurs conseils d'administration. Cela permet à Bilal, 22 ans, de prendre une part active à la gestion de la maison de jeunes de son quartier. En effet, son mandat lui permet de participer aux prises de décisions et à la construction d'une vision pour le futur de l'asbl. Bilal prend ce rôle très à cœur car il est convaincu de l'importance de telles structures pour développer la citoyenneté des jeunes.

Pendant plusieurs années, quelques citoyens de la rue du Parc à La Louvière ont initié la fête des voisin·e·s dans le parc Warocqué. La première initiative a connu un vif succès et un engouement s'est fait ressentir. Cela a permis aux voisin·e·s de se connaître et un groupe a décidé de créer un Comité, permettant à de nouvelles activités de voir le jour : brocante, promenade historique avec un historien et pour la première fois, la fête d'Halloween.

Mikhail joue au football depuis son plus jeune âge et il adore ce sport. Au-delà de taquiner le ballon, ce qu'il aime dans cette discipline est qu'il s'agit d'un sport collectif, associé à des valeurs qui lui tiennent à cœur : esprit d'équipe, solidarité, dépassement de soi, partage. Et c'est pour à son tour transmettre ces valeurs qu'il a décidé de donner de son temps pour entrainer l'équipe junior du village.

Conseil d'administration

JE VOTE

On vote, et après ?

Témoignage

JE VOTE

On vote, et après ?

Club sportif

JE VOTE

On vote, et après ?

Comité de quartier

JE VOTE

On vote, et après ?

Automne

Hiver

Eté

Printemps

On vote, et après ?

JE VOTE

INFOR JEUNES

BUREAU DE VOTE

JE VOTE

GUIDE PEDAGOGIQUE

Bureau de vote

Résumé

Lors de cette animation, les jeunes se mettent dans la peau des électeur·rices. Après avoir reçu leur convocation, iels doivent se munir de leur carte d'identité pour se rendre au bureau de vote. Iels se présentent alors devant les assesseur·e·s et se rendent dans l'isoloir pour voter. Leur bulletin de vote sera-t-il valide ? Pour que leur voix compte, les jeunes vont apprendre à voter valablement et mener une réflexion sur le devoir citoyen que cela représente.

Objectif(s)

- Comprendre le fonctionnement d'un bureau de vote.
- Découvrir les manières de voter valablement et les cas qui invalident un bulletin.
- Réfléchir sur l'importance d'aller voter.

Public cible

Primo-votant·e·s, à partir de 16 ans.

Durée

50 min.

Matériel

- 2 urnes.
- Minimum 2 isoloirs.
- 2 tables et 3 chaises.
- 1 convocation d'électeur·rice par jeune.
- 3 convocations d'assesseur·e pour constituer le bureau.
- 3 convocations d'assesseur·e pour le dépouillement.
- 2 procurations.
- 1 carte d'identité par jeune.
- Liste de l'électorat.
- 1 bulletin de vote par niveau de pouvoir et par jeune.
- 1 exemplaire de chaque bulletin de vote à afficher.
- 1 exemplaire de chaque bulletin de vote pour inscrire les résultats.
- 1 crayon rouge par isoloir.

Suggestions / Infos

- Pour un groupe de minimum 5 jeunes.
- Solliciter la commune pour emprunter les isoloirs.
- Imprimer les 2 bulletins de vote sur des feuilles de couleurs différentes.

Centre(s) ressource

Infor Jeunes Namur.

Déroulement

1er temps : Mise en place

Placer une table à l'entrée du local avec 3 chaises, pour les assesseur·e·s. Y déposer la liste de l'électorat, de quoi écrire et les bulletins de vote.

Installer une table près des isoloirs et y déposer les 2 urnes. Afficher 1 exemplaire de chaque bulletin de vote sur un mur, à proximité des isoloirs.

Distribuer ensuite les cartes d'identité et les convocations. Les convocations d'assesseur·e·s et les procurations sont distribuées de manière aléatoire.

2e temps : Introduction

L'animateur·rice contextualise l'animation en expliquant aux jeunes que pour que leur voix compte, il faut avant tout que leur bulletin soit valable, d'où l'importance d'être informé·e sur la façon de le remplir correctement. C'est également l'occasion de rappeler l'importance de se renseigner sur les programmes électoraux (l'animateur·rice peut éventuellement préparer des programmes électoraux fictifs pour compléter l'animation).

Les jeunes sont ensuite invité·e·s à préparer la convocation reçue ainsi que la carte d'identité. L'animateur·rice demande si certain·e·s ont reçu une procuration et explique de quoi il s'agit (*formulaire rempli par une personne qui ne pouvait pas se rendre au bureau de vote pour cause de vacances à l'étranger, examen(s), raisons professionnelles ou problèmes de santé, afin de donner procuration à une personne de confiance pour qu'elle vote à sa place*). Iel explique ensuite que le jour du vote, il faut alors emporter avec soi le formulaire que la personne a rempli ainsi qu'une attestation de son incapacité à voter.

L'animateur·rice fait remarquer aux jeunes que certain·e·s ont reçu une convocation d'assesseur·e et explique alors leur rôle : ce sont les personnes désignées pour veiller au bon déroulement de l'élection. Un·e citoyen·ne peut se porter volontaire pour être assesseur·e mais en règle générale, iels sont désigné·e·s et reçoivent une convocation.

3e temps : Présentation – Comment voter valablement ?

L'animateur·rice explique aux jeunes, éventuellement à l'aide d'une présentation, comment voter correctement et les cas dans lesquels le vote peut être invalidé :

a) Si on se présente sans carte d'identité ni passeport, on s'expose à une amende allant de 40 à 80€.
b) On ne peut pas voter pour des candidat·e·s de listes différentes.
c) L'utilisation du crayon rouge présent dans l'isoloir est obligatoire.
d) Les ratures, dessins et autres gribouillis invalident le bulletin.
e) Les différents votes possibles :
   - **Voter pour la case de tête** : cela signifie que l'on est d'accord avec l'ordre proposé par la liste et que l'on vote donc pour l'ensemble de la liste.
   - **Voter pour des candidat·e·s** : au lieu de voter pour la liste entière, on peut voter pour les candidat·e·s que l'on préfère sur cette même liste.

Variante : L'animateur·rice peut ne pas expliquer à ce moment-ci la façon de voter correctement, et laisser les jeunes « faire des erreurs » dans l'isoloir. L'étape « Comment voter valablement ? » est alors expliquée après le vote, et cela donne aux jeunes l'occasion de constater par la suite le nombre de bulletins de vote, souvent impressionnant, qui finissent à la poubelle lorsqu'iels n'ont pas eu connaissance des bonnes pratiques au préalable.

4e temps : Le vote

Les jeunes passent les un·e·s après les autres devant les assesseur·e·s puis se rendent dans l'isoloir avec les bulletins de vote, qu'iels glissent ensuite dans les urnes. L'animateur·rice veille au bon déroulement du vote.

Le rôle des assesseur·e·s pendant ce temps :

1. Prendre la carte d'identité et la convocation.
2. Cocher le nom de la personne dans la liste d'électorat.
3. Donner les bulletins de vote.
4. Dire « a voté » et rendre la carte d'identité à la personne une fois qu'elle a voté + parapher sa convocation et la lui rendre.

Variante : Si aucune présentation n'a été réalisée avant le vote, c'est à ce moment que se déroule l'étape « Comment voter valablement ? ».

5e temps : Le dépouillement

L'animateur·rice explique aux jeunes qu'en parallèle aux bureaux de vote, il existe également des bureaux de dépouillement et qu'iels peuvent donc aussi être désigné·e·s dans ces bureaux.

Les 3 assesseur·e·s (ou autres personnes volontaires) sont donc mis·e·s à contribution pour le dépouillement :

1. Les bulletins de vote sont comptés, ce chiffre est comparé au nombre de personnes qui se sont présentées pour voter.
2. Les bulletins sont triés selon leur validité ou invalidité.
3. On effectue un recomptage pour éviter les erreurs ou tricheries.
4. Les bulletins sont dépouillés et les résultats sont notés sur un bulletin vierge.

6e temps : Les résultats

L'animateur·rice explique aux jeunes que sur base des résultats, plusieurs combinaisons sont possibles pour former une majorité (moitié des sièges +1). Plusieurs partis peuvent décider de s'associer pour créer une coalition et suivre par la suite un programme d'actions commun (pacte de majorité). Les partis qui ne font pas partie de cette coalition forment alors l'opposition, et leur rôle est de contrôler la majorité.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE BELLEVILLE
13 OCTOBRE 2024
ÉLECTION DE 11 CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES - COMMUNE

1 Harry Potter

1	Harry Potter
2	Hermione Granger
3	Ronald Weasley
4	Albus Dumbledore
5	Severus Rogue
6	Drago Malefoy
7	Sirius Black
8	Remus Lupin
9	Rubeus Hagrid
10	Minerva McGonagall
11	Alastor Maugrey

2 RAP Game

1	Booba
2	Kaaris
3	JUL
4	SCH
5	Soso Maness
6	Damso
7	Nekfeu
8	Orelsan
9	Vald
10	Niska
11	Black M

7 Casa de Papel

1	Le professeur
2	Tokyo
3	Berlin
4	Nairobi
5	Rio
6	Denver
7	Moscou
8	Oslo
9	Lisbonne
10	Stockholm
11	Palerme
12	Bogota
13	Marseille
14	Pamplune
15	Manille

9 Astérix

1	Abraracourcix
2	Bonemine
3	Obélix
4	Falbala
5	Idéfix
6	Gélatine
7	Obélodalix
8	Coriza
9	Eponine
10	Berlix
11	Beaufix

10 YouTube

1	Cyprien
2	Squeezie
3	McFly
4	Carlito
5	Maxime Biaggi
6	Mister V
7	Norman fait des vidéos
8	JOYCA
9	Amixem
10	Tibo Inshape
11	Dr Nozman
12	Gotaga
13	Michou
14	Inoxtag

12 Avatar

1	Kiri
2	Neteyam
3	Jake Sully
4	Neytiri
5	Lo'ak
6	Tuktirey
7	Grace Augustine
8	Miles Quaritch

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE BELLEVILLE
13 OCTOBRE 2024
ÉLECTION DE 11 CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES - PROVINCE

2
Reasons Why

1	Hannah Baker
2	Clay Jensen
3	Tony Padilla
4	Tyler Down
5	Courtney Crimsen
6	Jessica Davis
7	Ryan Shaver
8	Alex Standall
9	Zach Dempsey
10	Justin Foley
11	Marcus Cole

5
Clan Kardashian

1	Kim Kardashian
2	Khloé Kardashian
3	Kourtney Kardashian
4	Rob Kardashian
5	Kylie Jenner
6	Kendall Jenner
7	Kanye West

9
Game of Thrones

1	Jon Snow
2	Jaime Lannister
3	Arya Stark
4	Daenerys Targaryen
5	Sansa Stark
6	Cersei Lannister
7	Tyrion Lannister
8	Tormund Giantsbane
9	Grey Worm
10	Missandei
11	Varys

11
Avengers Marvel

1	Iron Man
2	Captain America
3	Thor
4	Hulk
5	Black Widow
6	Spider Man
7	Black Panther
8	Captain Marvel
9	Ant-Man
10	Doctor Strange
11	Star-Lord
12	Thanos
13	Deadpool
14	Wolverine
15	Daredevil

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Bêta

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Bricoleur

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Chançard

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Coquet

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Costaud

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Cuisinier

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Farceur

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Financier

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Gourmand

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Grognon

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpfette
Wonder

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
F

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpfette

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
F

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Héros

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Maladroit

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Musicien

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Paresseux

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Paysan

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Peureux

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Poète

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Reporter

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Sauvage

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Tailleur

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Volant

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ | BELGIE IDENTITEITSKAART | BELGIEN PERSONNALAUSWEIS | BELGIUM IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpfissime

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Apprenti

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Bébé

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Cosmo

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Docteur

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
Grand

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

BELGIQUE
CARTE D'IDENTITÉ

BELGIE
IDENTITEITSKAART

BELGIEN
PERSONNALAUSWEIS

BELGIUM
IDENTITY CARD

Nom /Name
Prénoms /Given names

Schtroumpf
A lunettes

Lieu et date de naissance /Place and date of bird
Schtroumpf Ville, le 30 février 2005

Sexe/ Sex
M

Nationalité
Nationality
BELGE

N° carte /Card No
000-00000000-00

Valide du - au /Validity from - until
01.01.2022 - 31.12.2032

Signature du titulaire /Holder's signature

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION **ASSESSEUR**

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 dès 07h30, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour tenir le rôle d'assesseur.

Grand Schtroumpf

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION **ASSESSEUR**

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 dès 07h30, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour tenir le rôle d'assesseur.

Schtroumpf Financier

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION **ASSESSEUR**

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 dès 07h30, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour tenir le rôle d'assesseur.

Schtroumpf A lunettes

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION **ASSESSEUR**

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 dès 07h30, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour tenir le rôle d'assesseur.

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Apprenti Schtroumpf

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION **ASSESSEUR**

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 dès 07h30, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour tenir le rôle d'assesseur.

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Schtroumpf Paresseux

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION **ASSESSEUR**

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 dès 07h30, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour tenir le rôle d'assesseur.

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Schtroumpfette

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Bêta
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Bricoleur
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Chançard
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Coquet
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Costaud
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Cuisinier
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Farceur
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Financier
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Gourmand
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Grognon
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpfette Wonder
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpfette
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Héros

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Maladroit

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Musicien

Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Paresseux
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Paysan
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Peureux
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Poète
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Reporter
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Sauvage
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Tailleur
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Volant
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpfissime
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Apprenti
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Bébé
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Cosmo
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Docteur
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf Grand
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

LE VOTE EST OBLIGATOIRE	Ville de BELLEVILLE (9532)	Arrondissement administratif de **BELLEVILLE**

LOI ELECTORALE - Franchise de port

LETTRE DE CONVOCATION

Code SNCB : 098
Numéro d'organisme : BDSG
Numéro réquisitoire : E 000001

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
13 OCTOBRE 2024

Mme/M (**)

Nous vous prions de vous rendre le 13 octobre 2024 entre 8 et 17 heures, muni(e) de la présente lettre de convocation et de votre carte d'identité au local indiqué ci-dessous où se trouve votre bureau de vote pour procéder à l'élection :
- des membres du conseil communal;
- des membres du conseil provincial.

Schtroumpf A lunettes
Place de la Reine des neiges, 22
9532 BELLEVILLE

Local et adresse	**Wallonie Expo S.A** **Rue des Deux Provinces, 1** **9532 BELLEVILLE**	Bureau n° **18**

Le Directeur général,

Pour le Collège communal :

La Bourgmestre,

FORMULE ACE/12

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES DU 13 OCTOBRE 2024

Procuration pour voter (*)

Annexe : un certificat

Je soussigné(e), ……………………………………………..(nom et prénoms)
né(e) le ...., résidant à ...………................... ...………................. ...……….....................…...
rue ....………......................………...................………........................ n° …......………....... boîte …...……...
inscrit(e) comme électeur(rice) dans la commune de ....……………………… ...……….................
donne procuration à ..……………………………………………………………………(nom et prénoms)(1)
né(e) le .... résidant à ....………...…………......................………..................…...
rue ....………......................………...................………..................... n° .....………....... boîte …...………...
à l'effet de voter en mon nom lors des élections communales et provinciales 2024.

Fait à ...., le ....………2024.

Le (la) mandant(e), Le (la) mandataire,

(signature) (signature)

(*) Les raisons pour lesquelles on peut donner procuration sont indiquées à l'article 147bis, § 1er du Code électoral (voir verso).

(1) **Peut être désigné comme mandataire tout autre électeur.**
Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration. Le mandataire doit émettre le vote pour lequel il a obtenu une procuration dans le bureau de vote du mandant. Outre cette procuration dûment complétée accompagnée de l'attestation y afférente, le mandataire doit également se munir de sa carte d'identité et de sa convocation personnelle.

EXTRAIT CODE ELECTORAL (1)

Art. 147bis. § 1er. - Peut mandater un autre électeur pour voter en son nom :

1° l'électeur qui, pour cause de maladie ou d'infirmité, est dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote ou d'y être transporté. Cette incapacité est attestée par certificat médical. Les médecins qui sont présentés comme candidats à l'élection ne peuvent délivrer un tel certificat.

2° l'électeur qui, pour des raisons professionnelles ou de service :

a) est retenu à l'étranger de même que les électeurs, membres de sa famille ou de sa suite, qui résident avec lui ;

b) se trouvant dans le Royaume au jour du scrutin, est dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote.

L'impossibilité visée sous a) et b) est attestée par un certificat délivré par l'autorité militaire ou civile ou par l'employeur dont l'intéressé dépend.

3° l'électeur qui exerce la profession de batelier, de marchand ambulant ou de forain et les membres de sa famille habitant avec lui. L'exercice de la profession est attesté par un certificat délivré par le bourgmestre de la commune où l'intéressé est inscrit au registre de la population.

4° l'électeur qui, au jour du scrutin, se trouve dans une situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire.

Cet état est attesté par la direction de l'établissement où séjourne l'intéressé.

5° l'électeur qui, en raison de ses convictions religieuses, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote. Cette impossibilité doit être justifiée par une attestation délivrée par les autorités religieuses.

6° l'étudiant qui, pour des motifs d'étude, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote, à condition qu'il produise un certificat de la direction de l'établissement qu'il fréquente.

7° l'électeur qui, pour des raisons autres que celles mentionnées ci-dessus, est absent de son domicile le jour du scrutin en raison d'un séjour temporaire à l'étranger, et se trouve dès lors dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote, pour autant que l'impossibilité ait été constatée par le bourgmestre du domicile ou son délégué, sur présentation des pièces justificatives nécessaires ou, dans le cas où l'électeur se trouve dans l'impossibilité de produire une telle pièce justificative, sur la base d'une déclaration sur l'honneur ; le Roi détermine le modèle de déclaration sur l'honneur introduite par l'électeur ainsi que le modèle de certificat à délivrer par le bourgmestre. La demande doit être introduite auprès du bourgmestre du domicile au plus tard le jour qui précède le jour de l'élection.

§ 2. Peut être désigné comme mandataire, tout autre électeur.

Chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration.

§ 3. La procuration est rédigée sur un formulaire dont le modèle est fixé par le Roi et qui est délivré gratuitement au secrétariat communal.

La procuration mentionne : les élections pour lesquelles elle est valable; les nom, prénoms, date de naissance et adresse du mandant et du mandataire.

Le formulaire de procuration est signé par le mandant et par le mandataire.

§ 4. Pour être reçu à voter, le mandataire remet au président du bureau de vote où le mandant aurait dû voter, la procuration ainsi que l'un des certificats mentionnés au § 1er, et lui présente sa carte d'identité et sa convocation sur laquelle le président mentionne "a voté par procuration".

§ 5. Les procurations sont jointes au relevé visé à l'article 146, alinéa 1er, et transmises, avec ce relevé, au juge de paix du canton.

P.S. : **La procuration peut être délivrée jusqu'au dimanche midi, jour de l'élection, par la commune compte tenu des heures d'ouverture de l'administration communale. Dans le cas 7°, la demande doit intervenir au plus tard le samedi, jour qui précède le jour des élections** (voir l'annexe à ce formulaire).

(1) : L'article 147bis du Code électoral est d'application conformément à l'article 30 de la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen et à l'article 19, § 2, de la loi du 16 juillet 1993 visant à achever la structure fédérale de l'État.

Electorat - ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES 2024

Nom et prénom	Adresse	A voté
Apprenti Schtroumpf	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Bébé Schtroumpf	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Cosmo Schtroumpf	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Docteur Schtroumpf	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Grand Schtroumpf	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf à lunettes	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf bêta	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf bricoleur	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf chançard	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf coquet	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf costaud	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf cuisinier	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf farceur	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf financier	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf gourmand	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf grognon	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf héros	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf maladroit	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf musicien	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf paresseux	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf paysan	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf peureux	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf poète	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf reporter	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf sauvage	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf tailleur	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpf volant	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpfette	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpfette Wonder	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	
Schtroumpfissime	Place du Roi Albert, 22 9532 BELLEVILLE	